

armor

le magazine de la Bretagne au présent

SPECIAL
Pays de
Ploërmel
St-Malo



**La Bretagne des Pays
L'Etat voleur**

Nantes - St-Nazaire : le bilan du port

Les Bretons bien chez eux

Qui sont les sœurs de Boquen ?

Février 1995

M 1064 - 301 - 25,00 F



Astenn chadenn ar brezhoneg

prolonger la chaîne
de la langue bretonne

Un deves sakr ev arvarad deves a
zo, reir ur yezh, ur sevenadur
d'ar vugale. Hêrezh hon tud kozh
an hin eo. Ur rummad n'eo
nemet un hanteveze. Dilezet a ra
reir e ouiziegezh d'ar rummad a
yelo pelloc'h ha n'eo ket terrin
chadenn an hêrezh.



TES élabore, édite et diffuse gratuite-
ment dans les écoles tout document
pédagogique en langue bretonne. TES
est un centre régional multimédia.

21 Embann ar Skolleg Brezhonek • 30 hent Breizh • 22015 SAINT-BRIEG Cedex
Tél. 4 30 100 Breizh • 22015 SAINT-BRIEG Cedex

ÉCOLES, HÔPITAUX, CLINIQUES, MAISONS DE RETRAITE...

Pour les livrets d'accueil, plaquettes d'informations...

faites appel à
un spécialiste régional

SOPEL

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 419
22404 LAMBALE CEDEX
Tél. 96 31 20 37 - Fax. 96 31 22 12

ANNONCEZ DANS KOMPASS,
POUR ÊTRE VU QUAND
ON VOUS CHERCHE

Soyez remarqué par plus de 500 000 professionnels qui recherchent une entreprise, un fournisseur,
une marque ou un produit particulier. Ne laissez pas des clients potentiels passer à côté de vous !

Pour annoncer dans la base de données du leader de l'information Business to Business,
enseignez vous auprès de notre service KOMPASS Média :
Kompass France, 66, quai du Maréchal Joffre, 92415 Courbevoie Cedex, Tél. (1) 41 16 51 00 - Fax (1) 41 16 51 19

☐ Je souhaite en savoir plus sur les différentes possibilités d'annoncer dans KOMPASS.
Veuillez me faire parvenir une documentation.

Société Prénom
Nom
Fonction
Adresse
C.P. / Ville
Tél.

Retournez ce coupon à :
Kompass France, 66, quai du Maréchal Joffre, 92415 Courbevoie Cedex.
Tél. (1) 41 16 51 00 - Fax (1) 41 16 51 19

ARMOR MAGAZINE

SOMMAIRE

Politique et société

Joseph Martray - La Bretagne, porte océane de la grande Europe	4
Yann Polivert - Editorial	5
Louis Faurier - La montée des inégalités	6
Paul Houée - Pour la Bretagne des pays	7
Les Bretons bien chez eux	9
Sus à l'herpette C	10
Michel Philpouneau - Industrie et aménagement du territoire	11
Hervé Le Borgne - Bretagne : combien de kilomètres ?	12
Joseph Martray - Un débat anachronique	12
Les "Européens de l'année"	13
TGV : une vocation européenne	14
Raymond Leterre - Toposcopie	14
Pierre Fenard - Qui sont les sœurs de Bethléem ?	15

Economie

Anne-Edith Polivert - La pépinière de Saint- Brieuc, outil de développement économique	17
Le cristal de l'innovation récompense les idées	17
La reprise s'entume	17
Etat-Région-CMB : 100 millions de francs pour le commerce et l'artisanat	18
La Banque Populaire intensifie ses actions	18
La SDR et Sofaris signent une convention	19
La disparition de Didier Rocher	19
Produit en Bretagne	20
Primer gastronomique reprise par la SILL	20
Digital à Nantes	20
Le bond du téléphone portable	20
L'ANPE et le travail temporaire signent un accord	21
7 ans d'International au CFTA de Montfort	21
Plasti-Ouest : contrat d'objectif	21
Les activités du Port-Autonomie Nantes- St-Nazaire se maintiennent	22
Mémo	22

Culture

Château des Ducs ou musée de la conservé ?	23
---	----

Parlement, parlez-m'en !	24
Un nouvel éditeur - Filigranes	24
Du breton pour le Pays de Vannes	24
Eliminatoires du Kan ar Bobl	24
La Bretagne et le devoir de mémoire	24
Yann Polivert - Les livres	25
Retour de la nouvelle	25
"L'affaire du Parlement de Bretagne"	25
Yann Brékilien	28
Anne Coque à Carhaix	28
Les cétiographies de Costiou	28
Voyages en Finistère	29
Patchworks	29
Expositions	29

Scènes

André-Georges Hamon - L'Empreinte : la musicalité du geste	30
Rétrospectives	31
Amélie Le Goff - Musique de tradition orale	32
La belle aventure des Pirates	32
Quota	32
Disques	33
Les dix ans d'Emglev an Oriant	34
Marie ou la vie d'une piqueuse	34
Guide de la danse et de la musique	34
Agenda	35
Programmes	35
Festou-Noz	35

Art de vivre

Michel Velly, prix architecture	60
Bretagne 94	61
La passe à poissons d'Arzal	61
Un conservatoire génétique et animal	61
à Rennes	61
Les vins de Nantes à l'honneur	62
Marc Pajot dans l'Amérique	62
Le trophée du cyclisme	62
L'almanach de Bretagne	63
Kristen Tonnelle - Mots croisés	63
Publications	63
Carnet	63
Courrier	64
Petites annonces	65
Iron annonces	66

DOSSIER

L'agro-alimentaire

La puissante industrie agro-alimentaire bretonne a aussi ses faiblesses. A commencer par de
maigres résultats en matière de valeur ajoutée. Le point avec Claude Broussolle et Pierre Bel-
lec, spécialistes de renom.

36 à 42

ARMOR MAGAZINE - FEVRIER 1995 3

Ce mois-ci

En couverture

Le rapport sur l'aménagement du territoire
adopté par le Conseil Economique et Social
de Bretagne a retenu une région à 24 pays :
une hypothèse qui paraît le mieux concilier
facteurs économiques et facteurs humains.
Paul Houée fait une synthèse des travaux du
groupe de travail.

Les Bretons bien chez eux

Cela n'étonnera personne. Les Bretons se
plaisent chez eux. Une enquête de l'Observa-
toire interrégional de Politique révèle que
82 % des Bretons considèrent qu'ils habitent
un endroit favorable. Analyse.

Qui sont les sœurs de Boquen ?

Boquen continue de faire couler beaucoup
d'encre. Pour mieux comprendre le climat
dans lequel l'affaire évolue, Pierre Fenard a
enquêté sur la congrégation des sœurs de
Bethléem en place à Plénée-Jugon.

Nantes - Saint-Nazaire

A Nantes-St-Nazaire, les activités du port se
maintiennent et malgré un fléchissement en
1994, les résultats sont encourageants.
Chiffres.

La passe à poissons d'Arzal

A partir de l'été prochain, le barrage d'Arzal
ne fera plus obstacle au passage des pois-
sons migrateurs. Une double passe à pois-
sons facilitera le transit. Explications.

SPECIAL

Pays de
Ploërmel
49 à 59

Saint-Malo
43 à 48



POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

La Bretagne, porte océane de la Grande Europe

Depuis le 1er janvier de cette nouvelle année, l'image de l'Europe s'est modifiée avec l'adhésion effective de trois nouveaux pays : l'Autriche, la Finlande et la Suède. La Norvège a fait défection au dernier moment, mais on sait que plusieurs pays d'Europe centrale et orientale sont en attente : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, etc... L'Europe des quinze est appelée à devenir, dans les dix prochaines années, l'Europe des vingt, puis des vingt-sept. Quelles en seront les conséquences pour la Bretagne et comment devons nous nous préparer à cette nouvelle configuration ? Question très actuelle, la structure politique de notre continent étant l'un des enjeux essentiels de l'élection du futur Président de la République.

Pour une association Bretagne-Norvège

Les Français en général se sont rapidement consolés du non norvégien au référendum sur l'entrée de ce pays dans l'Union Européenne : pas les Bretons ! Il ne s'agit pas seulement pour nous d'un problème de poisson, car les négociations préalables avaient abouti à donner de telles garanties aux Norvégiens que nos chalutiers n'étaient pas près, en tout état de cause, d'accéder à leurs zones de pêche. Mais c'est la future Europe de la Mer qui se trouve diminuée, dans tous ses aspects, par le refus d'y entrer, venant d'un pays qui dispose de 1 800 kilomètres de côtes sur l'Atlantique. Et comment ne pas regretter l'absence de ce peuple viking, dont nous nous sentons certainement plus proches que du monde slave ou méditerranéen.

Il faut donc souhaiter que des liens très étroits s'établissent quand même entre ce petit Etat - qui est un grand pays maritime - et l'Union Européenne, en attendant que celle-ci devienne suffisamment attractive pour modifier l'attitude de la Norvège à son égard. La Bretagne pourrait y contribuer en multipliant les contacts avec Oslo. Pourquoi ne pas envisager un jumelage Bretagne-Norvège, ou en tout cas, dans l'immédiat, une association Bretagne-Norvège : les deux pays les plus maritimes d'Europe et dont les chiffres de population sont, il faut aussi le souligner, très voisins ? (1)

La "Communauté Européenne de la Mer"

En collaboration avec la Conférence des Régions Périphériques de l'Europe, dont le siège est à Rennes, ACCES, "le magazine des portes de l'Europe" vient de consacrer un numéro remarquable de 105 pages (2)

PAR JOSEPH MARTRAY



au thème de la "Communauté Européenne de la Mer".

Le moment est, en effet, bien choisi pour rappeler à l'Union Européenne, qu'elle soit à quinze ou davantage, que la mer conditionne de toute façon son avenir. Et même, que son ouverture la plus large possible vers le grand océan qui la borde à son extrême Ouest sera d'autant plus indispensable qu'elle accueillera en son sein les pays les plus continentaux de l'ancien bloc de l'Est, ceux qui en sont précédemment les plus éloignés : trop loin, de toute façon, de l'Océan Pacifique, c'est par l'Atlantique qu'ils peuvent accéder au monde. La Méditerranée restant une mer quasi fermée, bordée par des pays peu ouverts au commerce international.

La carte mondiale de la Bretagne

Comme l'a écrit dans ce même numéro d'ACCES, l'ambassadeur Halford MacLeod, ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe : "Des millions de gens en Europe centrale n'ont jamais vu la mer, et encore moins pensé qu'elle a une telle importance dans nos vies" : c'est pourtant

l'une des conditions essentielles de leur développement et de leur entrée dans l'économie mondiale.

La Bretagne, pour sa part, l'a compris - même si elle n'en a pas encore tiré toutes les conséquences -. Elle a été à l'origine de l'Arc Atlantique, créé par Yvon Bourges et Olivier Guichard (sur une idée d'Yves Morvan, président du Conseil Economique et Social de Bretagne). Or, par définition, un arc est destiné à envoyer des flèches, c'est-à-dire en l'occurrence des marchandises et des produits, mais aussi des idées et des messages. Située au centre de cet arc (donc à l'endroit même d'où partent les flèches !) la Bretagne doit jouer de plus en plus cette carte extraordinaire, cet atout-maître, que la géographie, mais aussi la construction européenne, lui offrent de toute évidence.

Ainsi que l'ont clairement démontré les dernières élections au Parlement de Strasbourg, la Bretagne est européenne, beaucoup plus que le reste de la France, à part le cas particulier de l'Alsace où se trouve la ville-capitale. Elle est européenne par conviction et par conscience de cette position... qui fait d'elle l'avancée du continent tout entier sur l'océan, en quelque sorte son expression maritime.

La Bretagne doit donc rester très exigeante dès qu'il s'agit de l'avenir de l'Union Européenne, de ses institutions et, n'hésitons pas quant à nous sur le vocabulaire, de son caractère fédéral. Ce qui, pour une grande part, va se jouer à l'occasion de l'élection présidentielle. ■

JOSEPH MARTRAY

(1) Norvège, 4 300 000 habitants. Bretagne (cinq départements), 3 860 000 habitants. (2) On peut obtenir ce numéro à la CRPM, 35, bd de la Liberté, 35000 Rennes.

EDITO

L'Etat voleur

Depuis toujours, l'Etat pompe des sujets mais au fil des années les ponctions augmentent et, de taxes en prélèvements, cela devient insupportable.

Ces jours-ci, la vache à lait préférée des administrations centrales vient, une fois de plus, d'être mise à contribution. Depuis Ramadier et sa vignette qui devait être provisoire et aller aux personnes âgées qui n'en ont jamais vu une once, l'automobiliste sait que, parce que la voiture est devenue indispensable dans la vie moderne, il est la cible idéale : le matraquage récent sur le carburant en est un nouvel exemple assorti d'une malhonneteté : alors que, au nom de l'environnement, on nous a incité à utiliser le super sans plomb, le prix de celui-ci a augmenté de 33 centimes au litre mais le super plombé n'est majoré "que" de 24 centimes. Comment le carburant français, le moins cher d'Europe, devient-il le plus cher pour le consommateur ? Parce que l'Etat passe par là ! Il nous rackette avec ce qu'on appelle la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) qui lui rapportera 180 milliards de francs en 1995 (sept de plus qu'en 1994). Cette TIPP représente 82 % du prix de vente pour le super plombé, 80 % pour le sans plomb. C'est-à-dire que, pour un litre payé 5,63, on achète 1,13 d'essence et l'Etat vole dans notre poche 4,50 de taxes !

Ce racket du contribuable s'exerce dans la plupart des secteurs. Ainsi, est-on loin de la décentralisation, encore plus de la délocalisation, lorsqu'on fait construire à la Villette une somptueuse cité de la musique dont la facture totale, avec les équipements, est de 1,3 milliard de francs. Et on ne parle pas des frais de fonctionne-

ment ! Ce palais n'aurait-il pas été aussi utile à Strasbourg, Nantes ou Lyon ? Seule consolation pour nous : l'architecte en est un Breton, Christian de Portzamparc. L'Opéra-Bastille, la pyramide du Louvre, les colonnes de Büren, la "Très grande Bibliothèque..." le fardeau est vraiment pesant... Il arrive, quand même, que le gouvernement daigne sortir des limites franciliennes : ainsi a-t-il mis à la disposition de la République du Bénin 60 millions pour la construction d'un centre de conférence qui ne servira qu'une fois !

Dans le domaine des transports, tout procède du même arbitraire : le plan de prolongement du TGV doit permettre à Nantes et à Rennes d'être plus proches de Paris que de... l'ouest breton, et le prix du billet fait une entorse dans le sacro-saint principe de l'unité nationale : il augmente de 4,56 % sur Rennes-Paris alors que la moyenne hexagonale est de 2,4 %. Est-il besoin de rappeler le scandale du métro parisien dont le déficit doit être payé par des gens qui n'y mettent jamais les pieds ? Et comment tolérer que la redevance pour la télévision soit gonflée de 6,2 % ? Nous devons payer même si nous renonçons à regarder maints programmes en raison de leur médiocrité (à l'exception de nos stations régionales qui, avec peu de moyens, sont généralement excellentes) et à cause du parasitisme effréné qui envahit de plus en plus les productions comme celles de Christine Bravo ou Michel Drucker.

L'intervention est parfois moins voyante, plus hypocrite : ainsi en finit-on pas de transférer les collectivités territoriales des charges que l'Etat devrait assumer, et, dans l'autre sens, de détourner des recettes qui devaient revenir aux régions... Par exemple, on vient

d'imposer aux communes une majoration de 3,8 % sur leur cotisation, (ce qui porte la note à 25,1 %) pour équilibrer des régimes spéciaux de retraite gérés par Paris. Et sans concertation, évidemment. Charles Josselin a dénoncé avec fermeté de telles méthodes : "L'Etat se dégage dans les domaines de sa compétence et multiplie les ingéniosités pour rogner ses fonds de concours aux collectivités locales". Cet incessant transfert de charges se manifeste à tous les niveaux. En outre, "pour couronner le tout, le gouvernement retarde à 2010 la mise en place des mécanismes permettant une péréquation plus grande des ressources entre les collectivités plus riches et les collectivités les plus défavorisées, tel que prévu dans la loi d'orientation sur le développement et l'aménagement du territoire".

Les feuilles de paie sont une autre illustration du racket systématique auquel nous sommes soumis. 72 % de prélèvements sont opérés sur les salaires les plus qualifiés, remarque Alain Madelin. C'est le record dans les grands pays industriels : on ne saurait prétendre que ce soit un stimulant économique. Dans les campagnes électorales qui marqueront 1995, voici quelques thèmes que les citoyens ont le devoir d'aborder lors des débats avec les candidats... ■

YANN POILVET



La montée des inégalités

Fin 1992 - début 1993, les habitants de notre pays - et bien entendu ceux de Bretagne - avaient, semble-t-il, pris la mesure des difficultés sociales et étaient prêts collectivement à se mettre en mouvement pour accepter des réformes profondes, à condition que celles-ci soient fondées sur la justice sociale. Puis est venue la croissance, ou plutôt l'annonce du retour de la croissance qui a donné à beaucoup l'impression que les problèmes allaient se régler comme par enchantement.

Evidemment, il n'en est rien. Les difficultés demeurent, plus fortes aujourd'hui qu'hier dans la mesure où le Gouvernement n'a pas fait les choix essentiels et s'est contenté de tenir des discours lénifiants sur une prétendue politique de redressement.

Ne nous faisons pas d'illusions, la situation est grave, très grave comme en témoignent des études récentes et des initiatives prises par une trentaine d'associations qui ont décidé de proposer un pacte national contre l'exclusion. Les chiffres sont sans doute connus, mais il est toujours utile de les rappeler.

Plus de 5 millions de personnes sont au chômage, dont 3,3 millions inscrits à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), les autres demandeurs relevant du traitement social du chômage. Des jeunes sans qualification sont touchés, d'autres très diplômés le sont aussi. Une preuve que le mal est profond et qu'il ne peut être guéri par des thérapies traditionnelles. Pire encore, le Gouvernement a décidé d'arrêter tous les programmes de lutte contre le chômage des populations les plus fragiles. Résultat : en moins de deux ans, le chômage de longue durée s'est accru de 30 %,

celui des personnes sans emploi depuis plus de deux ans de 40 %. La précarité se lit aussi dans les statistiques de l'UNEDIC, 40 % des demandeurs d'emploi - à temps plein, partiel et saisonnier - inscrits à l'ANPE ne bénéficient d'aucune allocation chômage. De plus, si 82 % des chômeurs indemnisés perçoivent aujourd'hui moins de 5 000 Francs par mois en moyenne, près de la moitié doivent se contenter de moins de 3 000 Francs. On peut toujours nous dire que la France se trouve sur la voie du redressement, en vérité, le drame du chômage touche de plus en plus de monde bien que nous ne soyons plus dans une phase de récession (comme en 1992), bien que nous ayons enregistré une croissance positive de 2 % en 1994. Combien de Français sans logement ? 200 000, nous dit-on, qui sont sans domicile fixe, vivent dans des abris de fortune ou dans des Centres d'Urgence. Près de

1,5 millions de nos concitoyennes et concitoyens habitent des logements sans confort. Et pourtant, en 1995, les crédits de l'Etat consacrés à l'amélioration de l'habitat n'augmentent pas.

Le nombre des Prêts d'accès sociale à la propriété (PAP) diminue de 5 000 par rapport à 1994. Pour le logement social, la réduction des crédits est encore plus forte : baisse de 15 % du nombre des Prêts Locatifs Aïdés (PLA) et de 50 % des primes PALLULOS, pourtant si utiles à la réhabilitation des logements HLM. La lutte contre l'exclusion est manifestement plus présente dans les discours que dans les actes !

La pauvreté touche aujourd'hui près de 10 % de notre population, 5 millions de personnes vivent avec moins de 2500 F/mois. Près d'un million de nos concitoyens subsistent avec le revenu minimum d'insertion, le nombre des bénéficiaires ayant augmenté de plus de 30 % au cours des deux dernières années. Une preuve encore que la croissance seule ne permet pas de réduire l'exclusion, que l'économie de marché ne permet pas d'intégrer tout le monde et doit être corrigée par une audacieuse politique de solidarité. Tel n'est pas le cas aujourd'hui.

Dès 1993, la Parlement a décidé de réduire l'impôt sur le Revenu de 20 milliards de Francs, une mesure qui favorise surtout celles et ceux qui disposent de bonnes ressources. Fin 1994, il a récidivé en portant la déduction d'impôt sur le revenu pour l'emploi d'une personne à domicile de 13 000 F à 45 000 F, une disposition financée par les contribuables à hauteur de 1,2 milliard de Francs, mais qui n'intéresse vraiment qu'1 % des foyers fiscaux. Tout démontre que les inégalités se creusent dans notre pays. Pour reprendre un propos de René Lenoir (1) "Quand passera-t-on d'une solidarité de l'émotion dans la souffrance à une solidarité pour la justice ?" ■

LOUIS FEUVRIER
Premier Adjoint de Fougères
Conseiller Général

(1) Président de l'Union Nationale Interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOCSS).

Naissance des JDB

Les Jeunes Démocrates Bretons rassemblés sous la forme d'une association loi 1901 sont nés particulièrement de l'influence d'une nouvelle mouvance politique qui a pris forme lors des dernières élections européennes sous l'étiquette : "Regions et Peuples solidaires". Déjà auparavant, des contacts avaient été pris avec différentes organisations de jeunes européens pour aboutir au printemps dernier à Barcelone à la création d'une fédération : la Youth for a Europe of Free Peoples, la YEFP, composée pour l'instant de Catalans, Ecosais, Basques, Frisons, Flamands, Galiciens, Andalous, Occitans, Corse et Bretons, est présidée par une jeune catalane. Les JDB y représentent la Bretagne et les jeunes Bretons.

Les JDB se veulent "autonomes, souples et ouverts". Ils accueillent dans les sections décen-



BUREAU PROVISOIRE
Président : Stéphane Péan, St-Malo. Secrétaire : Jean-François Monnier, Rennes. Trésorier : Bruno Le Clainche, Rennes. Membre : Didier Lalande, St-Nazaire. ■

Les Jeunes Démocrates Bretons, 10, rue Hippolyte Lucas, Rennes - 99 31 06 37.

En couverture

Pour la Bretagne des pays

La Bretagne fut pionnière en matière de régionalisation : le premier Plan breton date de 1954, alors que la plupart des plans régionaux sont de 1984. Pourquoi ne serait-elle pas pionnière à nouveau dans le domaine plus avancé de la micro-régionalisation et plus largement de l'aménagement du territoire, objet de nombreux débats actuels ? Le rapport adopté par le Conseil Economique et Social de Bretagne le 14 novembre 1994, ne manque pas de propositions ambitieuses qui pourraient devenir réalistes à l'horizon 2000-2010 et peut-être avant. Cette étude part d'un double constat et émet

trois grandes propositions.

Un double constat

La Bretagne a hérité de son histoire plus que de sa géographie une armature urbaine relativement équilibrée qui s'organise à deux niveaux : un échelon principal d'une vingtaine de villes bien réparties sur le littoral, mais faibles à l'intérieur ; un échelon secondaire de petits "pays-terroirs" formés autour d'un marché, d'une cité historique ou d'un centre administratif. Le type diffus de développement industriel et rural que la Bretagne a connu de 1950 à 1985 n'a pas remis en cause ce socle ancien ; mais les évolutions plus récentes et les tendances prévisibles amènent à s'interroger sur la pérennité de ce relatif équilibre : les écarts se creusent à nouveau entre l'est dynamique et l'ouest éloigné, entre le littoral sud bien étoffé, le littoral nord plus discontinu et les zones rurales de l'intérieur en déclin ; la polarisation se renforce autour des villes offrant des services de qualité et de grands axes de communication ; le vieillissement de la population entraîne de nouvelles exigences résidentielles ; la crise de certaines branches d'activités menace l'avenir de plusieurs zones importantes.

Face à ces transformations, on assiste à une multiplication des niveaux d'organisation et à un enchevêtrement des politiques et des interventions territoriales sans parvenir à un fonctionnement satisfaisant :

- le découpage traditionnel : 1 265 communes, 197 cantons, 15 arrondissements, 4 départements ;
- les zonages : 18 bassins d'emploi, 35 bassins d'habitat ou de vie, 23 comités de pays, sans compter les découpages propres à chaque administration ou service ;
- les formes d'intercommunalité : 737 SIVU, 124 SIVOM, 60 communautés et 10 districts.

Une nouvelle approche territoriale

Devant l'ampleur des mutations et des disparités qui s'annoncent et devant les lourdeurs de l'ap-



Le découpage proposé par le CELIR (Livres Blancs, 1971).

pareil institutionnel, le CES propose non un échelon de plus, mais une nouvelle organisation des territoires bretons afin de promouvoir un développement d'autant plus performant et ouvert qu'il sera plus enraciné et mieux organisé. Le projet du CES s'articule autour de trois choix stratégiques :

- l'option fondamentale pour un développement équilibré des territoires bretons ;
- le choix du pays comme niveau privilégié d'étude et de développement entre la commune et la Région ;
- un redécoupage possible de la Bretagne en 24 pays encadrant une centaine de bassins de vie ou structures de proximité émanant d'un millier de communes.

1 - Pour un développement équilibré et solidaire des territoires

A l'occasion de la préparation du XI^e Plan et plus encore du débat national sur l'Aménagement du Territoire, le CES avait fait connaître son option fondamentale (cf l'Avis Régional 1993).

- les scénarios de l'Inacceptable - Non à la surconcentration métropolitaine qui rassemblerait l'essentiel des activités et des ressources autour de quelques pôles très performants, moyennant quelques mesures marginales pour corriger les inégalités les plus criantes. Mais non aussi à un saupoudrage des moyens sur la totalité des territoires, dans une logique de répartition égalitaire, de consolidation des identités et des autonomies locales. L'une et l'autre option ne peuvent conduire qu'à une désintégration de l'espace régional et à son impuissance devant les concurrences et les changements à assumer.

- une politique volontariste et prospective à tous les niveaux.

Chaque territoire doit avoir sa chance, sa place reconnue ; mais celle-ci ne saurait être identique pour tous. A chacun de faire valoir son identité, sa détermination, ses atouts dans une vision concertée du devenir de la Bretagne, afin d'assurer la valorisation maximale, spécifique de chaque territoire et la performance globale de l'ensemble régional. La priorité est donnée au projet sur la structure : là où il n'y a pas de vision prospective, il n'y a que des réflexes défensifs, des cloisonnements, des rivalités. Cette politique volontariste repose sur :

- la promotion de l'identité, des valeurs culturelles fortes, l'intensité des réseaux de relation et de coopération ;
- une meilleure organisation de partenariat entre les niveaux territoriaux (grandes villes, villes moyennes, petites villes et collectivités rurales).

comme entre les différents réseaux d'acteurs, de porteurs de projets ;

- un renforcement de l'attractivité de chaque territoire en consolidant les activités existantes, en suscitant des activités nouvelles, en développant les "intelligences" (recherche, formation, animation) ;
- une conception globale de l'aménagement en toutes ses dimensions, ouverte à l'avenir et à l'international.

2 - Le pays, niveau privilégié entre commune et Région

Cette ambition d'un développement équilibré et solidaire de l'espace régional conduit le CES à proposer un niveau territorial qui soit à la fois le sommet coordonnant les initiatives locales, la base de la planification décentralisée, le partenaire normal de la Région et de l'Etat pour leurs politiques d'aménagement.

PLACE DU PAYS ENTRE COMMUNE ET RÉGION

Pour mettre en œuvre le développement équilibré et pour dépasser l'enchevêtrement actuel des institutions, il est proposé de distinguer clairement :

- les niveaux fondamentaux de légitimité, de décision, de prélèvement et de répartition fiscale : la commune, le pays, la Région ;
- les niveaux dérivés de gestion des services et opérations : bassin de vie, département.

Structures de décision pour le développement territorial	Structure de gestion
La commune Le pays La région	Le canton, bassin de vie, SIVOM ou communauté Le département

Les niveaux de proximité - La commune demeure un milieu de vie irremplaçable, l'échelon de base de la citoyenneté et de l'identité, le premier relais de l'appareil administratif, un lieu important d'intégration et d'animation de la vie collective, de gestion des services de proximité courante. La plupart des communes, ne pouvant plus assurer les services croissants de la modernité, s'organisent au niveau intercommunal. Le SIVOM peut être un bon niveau de gestion pour les équipements et les services courants, un maître d'ouvrage pour réaliser des zones d'activités, des opérations importantes décidées à un autre niveau. Est-ce le bon niveau pour avoir l'autonomie financière et exercer les compétences prévues pour les communautés de communes ?

Les niveaux de développement - C'est désormais à d'autres échelons plus vastes que s'exercent les activités économiques, sociales, culturelles.

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

que doivent se situer les instances de programmation et de développement : tout laisse prévoir un rôle accru de la Région à cet égard. Faudra-t-il conserver le département pour les actions de solidarité sociale, la formation de base, les services de proximité ?

Le CES retient donc le pays ou bassin de développement comme échelon privilégié. Il le définit comme un espace d'interdépendance ville-campagne s'organisant en territoire de projet et de solidarité. Il lie ville et campagne autour d'un pôle socio-économique et d'un réseau d'acteurs ayant une convergence suffisante d'activités et d'intérêts pour concevoir, faire reconnaître et réaliser un projet global de développement de son territoire. On sait la place que fait au pays le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire en voie d'approbation. "Le pays constitue le cadre dans lequel l'Etat coordonne son action en faveur du développement local avec celle des collectivités territoriales". Il est tenu compte de l'existence des pays pour l'organisation des services de l'Etat et la délimitation des arrondissements". Il faudra attendre le texte définitif de la loi et ses décrets d'application pour apprécier l'écart entre l'approche proposée par le CES et les décisions du législateur.

LES FONCTIONS DU PAYS

- une fonction de diagnostic et d'étude pour repérer au plus près des acteurs les potentialités à valoriser, les initiatives à appuyer, les opportunités à saisir, pour confronter les points forts et identifier les fragilités, les gaspillages à réduire ;
- une fonction de concertation entre les acteurs locaux (élus, organismes socio-économiques, entrepreneurs, porteurs de projets, réseaux associatifs), les entreprises et services intervenant sur le pays, les niveaux supérieurs de l'aménagement et du développement régional ;
- une fonction d'élaboration, de programmation et de décision d'un projet global de développement ;
- une fonction de négociation et d'engagement entre l'instance représentative à ce niveau et les instances supérieures, par exemple sous forme de convention de développement pour la durée du plan pouvant se traduire ensuite en contrats spécifiques ;
- une fonction de maîtrise d'ouvrage, soit de manière directe pour les actions concernant l'ensemble du pays, soit de manière indirecte par des contrats d'objectifs avec des structures plus locales ou spécialisées.

L'ORGANISATION DU PAYS
Le projet inspirant la structure, une volonté de développement solidaire, une approche globale et prospective des problèmes trouveront le montage institutionnel adopté. A l'image des instances régionales, on propose que chaque pays dispose :

- d'un Conseil de pays : ce peut être un district, une communauté de communes assez vaste, une fédération de communautés. Mais dans un souci de légitimité et de contrôle démocratique, le CES propose à cet échelon un Conseil de pays élu au suffrage universel en même temps et pour la même durée que les conseils municipaux, exerçant toutes les compétences prévues par la loi d'administration de la République (6 février 1992) ;

- d'un Comité de développement, composé des représentants des organisations économiques, sociales et culturelles. Il donne son avis, émet des propositions sur toute question concernant le devenir de son territoire. Il joue aussi un rôle d'animation de rencontres, de débats, d'information, de mobilisation des forces sociales ;
- d'une Agence de développement faisant travailler ensemble des permanents relevant du Conseil de pays et des agents mis à disposition par les Chambres consulaires et autres organismes ;
- en collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat, regroupés à ce niveau sous l'autorité d'un sous-préfet, partenaire et animateur du développement local.

3 - Pour une recomposition des territoires

L'étude du CES, qui a retenu la commune comme base de données, entend prendre du recul envers les découpages administratifs, donner la priorité aux dynamiques socio-économiques, aux réseaux d'acteurs et à leurs projets. Elle propose des espaces polarisés à la réflexion des acteurs locaux et leur soumet deux séries d'hypothèses, avant de privilégier un découpage en 24 pays.

PRIORITÉ AUX VARIABLES ÉCONOMIQUES

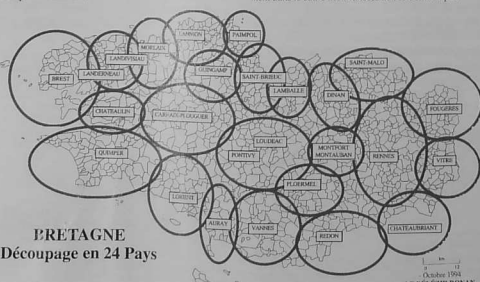
L'adaptation des territoires à la compétition internationale exige une polarisation, une concentration des activités et des équipements, des informations et des réseaux en quelques points forts capables d'entraîner leur environnement :

- hypothèse 1 :** 14 pays organisés autour des pôles urbains importants et des grands équipements ;
- hypothèse 2 :** 20 pays, soient les 18 bassins d'emploi actuels + les pays de Montauban et de Châteaubriant.

PRIORITÉ AUX VARIABLES SOCIOLOGIQUES

Au lieu de tout attendre de l'influence des grands pôles urbains, il faut miser sur les atouts locaux, les entités culturelles et sociales demeurées vivaces, l'attachement à un cadre de vie et de relation attractif :

- hypothèse 3 :** 32 pays ou bassins d'habitat autour des petits centres ;



ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 8

hypothèse 4 : 28 pays conciliant proximité et relatif poids économique.

Les pays pour un développement équilibré

Le CES a retenu comme base de débat l'hypothèse 3 (24 pays) parce qu'elle paraît le mieux concilier les facteurs économiques nécessaires à toute croissance de l'activité et les facteurs humains essentiels pour toute démarche de développement durable et participatif. Cette hypothèse est à rapprocher de quelques indicateurs : 24 unités urbaines de plus de 10 000 habitants, 23 comités de pays, 25 agglomérations accueillant plus de 1 000 élèves dans leurs lycées. Ce découpage laisse peu "d'angles morts" et correspond bien à la perception que les habitants ont de leur espace de vie et d'emploi.

Le CES entend soumettre ce schéma aux services déconcentrés de l'Etat afin de parvenir à un espace de référence globale pour leurs interventions, aux Conseils généraux afin de fédérer les établissements publics de coopération de proximité au niveau des pays, aux organisations économiques, sociales et culturelles pour qu'elles s'organisent à cet échelon. Il propose que la Bretagne, "pays des pays", soit reconnue comme région expérimentale pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, dans le cadre de la loi d'orientation pour l'Aménagement du territoire.

Ainsi que le déclarait le président d'une grande Région qui a adopté déjà cette structuration : "cette notion de pays est subversive et elle va bouleverser les structures administratives ; elle fera évoluer naturellement les structures de groupements intercommunaux, les structures départementales et, dans dix ans, vingt ans, nous nous retrouverons avec une autre réalité territoriale". ■

PAUL HOUË

Rapporteur du groupe Territoires bretons au Conseil Economique et Social de Bretagne

(1) Paul Houë - "Territoires de Bretagne - pour une nouvelle approche". L'avis régional 1994, n° 6 P. 18-30. Territoires de Bretagne (dossier) CES n° 1994 - 52 pages + cartes. Du fait de ses compétences, l'étude du CES a dû se limiter aux quatre départements bretons ; mais elle souligne que plusieurs "pays" chevauchent les frontières régionales. Il faut souhaiter que des propositions identiques soient avancées par les Pays de Loire et la Basse-Normandie, notamment dans le cadre des avancées de l'Acte Atlantique.

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Enquête

Les Bretons bien chez eux

L'Observatoire interrégional de politique (OIP) fait procéder régulièrement, en association avec les Sciences politiques et le CNRS, à des études qui permettent d'établir un tableau de bord annuel de la vie de chaque région. On vient de connaître les résultats de l'enquête réalisée en 1994 par l'institut CSA sur un échantillon de 700 personnes représentatif de la population de la Bretagne (administrative) âgée de 18 ans et plus. En voici les principales données...

Les Bretons dans leur majorité (60 %) considèrent que la population française est "plutôt mal répartie". En matière de répartition des ressources financières de l'Etat, 58 % des Bretons se prononcent pour une politique redistributive.

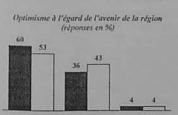
L'état des lieux en Bretagne

64 % des Bretons considèrent que la population est "plutôt bien répartie" sur le territoire régional ; ce résultat place la Bretagne parmi les trois régions où l'équilibre de la population est jugé le plus satisfaisant.

Cependant plus de la moitié d'entre eux considèrent qu'il n'y a "pas assez d'habitants" dans les bourgs et les petites villes. Les Bretons se montrent sensibles à la dévitalisation des campagnes (68 %) et à la surconcentration de la population dans les grandes villes (66 %) ainsi que dans les banlieues (61 %).

L'appréciation du cadre de vie

62 % des Bretons considèrent qu'ils habitent dans un endroit favorisé. La Bretagne fait partie des trois régions où ce score est le plus élevé. De tous, les Bretons sont aussi les plus satisfaits de l'évolution de leur cadre de vie : 50 % estiment que



celui-ci "s'est amélioré depuis quatre ou cinq ans" (12 points de plus qu'en moyenne nationale), 21 % qu'il s'est "plutôt détérioré" et 26 % qu'il "n'a pas changé".

Le développement des villes

90 % se prononcent en faveur d'un modèle de développement des villes fondé sur la diversification de leurs activités ; 6 % seulement considèrent qu'il est préférable qu'elles "aient chacune une activité dominante".

L'aménagement rural

Parmi les mesures à prendre par les pouvoirs publics pour favoriser la vie à la campagne, les Bretons désignent d'abord "le maintien des services publics (47 %)", "l'aide au maintien des commerces" (18 %), "l'aide à la création d'emplois non agricoles" (17 %), "les avantages fiscaux pour les entreprises" (13 %), enfin "le développement des transports et voies de communication (5 %)".

L'identité régionale

62 % des habitants citent aujourd'hui avec exactitude le nom de leur région. La Bretagne fait partie des trois régions où l'identité régionale est la plus forte. Elle est perçue comme "un lieu d'histoire et de culture" par 57 % des habitants soit 14 points de plus qu'en moyenne des régions).

59 % des Bretons ont le sentiment d'habiter dans une région "plutôt riche" et 60 % d'entre eux sont optimistes quant à l'avenir de leur

le peuple breton

Pour comprendre et vivre la Bretagne aujourd'hui

Pobl Vreizh

Abonnement : 140 F. ou plus
B.P. 301 - 22304 Launon Cédex



région (7 points de plus qu'en moyenne des régions).

Plus de la moitié (55 %) considèrent leur région comme "quelque chose de proche d'eux", résultat inférieur à celui du département (68 %), ou de la commune (88 %), mais nettement supérieur à ceux obtenus par l'Etat (18 %) et l'Europe (11 %).

Pour que se renforce le lien des citoyens à la région, 46 % des enquêtés souhaitent "être consultés sur ses grands problèmes".

L'information sur la région

42 % des Bretons se déclarent satisfaits de l'information sur les activités du Conseil Régional, soit une progression de 12 points depuis 1992. Ils s'informent d'abord par la presse (39 %), par les publications du Conseil Régional (17 %), par les panneaux routiers (17 %), puis par la télévision (15 %).

L'image du Conseil Régional

Deux tiers des enquêtés pensent que le CR a élaboré un projet de développement pour l'avenir de la région et 54 % estiment que son action va "dans la bonne direction". L'opinion dominante est que dans dix ans, la vie des habitants dépendra plutôt "des décisions prises au niveau de la région" (49 %), que de celles prises "au niveau national" (41 %).

62 % des Bretons souhaitent que la politique de décentralisation et de régionalisation soit développée, 22 % estiment qu'elle a atteint un niveau suffisant.

Les attentes les plus fortes en matière de développement du pouvoir régional concernent la formation, l'éducation et l'environnement ; 73 % des Bretons formulent le même souhait en ce qui concerne l'aide aux entreprises. ■

ORGANISATIONS

UDB

Avec les démocrates algériens

LE FIS et ses divers avatars n'auraient pu prospérer sans l'aide conséquente d'états étrangers (Soudan, Arabie Saoudite) avec lesquels la France collabore dans de nombreux domaines, y compris militaire. De ce fait le gouvernement français porte une lourde responsabilité dans la mort de 27 ressortissants français en Algérie et dans les événements tragiques qui pourraient survenir en France... L'Union démocratique bretonne, fondée il y a 30 ans par de jeunes Bretons qui avaient soutenu l'indépendance algérienne, réaffirme son soutien à l'opposition démocratique algérienne et plus particulièrement aux mouvements issus de la revendication culturelle berbère, qui sont le reflet d'une réelle aspiration populaire à la tolérance et au respect des différences. La Bretagne veut et doit rester une terre d'accueil pour les combattants des droits de l'homme et du droit des peuples en butte aux persécutions..." (extrait d'une déclaration de Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB). ■

type B.P. 303, 56102 An Oriant/Lorient - 97 36 12 86

NOTENNOÛ

Simeoni candidat président

Créée récemment, la fédération "Régions et peuples solidaires", qui combat le centralisme parisien et prône la maîtrise de leur économie et de leur culture par les régions, a décidé de présenter Max Simeoni à la prochaine élection présidentielle. L'UDB soutient cette candidature. (97 36 12 88).

La Loire à toutes les saucés

Les conseillers de la région Centre ont demandé que le nom de celle-ci devienne "Centre-Val de Loire", ce qui ne plaît pas à Olivier Guichard qui veut monopoliser la Loire pour sa pseudo-région. La remise en cause - enfin ! - de cette structure artificielle arrangerait tout le monde, à commencer par les maires et élus locaux, chefs d'entreprise, universitaires, artistes, écrivains et autres responsables qui signent en masse l'appel pour une nouvelle région Bretagne... à cinq départements, bien sûr. (CUAB, 90, route Villes-Babin, 44380 Pornichet).

SOLIDARITÉS

Association de lutte contre les maladies du foie

Sus à l'hépatite C

Dans l'hexagone, il a déjà contaminé dix fois plus de personnes que le Sida, mais il fait beaucoup moins de tapage dans les grands médias. "IT", c'est le virus de l'hépatite C, fléau silencieux de notre fin de siècle. L'association de lutte contre les maladies du foie (ACMF) lance un cri d'alarme.

Le virus de l'hépatite C se transmet par le sang, les seringues mais aussi par d'autres modes non encore déterminés. La contamination a terriblement augmenté depuis les années quatre-vingts. Le virus n'est systématiquement dépisté chez les donneurs de sang que depuis mars 1990. D'après le Ministère de la Santé, entre 400 000 et 2 millions de personnes seraient déjà porteuses.

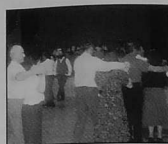
Au bout de 10 à 15 ans d'incubation, l'hépatite C évolue souvent vers une forme chronique, un cancer du foie ou une cirrhose. Et aucun symptôme ne vous en avertit, sinon une fatigue anormale.

Elle-même contaminée, vraisemblablement lors d'une série

de transfusions pratiquée avant une transplantation rénale (*). Claude Verdes a fondé l'ACMF. Elle milite avec une quarantaine d'adhérents pour qu'on puisse trouver un vaccin comme cela a été fait dans le cas de l'hépatite B. Car pour l'instant, il n'existe aucun traitement, sinon la transplantation du foie - solution extrême - ou l'Interferon alpha dont l'efficacité n'est pas satisfaisante et les effets secondaires comparables à ceux d'une chimiothérapie lourde. Pour ne rien arranger, il n'est pas toléré par les gens qui ont subi une transplantation.

Dépistage indispensable pour les transfusés et les transplantés

L'association organise actuelle-



Un fest-deiz, organisé par l'AMLE.

ment des manifestations festives, dont les fruits sont destinés à équiper le laboratoire rennais d'Hépatologie dirigé par le professeur Guillouzo d'un incubateur et d'un stérilisateur.

L'association travaille aussi à informer le public. Elle incite les gens à se faire vacciner contre l'hépatite B (dont les effets sont comparables à ceux de l'hépatite C). Et à faire pratiquer un dépistage de l'hépatite C : "Ce test est indispensable pour les personnes qui ont été transfusées et celles qui ont subi une transplantation, voire des examens médicaux à risque", soulignent les membres de l'association.

L'ACMF a besoin du concours de toutes les bonnes volontés pour démultiplier l'information. Elle fait aussi appel aux cotisations et aux dons pour augmenter les moyens de la recherche. La course contre la montre a déjà démarré pour quelques centaines de personnes qui ont déjà été contaminées en Côtes d'Armor. ■

Contact : ACMF, 19, rue de la Pompe, 22510 Moncontour-de-Bretagne, 96 73 50 90.

* Une personne porteuse du virus de l'hépatite C peut tout à fait subir une transplantation d'organe.

En bref...

• **Un réseau Aide et Action** vient de voir le jour sur la région de St-Brieuc. Une antenne du même type existe déjà à Lannion. L'Association Aide et Action a pour but principal de développer la scolarisation dans certains pays (en Afrique, à Haïti, en Inde), notamment par le biais d'un système de parrainage des enfants. Pour tout contact : à Lannion, Lydie Lavanant - 96 37 08 71 (soir ou week-end) ; à St-Brieuc (Mérin), Christiane Perrais - 96 62 18 70.

• **Max Havelaar : deux solidarités plutôt qu'une.** Le "café Solidaire" distribué dans une centaine de points de vente en Bretagne (de l'épicerie à l'hypermarché) est désormais torréfié et conditionné par les travailleurs handicapés du CAT de Bain-de-Bretagne. L'AGBHP a contribué à l'équipement en matériel. Rappelons que "Max Havelaar" est un label qui garantit une meilleure rétribution des petits producteurs de café ainsi qu'un pré-financement de leur récolte. En Bretagne, ce café est distribué grâce au travail conjoint d'une association Max Havelaar (5, rue Bizette, 35000 Rennes) et d'un petit torréfacteur (Lobodis - Saver du Moulin, 22800 Le Lézay). Nous y reviendrons bientôt dans cette rubrique solidarités.

• **Le Réseau-Solidarité** organise une campagne de cartes postales à envoyer au sommet des Nations Unies pour le développement social, qui se tiendra du 6 au 13 mars à Copenhague. Objectif : exiger une économie au service de l'homme. "La recherche à tout pris de la productivité, de la compétitivité et de la flexibilité conduit toutes les sociétés du monde, du nord comme du sud à la même impasse, celle de l'exclusion, qui se manifeste par le chômage massif, la pauvreté, la précarité. Nous ne voulons pas d'un sommet de Copenhague qui se résume à des discours sans lendemain", expliquent les responsables du réseau, estimant à 10 000 le nombre de cartes qu'il faudrait envoyer pour que l'action soit crédible. Les cartes sont à demander à Réseau Solidarité, 5, rue François Bizette, 35000 Rennes.

Bretagne horizon 2015

Par MICHEL PHILIPPONNEAU

Industrie et aménagement du territoire

L'avis régional, revue du Conseil économique et social de Bretagne, vient de publier deux rapports d'autosaisine : Renforcer l'industrie en Bretagne et Territoires bretons et le Conseil régional, lors de sa session budgétaire, a précisé le rôle des programmes régionaux d'aménagement du territoire (1).

Michel Philipponeau, qui reprend pour Armor magazine une série d'articles sur la Bretagne à l'horizon 2015, fait part de ses réflexions de géographe sur les conceptions diverses dont témoignent ces rapports sur le rôle de l'industrie dans l'aménagement du territoire régional.

Le modèle industriel breton montrait à la fois qu'une politique d'ensemble de relance de l'industrie bretonne était indispensable, mais que certaines mesures devaient être différenciées pour tenir compte des caractéristiques spécifiques des divers secteurs géographiques. L'analyse de l'évolution et des perspectives de 40 agglomérations bretonnes montrait aussi le rôle essentiel des acteurs locaux dans le dynamisme des "pays" (2).

Renforcer l'industrie en Bretagne

Le rapport du C.E.S.R., élaboré par un groupe de travail et présenté par un délégué syndical s'inspirait, sans les citer de publications d'économistes (3) et des chapitres généraux du modèle industriel breton. On peut cependant s'étonner qu'un responsable C.G.T. ne cherche pas, comme le recommandait son organisation, à "faire valoir une logique de besoins comme objectif structurant de toutes les actions qui participent à l'aménagement du territoire... Enrichir la notion de besoin et la traduire en revendications concrètes, c'est aussi multiplier les raisons d'agir des salariés et se donner une meilleure capacité d'intervention" (4).

Cette logique des besoins aurait dû conduire à démontrer que ces derniers ne sont pas les mêmes, dans un secteur connaissant encore une forte expansion industrielle, comme celui de Vitre et des secteurs touchés par une crise structurelle comme le Tréport et les villes-arsenaux et les petites villes de Bretagne centrale, où les I.A.A. qui avaient limité la désertification, risquent d'être affectées par une baisse de la production agricole.

Il est aisé d'obtenir un consensus sur des mesures d'ensemble, sur la priorité à accorder "à la valeur ajoutée pour assurer un développement compétitif et durable, avec des créations d'emplois stables et qualifiés".

Mais comment ces mesures générales peuvent-elles "prendre en compte les impératifs d'amé-

gement du territoire ?" L'équilibre intrarégional ne dépend-il pas de mesures de relance géographique différenciées, répondant effectivement à une logique de besoins ? Mais cette conception, développée dans le modèle industriel breton semble visiblement heurter les inspirateurs de ce rapport d'autosaisine.

Une nouvelle approche des territoires en Bretagne : les Pays

Le rapport présenté par Paul Houé, en développant la notion de "pays" montre précisément la nécessité de "soutenir et renforcer le développement global et l'attractivité de chaque territoire". Niveau privilégié entre la commune et la région, le "pays" peut constituer "un espace de référence globale d'étude de concertation et de programmation qui peut être retenu par le plus grand nombre d'opérateurs".

Le rapport se défend de proposer un niveau supplémentaire, face à "l'implémentation et à l'enchevêtrement des niveaux". Mais est-il réaliste de penser que le département, comme le canton, circonscription électorale du conseiller général, souvent cadre du SIVOM ou d'une communauté de communes, disparaîtront aisément devant le "pays" ?

La loi du 6 février 1992 systématisait le niveau intercommunal avec la création de communautés de communes et la multiplication de districts. Son application a été particulièrement rapide en Bretagne. L'Ille-et-Vienne où le conseil général a privilégié depuis longtemps l'intercommunalité est pratiquement couverte par ces organismes qui, avec la fiscalité propre, disposent de ressources et de moyens d'action efficaces.

On peut regretter la faible dimension de communautés de communes créées, souvent par initiative du conseiller général transformant un SIVOM. Fin 1993, sur 60 communautés de communes regroupant en Bretagne 543 communes et 800 000 habitants, 19 seulement regroupent plus de 10 communes et 8 plus de 20 000 habitants. Rares sont les communautés qui, comme celle du Bocage vitréen, avec 3 cantons et 31 com-

munes, regroupent plus de 40 000 habitants, Vitre ne représentant que 35 % de la population totale (5).

Cependant ces nouvelles institutions qui ont compétence dans l'aménagement de l'espace et le développement économique disposent avec la fiscalité propre et si elles le souhaitent, avec la taxe professionnelle communautaire, de moyens leur permettant de multiplier leurs actions. La création et l'extension de zones d'activités, de construction de bâtiments industriels représentent souvent un élément clé de la politique communautaire : on en attend des emplois et des ressources fiscales.

Il n'existe pratiquement pas de coïncidence entre le cadre intercommunal et le "pays", quel que soit le découpage proposé. Le nombre varierait de 14 à 32, selon que soit privilégiée une polarisation autour de centres urbains importants, ou la signification sociale et culturelle de "bassins d'habitation" ou de "bassins de vie" épousant "la diversification de pays-territoire".

Au moins dans une première phase, le "pays" ne peut être qu'une fédération d'organismes intercommunaux, communauté urbaine, districts, communautés de communes, disposant d'une autonomie liée à des moyens financiers propres. Un découpage s'appuyant sur des éléments purement théoriques et statistiques, sans prise de contact directe avec les collectivités intéressées, peut difficilement déboucher sur des propositions d'action concrètes.

Sur le plan industriel, on peut craindre une trop grande dispersion des opérations : le "modèle industriel breton", géographiquement éclaté, favorable à l'équilibre intrarégional ne doit pas pourtant aboutir à une pulvérisation des actions, coûteuse et peu efficace.

Les programmes régionaux d'aménagement du territoire

Les interventions de l'Etat avec la P.A.T., celles de la région qui réserve 40 % de ses crédits d'aide aux entreprises, aux "bassins d'emploi en crise", s'ajoutant à celles de l'Europe (objectif 2,

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

► Sb, Leader, Konver, Pesca) visent à rétablir les grands équilibres entre l'Est et l'Ouest de la région, entre la Bretagne centrale et les zones sublittorales.

Encore fallait-il inciter les collectivités à travailler ensemble à l'élaboration de programmes pouvant bénéficier de ces multiples et complexes interventions financières. Le supplément que la région apporte, avec les programmes régionaux d'aménagement du territoire (600 MF en 5 ans au contrat de plan, 134 MF inscrits au budget 1995) a effectivement incité les responsables locaux, politiques et socio-professionnels à se regrouper dans 11 "territoires PRAT". Ces territoires intéressent les "zones éligibles" de l'Ouest et du Centre correspondant assez bien à certains découpages proposés dans le rapport sur les "pays", mais fait essentiel, ils ont fait l'objet d'un accord des acteurs locaux.

La préparation des PRAT s'est déroulée pendant le 2^e semestre 1994. Des comités de coordination ont travaillé sur l'initiative des conseillers régionaux de la zone, démarche pragmatique qui s'est révélée efficace. Après un état des lieux prenant en compte les orientations déjà arrêtées, le rapport hiérarchise les projets devant contribuer au développement local et auxquels le PRAT apporte une valeur ajoutée.

La politique des villes moyennes, avec 68 MF de crédits régionaux et 22 MF des fonds européens de 1995 à 1998, s'ajoute à cette intervention du PRAT et doit favoriser le rayonnement de 17 villes "moyennes", centres de "pays".

Contrairement au rapport du C.E.S.R. considérant que la relance de l'industrie bretonne dépend d'une politique générale uniforme, le conseil régional a bien compris la nécessité

d'une différenciation géographique des aides. La valeur ajoutée que représente le PRAT a favorisé en outre la concertation des responsables locaux autour de projets concrets.

Dans les secteurs non éligibles à ces aides, il serait souhaitable que les responsables locaux entreprennent une démarche analogue de concertation autour de projets dépassant les structures intercommunales pour prendre la dimension du "pays".

La proposition du C.E.S.R. de rétroiter la Bretagne comme région expérimentale pour la mise en œuvre de la politique des "pays", dont la loi sur l'aménagement du territoire reconnaît l'intérêt, paraît logique, "compte tenu de ses acquis et de ses atouts", vient d'écrire dans un journal de Paris (1) : "Il faut retirer aux exécutifs locaux les pouvoirs de décision qui leur ont été attribués, notamment dans le domaine des marchés publics et dans celui de l'urbanisme... Devrait également être rétabli le contrôle a priori dans les domaines qui demeureront de leur compétence... Ces dispositions auront l'avantage de rendre à l'Etat, dont chacun déplore la faiblesse, le plein exercice de ses prérogatives régaliennes".

MICHEL PHILIPPONNEAU

(1) L'avis régional (C.E.S.R. N° 6 - 1994). Michel Cez, Renforcer l'industrie en Bretagne. Paul Houé, Territoires de Bretagne : pour une nouvelle approche. Conseil régional Budget 1995. Chap III.1.

(2) Michel Philipponeau. Le modèle industriel breton. P.U.R. 1993.

(3) Yves Morvan. Pouvoir d'action économique des régions et aménagement du territoire. Cahiers économiques de Bretagne. Juin 1994. Yves Morvan, Marie-Joséphine Marchand. L'intervention économique des régions. Paris. Montchrestien 1994.

(4) Jean Maudin. Aménagement du territoire, p. 39. Cahiers du centre fédéral d'études économiques et sociales de la C.G.T. Analyse et documents économiques n° 56 - Août 1993.

(5) Michel Guillemin. Les communautés de communes : un essor si bien qu'il inquiète. INSEE. Octant n° 59 - Déc. 1994.

Bretagne : combien de kilomètres ?

Question : "Quelle est la longueur des côtes de Bretagne ?" Si vous répondez "avec ou sans la Loire-Atlantique ?" vous avez tout faux, le problème n'est pas là, si vous demandez "à marée haute ou à marée basse ?" vous avez déjà mieux cerné la difficulté...

Le béton de certitudes de notre système d'enseignement et d'information nous communique chaque jour son lot de données chiffrées à considérer comme parole d'évangile. Toute entité administrativement reconnue se retrouve donc bardée d'un lot de mesures dont on oublie toujours la relativité. Ainsi, le nombre d'habitants de l'Hexagone, après recensement, devrait être considéré à plus ou moins quelques pour-cent près, c'est-à-dire à plus ou moins plusieurs centaines de milliers d'individus ; mais on nous l'indiquera à l'unité. Et pour qu'un pas avec des décimales ? Alors, s'agissant de quantifier la longueur d'une côte, à quel rocher, à quel grain de sable doit-on s'arrêter ?

A ces difficultés de mesure des réalités de notre environnement, les scientifiques ont

essayé d'apporter des solutions sous forme de modélisations. L'une des voies en vogue actuellement est la Théorie du Chaos, valorisée en particulier par les travaux de B. Mandelbrot chez IBM. Et quel thème a retenu initialement ce laboratoire pour ses travaux ? La longueur des côtes de Bretagne. Etonnant, non ? D'autant que les courbes dites "fractales" qui donnent une image géométrique de cette théorie, se retrouvent dans le chou-fleur !

Mais, même si ce discours scientifique vous indiffère, vous conviendrez avec moi que la réponse chiffrée à notre question initiale n'a finalement guère d'importance. Car il est bel et bon que ce que l'on aime ne puisse être précisément mesuré. ■

HERVÉ LE BORGNE

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 12

Un débat anachronique

Résultat positif du double septennat qui s'achève - d'aucuns diront le seul - la décentralisation, voulue par le Général de Gaulle mais réalisée par les lois Defferre, est présentée par certains comme la cause de tous les maux, en particulier la source de la corruption. Un ancien et au surplus brillant préfet de Loire-Atlantique, fidèle à sa longue croisade pour le centralisme et le retour du Tout-Etat, vient d'écrire dans un journal de Paris (1) : "Il faut retirer aux exécutifs locaux les pouvoirs de décision qui leur ont été attribués, notamment dans le domaine des marchés publics et dans celui de l'urbanisme... Devrait également être rétabli le contrôle a priori dans les domaines qui demeureront de leur compétence... Ces dispositions auront l'avantage de rendre à l'Etat, dont chacun déplore la faiblesse, le plein exercice de ses prérogatives régaliennes".

La méthode est bien connue. On occulte ce qui a réussi dans une décentralisation (d'ailleurs imparfaite car incomplète), notamment les équipements publics, sociaux, scolaires, etc., la formation professionnelle, la culture, l'environnement, le lancement d'actions régionales dynamiques, y compris dans le cadre européen (par exemple l'Arc Atlantique), pour épingler quelques cas de malversations infiniment moins nombreux (mais mieux connus) qu'à d'autres époques : l'a-t-on oublié, jamais la corruption ne fut aussi florissante que sous les régimes hyper-centralisateurs, de Colbert au Second Empire, y compris à certain préfet célèbre de Napoléon III ?

Au terme du raisonnement de Jean-Emile Vié, la France devrait donc être dirigée et administrée non par les élus, par nature corrompibles, mais par des fonctionnaires, par essence au-dessus de tout soupçon. Rien dans l'Histoire, (même après 1870) ne justifie ce genre de ségrégation.

Comme la démocratie, dont elle est à la fois conséquence et condition, la décentralisation est faite avec des hommes et présente les risques inhérents à la nature humaine, contre lesquels il faut évidemment se prémunir. Mais, comme la démocratie, elle est désormais chez nous irrévocable. Et l'on pourrait dire d'elle ce qui a été dit aussi de la démocratie, que c'est peut-être le pire des systèmes... à part tous les autres, qui avaient laissé la Bretagne dans l'état de sous-développement où nous l'avons trouvée en 1950, allant jusqu'à s'attaquer à sa langue, à son histoire, à sa culture, à son identité, c'est-à-dire à son âme. Alors, cher monsieur le Préfet Vié, notre religion est définitivement faite à cet égard et ce débat, très passionné, paraît ici quelque peu anachronique : on ne revient pas en arrière sur ce genre de question. ■

JOSEPH MARTIRAY

(1) "La décentralisation, source de corruption", par Jean-Emile Vié, Le Figaro, 29 décembre 1994.

BRETAGNE EUROPE

• "The Independent" de Londres écrit : "on n'a pas encore pris la pleine mesure de l'étroitesse des liens entre Paris et les responsables du génocide rwandais. La République Française a soutenu l'ancien régime et il est admis qu'elle arme ses survivants en exil". Pour tous ceux qui voudraient mieux prendre conscience de l'étroitesse de ces liens, il est recommandé de lire "Le Génocide franco-africain" de Pascal Krop aux Editions Jean-Claude Lattès.

L'Assemblée générale 1995 aura lieu en mai prochain. Tous les adhérents seront convoqués individuellement. (B.E., BP 434, Lamballe Fax 98 01 66 57).

• En excluant de ses écoles les élèves qui portent le foulard islamique, la France donne au monde entier une jolie leçon d'étroitesse d'esprit totalement incompatible avec une politique économique libre-échangiste, estime Asiaweek, hebdomadaire de Hong-Kong.

• Pour Zlatko Dizdarevic, éditorialiste à Oslobođenje (Sarajevo) "ici, en France, le drame est d'ampleur équivalente à celui de Bihac". La "bande" qui monte un spectacle moralisateur avec l'innocente Taslima Nasreen, tout en faisant ce qu'elle fait à Bihac, mène une politique "pornographique".

• Le Frankfurter Allgemeine Zeitung de Francfort s'est intéressé à la Polynésie française qui a totalement perdu son autonomie alimentaire malgré la variété de ses ressources et qui connaît un niveau de prix parmi les plus élevés du monde et un chômage galopant sans couverture sociale : "beaucoup de Polynésiens ne sont pas français de cœur, mais de raison, raisonnement économique s'entend...". ■

REVUES

★ ACCES, n° 6 - Une imposante livraison de 110 pages grand format, abondamment illustrée, consacrée au projet de "Communauté européenne de la mer" pour une nouvelle approche de l'Union européenne et réalisée en collaboration avec la CRPM. Parmi les auteurs, Georges Lombard, Guy Labouërie, Joseph Martiray, Henri Lécuyer, Georges Pierret, PH. Paillet, Alain Guillemin... (Graph'edit, 59, rue de Maubeuge, Paris - 30 F).

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Toubon le menteur

Dans une lettre au vice-président du Comité français du Bureau européen pour les langues moins répandues, datée du 24 décembre, Jacques Toubon, ministre de la Culture, écrit au sujet de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, créée par le Conseil de l'Europe en 1992 : "Le Premier Ministre a conclu qu'il était impossible à la France de signer cette Charte sans contraindre à des principes constitutionnels solidement établis".

En juillet 2007, le même Toubon déclarait sur les ondes de Radio Bro Gwened, radio associative morbihannaise : "La France a signé la Charte mais ne l'a pas encore ratifiée". Ce qui était à l'époque un mensonge grossier apparaît aujourd'hui comme une tromperie savamment orchestrée. ■ CHRISTIAN GUYONVARCH.

Le Conseil de l'Europe et la minorité nationales

Le 31 janvier 1995, à l'initiative de l'UFCF (dont le Président Pierre Le Moine est Président) a été approuvée la déclaration suivante :

"La question des minorités nationales est l'un des problèmes qui se pose avec le plus d'acuité et d'urgence aujourd'hui en Europe. Les tensions ethniques et raciales, ingrédients importants de plusieurs guerres dans le passé, refont surface en Europe et dans d'autres continents provoquant guerres, purifications ethniques, extinctions, génocides. Elles mettent en jeu la stabilité de l'ensemble de l'Europe et donc la poursuite du processus d'unification et de démocratisation de ces Etats, membres et non membres du Conseil de l'Europe. Compte tenu de sa vocation et de son étendue géographique, le Conseil de l'Europe se doit d'aider à résoudre ce type de conflits. Le fondement de la protection des minorités nationales est, naturellement aussi bien politique que juridique et réside dans la construction et le maintien d'un climat de confiance entre les diverses composantes de la population. Pour y contribuer, il faut déployer toute une panoplie d'initiatives. Elles comprennent en partie les "mesures de confiance" et d'autre part les aspects normatifs. Un protocole additionnel à la Convention-Cadre élaborée en 1994 doit être mis au point pour décembre 1995. Signalons que la charte européenne des langues régionales ou minoritaires a déjà été signée par 13 Etats membres, membres et non membres du Conseil de l'Europe. Trois ratifications supplémentaires entraîneront son entrée en vigueur. On attend toujours que la France se manifeste...". ■

TGV : une vocation européenne

Tout au long du débat relatif à l'Aménagement du Territoire et lors de la préparation du Contrat de Plan, les contributions des CESR de Bretagne et des PdL ont eu pour ambition de favoriser le dynamisme et la cohérence régionale, ainsi que de développer une vocation européenne.

Il est apparu utile aux deux CESR de se concerter afin de dégager dans l'intérêt de l'Ouest dans son ensemble une proposition commune

al l i a m m

(Directeur - Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE
INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE

Abonnement 150 F - P. LE Bihan
16, rue des Fours-à-Chaux
35400 ST-MALO
C.C.P. 167 20 W Rennes

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 13



Pat et John Hume (doc. La Vie).

"Européens de l'année"

Pat et John Hume ont été élus Européens de l'année 1994 par l'hebdomadaire La Vie et de grands médias d'Europe.

John Hume avait été l'un des invités aux rencontres et débats qui eurent lieu lors du 15^e Festival du Cinéma de Douarnenez, consacré au Peuple Irlandais, en 1992.

Ces débats, avec le recul, annonçaient ce chemin vers la paix. Pour mémoire, outre les invités "cinéma", le Festival de Cinéma de Douarnenez (avec l'aide de Roger Faligot) avait invité John Hume (membre des Communautés et député européen du SDLP), Pat The Cope Gallagher (ministre d'Etat de la République Irlandaise), Lucelita Bheathnach (représentante du Sein Fein), Ian Paisley Jr (Unioniste), Joe Harrington (Travailleuse de Limerick) et Vincent McCormick (Northern Ireland Civil Liberties Council) et 2 ex-membres de l'Armée Britannique en Irlande du Nord.

Nous sommes fiers et heureux de cette distinction décernée à Pat et John Hume. ■

ANIG STREIFF
ERWAN MOALIC

* Le Festival 95 sera consacré au Peuple écossais (2027 août).

Justice pour Seznec

Il y a 70 ans, Guillaume Seznec était condamné au bagne à perpétuité sur l'infime conviction fragile de jurés qui, dix ans après avoir prononcé cette condamnation à une majorité simple, ont signé une pétition réclamant la réouverture du procès. Pour que ne se renouvelle pas ce qui fut "l'erreur judiciaire du siècle", vient d'être constituée l'Association France-Justice - Justice pour Seznec à laquelle nous vous conseillons d'adhérer (40, rue de Rochechouart, Paris-9). ■

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉES RÉGIONALES - billet n° 6

Toposcopie

Comme chaque début d'année, avec les vœux, les conseillers ont eu l'étréne du BUDGET PRIMITIF RÉGIONAL 1995 : 655 pages de propositions d'affectations de 2,665 milliards de francs, à étudier pour les séances plénières, du CESR les 16 et 17 janvier, du CR les 23-24 janvier.

Réservant d'éditer en mars le tableau détaillé du BP après le vote définitif, ce billet en fait une "toposcopie" particulière. Topos, en grec, c'est un lieu de pays, c'est aussi un point de discours ; scopein c'est regarder.

★ C'est la Région Bretagne qui est le lieu du budget, mais une aire aux multiples découpages. Le 15 décembre dernier au club de la presse, des universitaires géographes présentaient, faisant suite à leur atlas de 1990, une sorte d'audit : "géographie et aménagement de la Bretagne". Au total 105 cartes et 67 graphiques visualisent des réseaux complexes.

Limité à quatre départements le BP abonde aussi en graphiques, qui pourraient se traduire en cartes, comme apparaissent les programmes routiers, ou la Rance fluviale dont une nouvelle partie sera "classée". Cette topographie s'exprime en ZONAGES ; c'est le mot de passe de la récente toponymie.

Cela va des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, aux zones d'assainissement, autonome ou collectif. Un avis devra d'ailleurs être donné sur un plan régional d'élimination des déchets industriels, à l'horizon 2002, avec pour zones : les départements pour les déchets banals, la région pour les déchets industriels spéciaux. Les conseillers sont invités à bien mesurer l'impact de telles mesures sur le tissu économique breton.

Bel exemple de zonages, l'OPARCA en faveur du commerce et de l'artisanat intéresse 95 cantons et les îles. Se superposent les zones européennes : 14 de ces cantons bénéficient du fonds social aux côtés du Trégor, 2 Brest et Lorient, et 75 du fonds 5 B des zones rurales fragiles...

Après mûres réflexions, la Région a défini en mai dernier, les zones d'application des PRAT programmes régionaux d'aménagement du territoire (chro. n° 226 et B. n° 1) : 11 territoires ont été individualisés avec, pour chacun, des axes prioritaires, définis avec les élus et tous les acteurs du développement réunis en "comités de coordination locaux".

Au total 134,5 MF sont disponibles pour cette 1ère année, avec une dominante pour les territoires les plus éloignés de Rennes, puisque les six à l'ouest d'une ligne symbolique Plouha-Hennebont recevaient 70 % des crédits, les cinq à l'est devraient se contenter de autres 30 %. Un épais dossier complémentaire de 13 cm détaille les actions retenues ; indispensable topo-guide.

★ Le caractère original de ces PRAT, une initiative Bretagne, est un "point majeur du discours", du topo-budget ; seconde façon de poursuivre notre toposcopie en relevant les nouveautés 95 ; elles témoignent de ce que les politiques régionales ne sont pas figées, mais ouvertes, évolutives.

D'abord en matière de FORMATION, qui mobilise 42,5 % du total, un peu plus qu'au BP 94, mais moins que les 49,6 % de 91. Une rubrique inédite apparaît, assortie de 61,4 MF, dotation de l'état transférée à la région depuis juillet 94, pour la formation individualisée. Il s'agit d'assurer des formations

qualifiantes aux 16-25 ans sans CAP.

Un programme accueil-informations-orientation est mis en place en forme de "espaces jeunes", afin de préparer le transfert de compétence sur la partie préqualifiante des CFI. De plus ces jeunes auront accès au chèque-force.

C'est aussi une dimension nouvelle soulignée : la recherche systématique de partenariat avec les entreprises, pour développer l'emploi. En ce sens, seront poursuivis les contrats d'objectifs avec les branches professionnelles : BTP, nettoyage, plasturgie... (B. n° 2).

Pour les étudiants, le programme ATLAS remplacera, fin juin 1995, le programme JOIE (B. n° 3) : la durée des projets internationaux sera étalée sur trois années, dans une Europe étendue jusqu'à l'Oural, mais aussi en Asie, Amérique, Afrique.

Un nouvel axe dans la formation initiale, est d'intégrer franchement les dispositifs multimedia dans les pratiques pédagogiques.

★ C'est également en faveur des utilisateurs actuels et potentiels du multimedia (B. n° 4) qu'apparaît un programme ITR informatique-télécommunication-réseaux. Regroupant des crédits des budgets recherche, innovation, aides aux entreprises, il est doté de 17,7 MF. Le lancement de cette année informatique, aura lieu le 23 février, signe que la Bretagne entend prendre sa place, déjà bien affirmée, dans l'évolution des techniques et services, utilisant des "autoroutes de l'électronique".

Ainsi sera mis en œuvre le projet IMMÉDIAT, de transmission d'images médicales et de diagnostics à distance.

Afin de favoriser l'émergence de nouvelles activités en entre-

prises, à partir des résultats de la recherche, un nouveau dispositif va disposer tout de suite de 1 MF.

Pour les entreprises encore, a été lancée l'opération PATRACE, de parrainage de PME sous-traitantes bretonnes, par de grands groupes industriels : un crédit de 3,8 MF est ouvert, dans l'esprit de Bretagne-Qualité-Plus, Citroën-superforce, ou Bretagne-environnement-plus.

Par similitude de vocabulaire, un programme compétitivité-plus se retrouve au chapitre agriculture, pour une meilleure utilisation et valorisation du bois. Côté pêche, sera créé un nouvel outil d'intervention en faveur de la pêche artisanale. Dans l'esprit de l'opération du ministère de l'environnement "1000 défis pour la planète", un nouveau programme est inscrit au BP avec 3 MF pour "la sensibilisation et l'amélioration de la connaissance en environnement". (B. n° 5).

★ C'est aux antipodes que se termine cette toposcopie, dans l'île japonaise d'Awaji, où le 12 janvier, a été posé le premier bloc de granit, solennellement extrait de la baie de Roscoff le 7 octobre dernier. De nombreux autres suivront qui formeront la base de 210 mètres du Monument de la Communication, France-Japon.

En apportant son appui au projet, la Région Bretagne sait que les "autoroutes de l'information" font de ce terminal lointain, un voisin très proche. ■

RAYMOND LETERTRE



POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Affaire de Boquen (suite)

Qui sont les sœurs de Bethléem ?

Armor magazine, Le Télégramme, Le Monde, Ouest-France, La Croix, TFI, FR3, France Culture... depuis deux mois, "l'affaire Boquen" dans le Mené (voir Armor magazine, décembre 1994) fait grand bruit. Conflit symbolique qui touche au sacré, privatisation d'espaces considérés comme publics... il y a dans cette histoire de construction d'un monastère de solitude et d'ermitages autour de l'ancienne abbaye de Boquen matière à roman.

Qu'est cette société des Corbières, propriétaire ? Qui est sœur Marie, fondatrice en 1950 de la Communauté de Bethléem ? Quels sont les liens entre cette congrégation religieuse et celle de Saint-Jean (16 couvents dont 9 en France), si proches dans leurs parentés spirituelles ? Où sont les propriétés Bethléem en France ? Autant de questions dans un domaine où tout se confie à l'opaque !

Nous ouvrons ici quelques éléments de réponses susceptibles d'éclairer l'actualité récente et à venir.

C'est sœur Misaëlle, elle-même, directrice de la congrégation Bethléem à Boquen, qui nous a ouvert le chemin. Longues conversations téléphoniques en novembre et décembre pour débrouiller l'imbroglio de ce dossier. A une question anodine sur le fonctionnement de son ordre religieux, la douce voix s'est transformée en son contraire "Nous n'avons pas le droit de parler !"

Silence et mutisme

"Sic" Alors qui ? Sœur Marie en Italie ? Jointe au téléphone, même mutisme et renvoi sur deux parisiens, seules personnes habilitées ; Maître Falcoz, notaire, et Hugues Renaudin, président de la société des Corbières, propriétaire de l'abbaye de Boquen depuis 1981 et déjà présent lors de l'arrivée des sœurs en 1976 Boquen (source : livre de Guy Luszinski "Boquen chronique d'un espoir", 1977).

Propos polis, informations au compte-goutte ! Alors nous avons voulu en savoir plus. La loi du silence semblait être la règle de cette congrégation qui n'accepte ni interviews, ni photographies de face d'aucuns ou d'aucunes de ces membres...

Au bout du chemin, une énorme surprise !

Contrairement à ce que dit l'évêque de Saint-Brieuc, cette

communauté monastique, vieille de seulement 40 ans, n'est pas pauvre, mais très riche de 20 propriétés monastères en France, Italie, Belgique, Israël, Autriche, Espagne, Etats-Unis (voir encadré) et ceci dans des sites très convoités : îles de Lérins en face de Cannes, propriétés à Boëges face au lac d'Evian, propriétés dans la

La famille monastique de Bethléem

1967 : N.-D.-de-la-Gloire-Dieu, 74420 Boëges. 1971 : N.-D.-de-l'Unité, Pugny-Chatenod, 73100 Aix-les-Bains. 1972 : N.-D.-de-Bethléem, route de Poligny, 77140 Nemours. 1973 : N.-D.-de-Solitude, Ile St-Honorat-Lérins, 06406 Cannes. 1974 : N.-D.-du-Buisson-Ardent, Carrière-en-Chartreuse, 38380 Saint-Laurent-du-Pont. 1976 : N.-D.-de-la-Croix-Vivifiante, Boquen, 22640 Plénée-Jugon. 1977 : N.-D.-de-Pitié, Mougères, 34720 Caux. 1978 : N.-D.-du-Torrent-de-Vie, Le Thoronet, 83340 Le Luc. 1979 : N.-D.-de-la-Pré-sence-de-Dieu, 2, rue Mesnil, 75116 Paris. 1981 : Umberto (Italie). 1981 : Maché-Les-Dames (Belgique). 1982 : N.-D.-d'Adoration, Le Val St-Benoît, 71360 Epinau. 1985 : St-Veit Im Pongau (Autriche). 1985 : Huesca (Espagne). 1985 : Bethléem (Israël). Maison Mère : Carrière-en-Chartreuse, 38380 Saint-Laurent-du-Pont.

Chartreuse, dans l'Isère (Saint-Laurent-du-Pont). La source de ces renseignements se trouve dans deux livres et deux seuls parus chez Fayard : Frédéric Lenoir, "Les communautés nouvelles" et les "Communautés nouvelles" par P. Pingault. Dans ces livres où ont été interrogés les fondateurs de Communautés nouvelles, seules les sœurs de Bethléem ont refusé des interviews ! Elles ont donné des textes écrits précisant leurs références à Saint Bruno, mais qui apportent peu d'informations sur leur vie.

Partout des démêlés rocambolesques !

D'un bout à l'autre de la France, en questionnant les maires où siègent des communautés Bethléem, on découvre de surprenantes méthodes... A Saint-Laurent-du-Pont (Isère), les sœurs disposent de deux sites et sont désormais en bon terme avec la mairie. "Mais leur implantation s'est faite difficilement" raconte le secrétaire de mairie. "Elles ont voulu s'approprier un chemin forestier, de première utilité pour acheminer des secours en montagne". Elles ont tendance à s'affranchir des règles terrestres" ajoute-t-il. "Il nous faut prendre garde en permanence afin d'éviter les débordements".

Mêmes méthodes à N.D. de Voirons en Boëge, au-dessus du

lac Léman où la communauté de Bethléem a fait partir des séminaristes, des prêtres s'occupant de malades dans un sanatorium pour s'installer et s'approprier ainsi l'un des plus beaux points de vue sur le Mont Blanc en fermant la route d'accès à cet ermitage. Et puis il faut citer leur arrivée à Boquen en 1976, leur squatterisation des lieux, le départ des moines y résidant et de la communion de Boquen, leur si curieuse signature de bail obtenue dans des conditions rocambolesques par les Cisterciens devenus propriétaires, la passation de propriété à l'association Communauté de Boquen (50 ha), et la dissolution ultérieure de cette communauté dans la Société des Corbières (1981).

Existe-t-il une stratégie matérielle et spirituelle ? Sans doute oui et bien des événements s'éclairent à la lumière de ce prisme...

Les origines

Reste une interrogation de taille ! Comment une communauté qualifiée par tous de très ouverte à sa fondation a-t-elle pu ainsi se fermer si brutalement en 1976/1977, comme nous l'a confié une dissidente de l'ordre qui souhaite, et on la comprend, garder l'anonymat.

Comment sœur Marie, se présentant au départ et devant de

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

nombreuses banques comme dominicaire puis foucertainne (ordres très ouverts) a-t-elle franchi le cap du chemin des ermites ?

Un début de réponse est venu de spécialistes nationaux d'histoire religieuse qui souhaitent, eux aussi, garder l'anonymat.

Un tournis de banquier

"Seur Marie, c'est la Tapie des congrégations religieuses en difficultés" disent-ils à l'unisson. Selon eux, de nombreux banquiers internationaux ont souscrit à leurs projets.

Quant à la société des Corbières, héritière de la société des

Orphelins d'Auteuil créée au début du siècle, société administratrice des biens, elle reste aussi très discrète ! Hugues Renaudin, son président, est un homme d'influence. Il a siégé comme administrateur au groupe Schneider France, puis Impey, et à la Générale Sucières. Il a fondé France Maintenance. Il est par ailleurs, dit-on, président de plusieurs sociétés proches de l'église. Au conseil d'administration de la Société des Corbières, signalons également Philippe Rouvillois, ancien responsable de la SNCF. La communauté de Bethléem est donc forte de solides appuis... !

Un mur d'incompréhensions



Une partie du public lors de la soirée d'information. Au premier rang, à droite, seigneur Méné, responsable du monastère de Boquen. (Photo Pierre Fenard).

En conviant la population de Plénée-Jugon à venir s'informer sur leurs projets le 13 janvier dernier, les sœurs de Bethléem et la société des Corbières ont certainement fait preuve de courage car les opposants étaient nombreux. Et la soirée permit des échanges dans un climat relativement serein même si le temps consacré aux questions fut trop bref. Tout fut-il vraiment dit ? Sans doute pas mais, tout en continuant de préserver le silence nécessaire à leur vie monacale, les sœurs (ou plutôt la Société des Corbières) ont présenté un projet plus ouvert et proposé à la population d'en être partenaire, en constituant un groupe de travail. Hugues Renaudin, président de la Société des Corbières, s'est voulu rassurant : "Il n'y a pour nous aucune recherche de profit ou de rentabilité". Maître Falcoz, avocat, a lui émis quelques idées quant à l'avenir de Boquen. Y rapatrier la bibliothèque bretonne constituée

par Dom Alexis. Faire découvrir les ermites en faisant une sorte de "pavillon témoin". Prévoir une visite guidée de l'abbatiale. Intégrer Boquen dans un circuit touristique.

Mais le public qui semble se vouloir le garant de l'esprit de Boquen, est resté sceptique et méfiant. Ce fut en fait une soirée d'incompréhensions mutuelles car les deux mondes sont trop différents. A une remarque faite par Seur Hallel, chargée pour Boquen des relations extérieures, "quand nous sommes arrivées, je me suis demandée comment nous pourrions rendre solitaires des lieux communautaires", un habitant de Plénée-Jugon a répondu "je me demande en effet si vous êtes ici à votre place, si les lieux vous correspondent bien".

Et si ce climat d'incompréhension trouvait son explication dans cette phrase ? ■

A. E. POILVET

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette longue enquête n'a pas été facile... Comme si la communauté protégeait un énorme secret.

Mais il y a plus ! Un grain de sable qui éveille à nouveau les interrogations. En 1979, une journaliste proche de Libération, Catherine Baker, se met en tête de vivre 15 jours dans de très nombreux monastères pour un reportage. Elle est bien accueillie partout sauf à Bethléem. Dans son livre "Des contemplatives : des femmes entre elles" (Stock), elle écrit "Bethléem, c'est Port-Royal à bureaux fermés". Elle évoque aussi en quelques pages des comportements très proches d'une secte. Mais ce mot a été depuis tant galvaudé...

Dans un tel contexte, on comprend la vigilance de la communauté de Plénée-Jugon sur les exigences des sœurs. ■

PIERRE FENARD

L'évêché favorable à l'ouverture

Depuis la parution du premier volet de notre enquête, (Armour de décembre), l'évêché a fait connaître par un communiqué reproduit dans "la vie diocésaine" sa position de fermeté quant à la réalisation du projet et d'ouverture : "L'ancienne abbaye restera ouverte au public, un site d'accueil sera ouvert, il n'est pas question de clore une partie de l'espace fréquenté".

Bernard Besret nous écrit

"Même de n'avoir fait parvenir un exemplaire du n° d'Armour de décembre, qui comporte un long article sur Boquen, si vous me permettez une légère rectification, je n'ai jamais refusé la décision de Rome qui me démettait de mes fonctions. Je n'en avais pas plus le pouvoir que Mgr Gaillot aujourd'hui. Et si j'ai prononcé la phrase

"je n'abdiquerais pas" (ce dont je ne me souviens pas), c'était de mes obligations morales dont je parlais. Et, en effet, je n'ai pas abdiqué, mais je ne revendique plus rien au titre de Boquen. Il y a longtemps que j'en ai fait mon deuil, suivant en cela le conseil de Jésus de laisser les morts enterer les morts !"

BERNARD BESRET. ■

Elections municipales

Dernier mandat

Une date électorale importante pour notre vie quotidienne : en juin, tous les conseils municipaux seront renouvelés. Nous ferons un premier "point" dans notre prochain n°.

Signalons déjà quelques maires qui ne brigueront pas un nouveau mandat : Olivier Guichard à La Baule, Michel Naël à Auray, Fernand Labbé à Lamballe, Michel Loisel à Noyal-sur-Vilaine, Marcel Bussion à Blain, Mme Rochefort au Pouliguen, Louis Lozac'hmeur à Pont-Aven, Antoine Guilbaud à Vallet, Sylvie de Kersabiec à Paimpol-Ac, Max Querrien à Paimpol. ■

Poellgor Gouel Ballon

Revaloriser le site de la Bataille

Dans le prolongement de l'action menée depuis de nombreuses années par "Bretagne 845", un comité d'associations implantées localement sur Bains-sur-Oust ou dans le Pays de Redon, s'est constitué en 1991 pour relancer la journée de la commémoration de la Victoire de Ballon qui permit à Nominé, Tad ar Vro, d'être le fondateur de la Bretagne.

Chaque année, la commémoration est suivie d'une fête populaire sur le site de la bataille. En 1995, elle aura lieu le dimanche 11 juin.

En juillet 94, la croix commémorative placée sur un tertre par le sculpteur Raffig Tullou a été décollée de son socle et dérobée.

L'association Poellgor Gouel Ballon a décidé de remplacer une nouvelle croix, d'aménager le site et d'installer un panneau explicatif retraçant l'histoire de la Bataille et sa place dans le contexte breton et européen.

Le Comité dispose de moyens particulièrement réduits et ne peut assurer seul les frais nécessaires. Il lance une souscription et fait appel à la générosité des Bretons et amis de la Bretagne. ■

Envoyez vos dons, importants ou modestes, à : "Poellgor Gouel Ballon", mairie de Bains-sur-Oust (35000) - N° de compte : C.M.B. 01402650843.

ECONOMIE

Pays de St-Brieuc

La pépinière, outil de développement économique

En posant la première pierre de la pépinière d'entreprises, Claude Saunier, sénateur-maire et président du District de Saint-Brieuc a voulu marquer la volonté des responsables de participer à la mise en place d'outils de développement économique pour favoriser la création d'emplois.

Ce nouvel espace qui voit le jour en zone industrielle des Châtelets a comme objectif d'aider les entreprises dans leur phase d'installation. On sait que 50 % des entreprises créées ne passent pas le cap des deux premières années d'existence. C'est dire le gaspillage tant d'énergie que d'argent.

Initiée par le District de Saint-Brieuc mais aussi par l'Agence de Développement Economique de Saint-Brieuc, cette pépinière se veut autre chose que de simples locaux. Elle est également l'élément d'une philosophie plus globale d'accompagnement des créateurs d'entre-



prises. Aux chefs d'entreprises maintenant de l'exploiter. Il a d'ailleurs été demandé à "Création Innovation Entreprise", société d'actionnaires économiques et financiers, de la gérer. Celle-ci s'est fixée comme objectifs : - privilégier la création, l'implantation, la transmission d'activités et favoriser l'innovation ; - renforcer les chances de réussite des entreprises nouvelles ; - rechercher l'amélioration de leurs performances pour accroître ses chances de réussite dans la

durée, la croissance et l'emploi. Physiquement, la pépinière verra le jour en deux temps :

- une première tranche de 6 modules d'ateliers (1 480 m²) et de bureaux (646 m²) opérationnelle en mai ;

- une deuxième tranche disponible en fonction des résultats de la première tranche avec 8 modules d'ateliers et 10 de bureaux. Au total, c'est une surface de 3 980 m² qui devrait sortir de terre. ■

A.E.P.

Baromètre des experts-comptables

La reprise s'enrhume

Le baromètre d'hiver des experts-comptables de Bretagne, outil d'appréciation à court terme des intentions des responsables économiques, met un frein à l'optimisme qui était revenu lors des précédentes consultations. Manifestement l'activité économique s'essouffle. Les chiffres d'affaires ont tendance à plafonner ou à se dégrader, les investissements se ralentissent, les réductions d'effectif prévues sont aussi nombreuses que les perspectives d'embauche, et l'inquiétude refait surface. Seul le secteur "Commerces Services" a limité la mortalité ambiante pour les fêtes de fin d'année. En revanche le renversement de tendance pour le secteur "Industrie BTP Transports" est assez préoccupant. Même si la situation reste globalement meilleure qu'il y a un an, l'inquiétude renail. Il faut donc réagir. Est-ce que la période pré-électorale s'y prêtera ? ■

Rens. : Roger Abraham, Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés de Bretagne - Audit 17 - 3 E. rue de Paris, 35510 Cesson-Sévigné. Tél. 99 83 37 37.

Déclaration de revenus Les experts comptables au service des contribuables

L'initiative de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne, et pour la 6^{ème} année consécutive, une opération gratuite d'assistance à la rédaction des déclarations de revenus est organisée.

Elle se déroulera le samedi 18 février 1995 dans certaines municipalités de Bretagne qui ont souhaité s'associer à cette manifestation. Pour connaître les lieux et horaires précis, se renseigner auprès des mairies ou auprès de l'ordre des experts comptables.

Tél. 99 83 37 37

Le cristal de l'innovation récompense les idées

Forts d'une première édition réussie, les responsables de l'Agence de Développement Economique du Pays de St-Brieuc (A.D.E.) relancent pour 1995 le concours de l'innovation.

L'année dernière, trente cinq dossiers avaient été présentés en très peu de temps alors que l'idée venait juste d'être lancée. "Nous voulons attirer les innovateurs et les encourager dans leurs initiatives" explique Jean-

Yves Thomas, administrateur. Cinq prix avaient été attribués et pour certains, des réalisations avaient pu voir le jour. Même si certains lauréats regrettaient qu'après ce coup de projecteur sur leurs créations, aucune aide concrète ne leur soit apportée, l'idée reste intéressante. "Ce concours est un révélateur, pas une course des miracles", précise le directeur de l'ADE, Jean David.

Pour 1995, cinq catégories sont

ouvertes : agro-alimentaire, collectivités locales, commerce-industrie, services, formation-éducation (nouvelle catégorie). Les candidats sont invités à déposer rapidement leurs dossiers. Les lauréats de ce cristal de l'innovation recevront chacun 20 000 F. Ils seront choisis par un jury composé de chefs d'entreprises de l'Anvar, de la Drire. La remise des prix se fera le 15 septembre prochain. ■

Rens. : ADE, BP 2226, 3 bis, rue Bel Orient, 22000 St-Brieuc - Tél. 96 33 22 22.

ECONOMIE

Commerce et artisanat

Etat - Région - C.M.B. : 100 millions de Francs

Le CMB vient d'apporter une contribution importante au contrat de Plan Etat-Région : 100 millions de francs de prêts à taux privilégié au profit du commerce et de l'artisanat. Près de 100 cantons sont plus particulièrement concernés.

Dans le cadre du nouveau contrat de Plan Etat-Région, le Crédit Mutuel de Bretagne a décidé de réserver une enveloppe spécifique de 100 millions de francs sur cinq ans au profit des entreprises artisanales et commerciales. Cette décision s'est traduite, à Rennes, par la signature d'une convention entre l'établissement bancaire et la Préfecture de Région, le Conseil Régional, les Chambres Régionales des Métiers ainsi que de Commerce et d'Industrie et l'ARIARCA.

Des taux privilégiés

Ce dispositif, qui s'ajoute aux financements bancaires classiques du CMB, vise à favoriser la modernisation, l'adaptation et le développement des entreprises artisanales et commerciales ainsi que l'émergence de projets susceptibles de consolider le tissu économique de certains secteurs géographiques. Trois types d'intervention financière sont prévus :

- 25 millions de francs iront, sous forme de prêts à taux privilégié, aux entreprises réalisant des investissements, tant mobiliers qu'immobiliers, à la suite d'une étude subventionnée par le FRAC (Fonds Régional d'Aide au Conseil).
- 75 millions de francs sont destinés aux entreprises bénéficiaires des OPARCA. Pour les artisans la participation du CMB consistera en des prêts bonifiés et des prêts conventionnés. Quant aux commerçants, ils pourront bénéficier de prêts au même taux que celui

De gauche à droite : Raymond Gaudin, président de la Chambre régionale des métiers et de l'ARIARCA, Georges Coudray, président de la Fédération du CMB, Yves Bourges, président du Conseil Régional, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, Préfet de Région, Yves Le Baquer, président de la Compagnie financière du CMB, Alain de Gouvillat, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

des prêts conventionnés à l'artisanat et, de plus, d'une autre formule privilégiée en cas de création d'emplois.

- Diverses aides financières, techniques et logistiques pourront également être accordées à

des projets de développement local, émanant du monde de l'artisanat ou du commerce (unions du commerce ou groupements d'artisans, par exemple), dans le cadre de l'animation de l'OPARCA. ■

Le FRAC (Fonds Régional d'Aide au Conseil)

Diverses études (organisation, stratégie-développement, marketing, transmission) peuvent être subventionnées par le

FRAC. Entre 1989 et 1992, plus de 400 dossiers déposés par 365 entreprises ont ainsi reçu une aide.

L'OPARCA (Opération Programmée pour l'Amélioration et la Renovation du Commerce et de l'Artisanat)

Dans le contrat de Plan Etat-Région, trois types d'aides sont prévues au titre de l'OPARCA :

- modernisation immobilière (estimation : 1 200 entreprises artisanales ou commerciales en cinq ans) ;
- modernisation technologique (200 entreprises artisanales de production) ;

• mise en conformité sanitaire (300 entreprises commerciales alimentaires).

L'OPARCA concerne 95 cantons bretons, auxquels s'ajoutent les îles du Ponant qui n'ont pas le statut de cantons. La répartition est la suivante : 34 cantons des Côtes d'Armor, 21 du Finistère, 17 d'Ille-et-Vilaine, 23 du Morbihan. ■

ITECHMER 95 : en septembre à Lorient

Le 1^{er} salon des matériels, équipements et procédés pour la cantine, la transformation et la valorisation des produits de la mer se tient à Lorient du 20 au 23 septembre.

Rens. : 97 87 00 13.

Aide à l'agriculture et à l'artisanat

La Banque Populaire intensifie ses actions

A l'issue du concours organisé en décembre par la Direction du Trésor, le Groupe Banque Populaire a de nouveau obtenu l'agrément des pouvoirs publics pour distribuer des prêts bonifiés aux exploitants agricoles. Il consentira, en 1995, un taux maximum de 9,15 % pour les prêts conventionnés qu'il mettra en place.

Avec 540 millions de francs de prêts mis en place en 1994 (+ 25 % par rapport à 1993), l'encours total des crédits à l'agriculture distribués par les Banques Populaires s'est élevé à près de 2 milliards de francs au 31 décembre 1994. Cet effort a été particulièrement sensible sur le créneau des prêts bonifiés et conventionnés.

Implantée sur 7 départements (Nord-Finistère, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Manche, Orne et Sarthe), la Banque Populaire de l'Ouest distribue des prêts aidés depuis deux ans. Après avoir mis en place 14 millions de francs de prêts bonifiés et conventionnés en 1994, elle s'est fixé comme objectif pour 1995 d'attribuer 27 millions de francs aux exploitations agricoles de son secteur. Elle entend utiliser ces fonds pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et le développement des entreprises dynamiques.

Un tiers des prêts aidés à l'artisanat

Le Groupe Banque Populaire a remporté 6 lots de prêts bonifiés à l'artisanat sur les 17 accordés par la Direction du Trésor. C'est l'enveloppe la plus importante.

La BPO s'appuie pour sa part à distribuer 200 millions de francs en prêts au profit de l'investissement et de la création d'emplois, participant ainsi à la relance de l'économie dans son secteur. ■

AIDES

Union Européenne et Crédit Mutuel de Bretagne

Aides à la création d'emplois

Les entreprises de production contractant un prêt pour réaliser un investissement avec, à la clé, des créations d'emplois peuvent désormais bénéficier d'une aide supplémentaire sous la forme d'une bonification d'intérêt. Cela fait suite à un accord (*) entre la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et quelques réseaux bancaires, dont le Crédit Mutuel de Bretagne.

Cette aide, qui peut atteindre 19 500 F par emploi créé, s'ajoute aux dispositifs déjà en place à l'initiative tant de l'Etat que des collectivités locales. Elle consiste en une bonification d'intérêt (10 % du montant du prêt dans la limite de 19 500 F) multipliée par le nombre d'emplois créés avec un maximum de 27. Cette bonification sera versée en une seule fois à partir du 1^{er} août et après paiement de la 1^{ère} échéance.

Le prêt, dont le montant peut atteindre 75 % du coût hors taxes des investissements, doit avoir une durée minimale de 5 ans et être demandé entre le 28 avril 1994 et le 20 juillet 1995. Des règles précises ont été édictées par la BEI et l'Union Européenne : les entreprises bénéficiaires doivent exercer leur activité dans l'industrie, l'agro-industrie, le tourisme ou les services, à l'exclusion du commerce de détail et avec des restrictions pour certains secteurs d'activité.

Les entreprises prioritaires sont les PME ayant un effectif de moins de 250 salariés, réalisant un chiffre d'affaires de 130 millions de francs maximum et dont l'actif total ne dépasse pas 65 millions de francs. ■

(*) Cet accord entre la BEI et le CMB consiste en une enveloppe de 200 millions de francs, permettant d'accorder des prêts bonifiés à des PME créatrices d'emplois.

ECONOMIE

La SDR et SOFARIS signent une convention

Yves Sabouret, président de la SDR (Société de Développement Régional de la Bretagne) et Bertrand Larrère de Sofaris (Société Française de Garantie de Financement des Petites et Moyennes entreprises) viennent de signer une convention globale de garantie des fonds propres.

"Garantie Capital PME"

Ce nouveau Fonds doté par la Caisse des Dépôts permet à Sofaris d'apporter sa garantie à l'ensemble des organismes de Fonds propres qui investissent dans les PME non cotées, quel que soit leur secteur d'activité, à l'exception du secteur financier, et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 MdF.

Sofaris apporte sa garantie à hauteur de 50 % sauf en création (entreprise de moins de 3 ans) où elle est de 65 % à des apports en fonds propres pour accompagner la création, le développement ou la transmission de l'entreprise.

Aux termes de cette convention, la S.D.R. apporte l'ensemble de ses nouvelles opérations à la garantie Sofaris ; parallèlement, elle bénéficie

d'une large désignation de décision pour toutes les opérations inférieures à 5 MF sur une même entreprise.

Aider les entreprises bretonnes

La convention passée avec Sofaris illustre la volonté de la S.D.R. de la Bretagne de confirmer son activité première qu'est la prise de participations dans les entreprises bretonnes, marquant par là sa volonté régionale de développement.

En 1994, la nature des interventions de la S.D.R. de la Bretagne (15 MF au profit de 24 entreprises) concerne autant des créations (Elabomer), que des affaires en développement (P.E.F., Lorey), des transmissions (Finoba) ou des redémarrages d'affaires en difficulté (Imo-Cequad, Société Nouvelle Jourdan). ■

La Sofaris a également signé avec la BNP trois conventions d'importance : le financement des très petites entreprises, les prises de participations en capital (le même type d'accord a été passé avec la SDR Bretagne) et une convention d'investissement qui permet à la BNP d'engager elle-même la garantie de Sofaris sur les prêts d'investissement aux PME.

La BNP est le premier groupe bancaire à signer ces types de convention. ■

B.P.B.A. : un accord avec la BEI

Un accord passé par le Groupe des Banques Populaires avec la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.) permet à la B.P.B.A. d'octroyer des prêts assortis d'une bonification d'intérêt communautaire aux entreprises de production qui investissent aujourd'hui.

Cette bonification d'intérêt peut atteindre 10 % maximum

du montant du prêt obtenu avec un plafond de 20 000 F par emploi créé (demande faite avant le 31/07/95 et suivant l'enveloppe disponible).

La B.P.B.A., présente dans près d'une PME sur deux de la Région, entend ainsi poursuivre son engagement traditionnel auprès de ceux qui entreprennent et contribuent au développement économique de la Bretagne Atlantique. ■



La disparition de Didier Rocher

Didier Rocher est décédé accidentellement le 23 décembre 1994 en pratiquant un de ses sports préférés : le tir. Il avait 41 ans.

Il avait succédé à son père à la tête du groupe Yves Rocher en juin 1992 à une époque difficile pour une entreprise qu'il connaissait bien pour en avoir été directeur général pendant dix ans et à laquelle il avait su imprimer un nouveau style. En deux ans et demi de présidence, Didier avait su redresser la barre et la société avait repris sa marche en avant. Elle vient de franchir le cap des sept milliards de chiffre d'affaires. Le personnel comme le monde économique ont rendu hommage à celui qui fut un grand patron humaniste.

Courageusement, malgré son état de santé, Yves Rocher a repris immédiatement les rênes en mains, donc la présidence du conseil d'administration auquel appartenait notamment ses deux autres fils : Daniel, vice-président, et Jacques.

Les actionnaires doivent ces jours-ci modifier les statuts de la société qui restera une S.A. mais sera coiffée d'un directeur et d'un conseil de surveillance. Yves Rocher sera président de ce dernier, assisté de Daniel. Le directoire sera présidé par Jean-Christian Fandoux, 47 ans, qui appartient au groupe depuis 24 ans ; il sera entouré de Patrice Michelang (coordination des opérations industrielles), Jacques Rocher (communication institutionnelle) et François Thieffry (relations publiques).

Armor magazine exprime à Yves Rocher, son ami de tous les jours, et à sa famille sa solidarité dans cette épreuve douloureuse. Y.P. ■

ECONOMIE

Une initiative unique au service de l'économie régionale

"Produit en Bretagne"

En novembre 1993, à l'initiative du Groupe Even, du Groupe Leclerc (Scarmor) et du quotidien Le Télégramme, l'opération "Produit en Bretagne" a vu le jour. En conjuguant marque et origine géographique des produits, il s'agissait de répondre au besoin de connaissance des produits exprimé par les consommateurs, de promouvoir le savoir-faire des entreprises régionales et, parallèlement, de soutenir l'emploi en Bretagne.

Cette opération a bénéficié d'emblée de la participation de plusieurs entreprises bien connues : Even, Elipi, Savéol, Doux, Pualet, Brocéliande, S.I.L.L., Le Glazik, Kerguelen, Bretagne Saumon, Bretagne Agro, Prat ar Coum, Boutet Nicolas.

Une phase-test, de mars à mai 1994, consistant à associer marquage spécifique des produits concernés dans les Centres

E. Leclerc et relais de l'information dans les colonnes du Télégramme, a donné des résultats très satisfaisants : une enquête a révélé que 92 % des Bretons sont prêts à accorder une priorité d'achat aux produits fabriqués dans leur région.

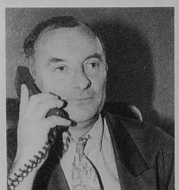
L'opération vient de prendre une nouvelle dimension avec la création d'une association à laquelle ont souhaité adhérer plusieurs autres participants - industriels, média et distributeurs. Cette initiative conjointe d'acteurs très divers de l'économie régionale constitue une expérience unique et s'inscrit dans le mouvement de l'Europe des Régions et des produits. L'association se propose d'être un tremplin pour les entreprises et les produits bretons, en France et en Europe. Son "comité des sages" comprend Michel Rolland, François Dubois et Jean-Jacques Gousdoub. ■

Primel Gastronomie reprise par la SILL

La Sill, implantée à Plouvienn (Finistère), vient de reprendre l'activité agro-alimentaire du groupe Primel situé à Plougassou qui s'appellera désormais Primel Gastronomie. Cette unité est spécialisée dans la fabrication de produits surgelés (produits froids, sauces et plats cuisinés à base de poissons, de fruits de mer, de viande et de légumes).

Gilles Fal'hun, Pdg de la Sill, développera ainsi son savoir-faire dans le domaine agro-alimentaire.

Gilles Fal'hun



mentaire. En effet, il dirige déjà dans le Finistère, en dehors de la Sill, une activité de plats préparés destinés à la RHF, Herry Gastronomie, installée à Landivisiau, et une activité de transformation de coquilles St-Jacques, Artique, implantée à Châteaulin.

Primel Gastronomie, dont le siège social restera à Plougassou (29), permet ainsi aux activités agro-alimentaires et surgelées du groupe Sill d'atteindre un chiffre d'affaires significatif dans ce domaine, de 150 millions de francs - 100 millions étant apportés par Primel Gastronomie - La totalité des 120 emplois de Primel Gastronomie a été maintenue.

D'ores et déjà, le groupe Sill a prévu de moderniser l'outil de production. Un programme d'investissements de 10 millions de francs sur 1995 et 1996 est engagé. ■

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 20

De nombreux clients bretons

Digital à Nantes

Implantée depuis 11 ans à Nantes, Digital exerce son activité sur les régions Bretagne, Pays de la Loire et Centre. Elle emploie 120 personnes. C'est une antenne de la société américaine qui figure parmi les cinq premiers industriels mondiaux de l'informatique.

La direction régionale, placée sous la responsabilité de Gilles Daviet, compte une clientèle d'environ 1 000 sociétés et organismes publics parmi les principaux de la région.

Son chiffre d'affaires, pour l'exercice 93-94, a connu une

légère croissance de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Il se répartit pour 56 % dans le domaine des prestations de services (comprenant l'activité maintenance en particulier), contre 44 % en fourniture de systèmes informatiques. Il représente environ 5 % de l'activité totale de Digital en France.

Parmi ses principaux clients bretons, Digital compte : Brittany Ferries, les Conseils Régionaux, les hôpitaux de Nantes et Rennes, Ouest-France, les Universités (Nantes, Rennes).... ■

Kompass 95

La 61^e édition (1995) du Kompass France recense l'ensemble des informations réactualisées des entreprises françaises : Présentation de plus de 115 000 établissements minutieusement décrits (dont 10 000 créations de l'année) et leurs 300 000 dirigeants. Répertoire de 38 000 produits et services structurés selon la nomenclature Kompass. - Index de plus de 75 000

marques et représentations étrangères.

Si vous recherchez d'autres entreprises en France ou dans le monde, contactez "Kompass Information Direct" par fax au (1) 41 16 51 18 ou par téléphone au (1) 41 16 51 00 qui vous communiquera en 48 heures le résultat de ses investigations. ■

Le bond du téléphone portable

En novembre 1993, France Télécom mettait en service le GSM, un réseau de télécommunications numériques pour les téléphones portables et portatifs. Un an après, la couverture, pour les portables, s'est étendue à 90 % de la population d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor.

Le 29 novembre 1993, le réseau GSM (Global System for Mobile) s'ouvrait sur la ville de Rennes. Depuis, le réseau s'est développé sur le département et celui des Côtes d'Armor. En Ille-et-Vilaine, la quasi totalité des grands axes sont aujourd'hui couverts : Rennes-Nantes, Rennes-Saint-Malo, Rennes-Saint-Brieuc et Rennes-Paris.

Les habitants des communes principales, Rennes et son District, Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Vitré, Bain-de-Bretagne et, depuis peu, Fougères et Redon, ont accès à ce réseau téléphonique. De même en Côtes d'Armor : Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Paimpol, Loudéac, Lamballe et Mur-de-Bretagne. Cette densification s'est effectuée en un temps record passant de 0 % à 90 % en un an. L'année 1995 sera consacrée au renforcement du réseau pour le téléphone portable qui se distingue du portable par un plus faible encombrement et une puissance moindre. ■

Rens. : Elisabeth Margary. Tel. 99 01 57 46.

ECONOMIE

EMPLOI

L'A.N.P.E. et le travail temporaire signent un accord

Depuis plusieurs années, l'ANPE et les ETT travaillent régulièrement ensemble. Quelques conventions de collaboration avaient déjà été signées en Bretagne. C'est aujourd'hui avec l'ensemble de l'intérim qu'un accord est signé.

Michel Bon, directeur général de l'ANPE, Philippe Beauvillat, président du Syndicat des professionnels du travail temporaire (PROMATT) et Claude Derouze, président de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT) ont signé en novembre, un accord de partenariat.

Le PROMATT et l'UNETT s'engagent à inciter leurs adhérents à déposer leurs offres de mission à leur agence locale pour l'emploi. Les entreprises de travail temporaire et les agences locales pour l'emploi échangeront toutes les informations utiles à une meilleure offre de leurs services respectifs aux demandeurs d'emploi.

Cette coopération portera sur les possibilités offertes par l'intérim dans le processus d'insertion ou de réinsertion des publics les plus en difficulté. C'est pour les demandeurs d'emploi une possibilité de trouver en un lieu unique les offres de l'ANPE et les missions d'intérim. ■

Dinard - Jersey

Les compagnies Aurigny Air Services et British Airways se sont associées pour exploiter un vol Dinard-Jersey se connectant à Heathrow (Londres). Départ à 7 h 35 de Dinard en correspondance avec le vol de 7 h 15 à destination de Dinard pour les passagers arrivant d'Heathrow à 17 h 05. ■

96 31 22 12
Fax Armor-Magazine

FORMATION

7 ans d'International au CFTA de Montfort

Un septennat s'est écoulé et le pari du Centre de Formation Technique Agricole de Montfort est tenu ! L'ouverture sur le monde, pour les stagiaires de BTS ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation), est une réalité concrète. Chaque étudiant a la possibilité de partir effectuer un stage de 6 mois dans une exploitation agricole à l'étranger, entre la première et la deuxième année.

Au Centre Culturel de Montfort, les "globes trotteurs 94" ont fait vivre leur expérience à travers des reportages tournés en Ecosse, au son de la cornemuse, au continent Nord Américain, USA, Canada, Venezuela, Nouvelle Zélande. Après un saut en Afrique par le Mali et le Centre Afrique... Retour en Europe... A l'heure des comptes, 900 000 kilomètres ont été parcourus par les 36 stagiaires 1994, 16 pays

Formation en alternance au C.I.O. et à Groupama

Le CIO accueille sa deuxième promotion de formation en alternance.

9 jeunes, dont 6 en contrat d'apprentissage et 3 en contrat de qualification, rejoignent une première promotion de 9 personnes accueillie en octobre 93. Aujourd'hui, 18 étudiants voient donc leur parcours intégré dans une logique de recrutement. A eux désormais de faire leurs preuves. Performances, résultats et - surtout - capacités d'adaptation seront les clés pour un contrat à durée indéterminée.

12 jeunes à Groupama

Pour satisfaire au développement de son réseau commercial et à ce besoin croissant de pro-



ont été visités et depuis 1987 plus de 300 stages à l'étranger ont été réalisés. Tous sont prêts à repartir, certains travaillent même à l'étranger.

La volonté politique du CFTA en matière d'ouverture sur l'international est forte. Mais cela demande beaucoup de travail : coordonner les stages, rechercher les financements, régler tous les petits problèmes... Au bout du compte, les formateurs voient partir les stagiaires et restent à qui, faute de moyens et de temps. La synergie, stagiaire-formateur surmonte les difficultés ; ainsi pour 95, quelques stagiaires veulent défricher l'Asie, le groupe s'est déjà mis en route pour réussir ce projet. ■



Les jeunes accueillis par Claude-André Moisson, directeur des ressources humaines du CIO.

fessionnalisme, Groupama a choisi de recruter 12 jeunes en contrat de qualification et s'est associé pour cette opération avec deux partenaires : le FAICA (Fonds d'Assurance Formation des salariés de la Coopération Agricole) et Formatives, organisme de formation situé à Vitry qui exerce dans les domaines de l'assurance et du commercial. ■

Plasti-Ouest : contrat d'objectif

Plasti-Ouest, le groupement des industriels de la Plasturgie de l'ouest, met en place, avec l'Etat et la Région Bretagne, sa politique de formation professionnelle initiale et continue.

Il vient de signer un contrat d'objectif. Après la Basse-Normandie, la Bretagne est la 2^e région de France à signer un tel contrat.

L'Etat et la Région Bretagne se sont engagés avec les secteurs du BTP et du nettoyage pour : • prévoir avec les responsables de branches professionnelles les besoins de leurs métiers en matière de qualification et faciliter l'implication des professionnels dans l'orientation et la formation des jeunes ;

• harmoniser les dispositifs de formation initiale et continue afin de mieux répondre aux besoins des branches professionnelles ;

• se donner les moyens d'une concertation régulière et d'une information réciproque sur l'évolution de la formation professionnelle dans la branche. Le grand ouest est aujourd'hui la deuxième région plasturgie de France après Rhône-Alpes. La Bretagne compte 134 entreprises de transformation des plastiques qui totalisent 4 500 emplois. Le contrat d'objectif se traduira par un engagement financier sur 5 ans des trois partenaires d'un montant total de 2,1 millions de francs. ■

Une plaquette pour Sup de Co Rennes

Une nouvelle plaquette représentant Sup de Co Rennes vient de paraître : bilingue "anglais-français", elle illustre la "réalité culturelle" de l'école. Celle-ci renforce l'expérience professionnelle de ses étudiants en passant la durée des stages de 20 à 30 semaines. ■

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 21

ECONOMIE

PORTS

Les activités du Port Autonome se maintiennent

Avec un total de 24 398 000 tonnes en 1994, le trafic du Port Atlantique Nantes St-Nazaire connaît un léger fléchissement par rapport à celui de 1993.

La situation des trafics du port est cependant contrastée : les trafics concurrentiels affichent des résultats positifs, illustration du dynamisme commercial de la place portuaire ; en revanche, certains trafics situés dans des secteurs sur lesquels le port n'a que peu de prise, reculent.

Résultat positif de la politique de diversification des trafics entreprise par le port, la part des trafics de produits non énergétiques continue à croître.

Marchandises diverses en progression

En 1994, le trafic des marchandises diverses s'est élevé à 1 742 000 tonnes, soit plus de 10 % par rapport à 1993 et un niveau supérieur à celui de 1992.

Le fait marquant dans ce domaine est la montée en puissance des lignes régulières, en nombre d'escales comme en tonnage. Parmi les secteurs géographiques ayant connu le plus fort développement, on note les Antilles et l'Océan Indien (+ 20 %) ainsi que la ligne Montoir-Vigo et ses ramifications (+ 13 %).

En 1994, les trafics de bois ont fait un bond de 30 %, renforçant ainsi la place de Nantes Saint-Nazaire comme premier port français pour les trafics de bois.

Aliments du bétail : + 19 %

Grâce à la progression de plus



Parmi les secteurs en fort développement, on note les Antilles et l'Océan Indien (+ 20 %).

de 19 % des trafics d'aliments du bétail, le port de Nantes Saint-Nazaire occupe désormais la première place parmi les ports français pour ce type de trafics.

Des résultats plus médiocres ont été enregistrés pour les exportations de céréales. Des résultats décevants sont également à signaler pour les importations de charbon.

Hydrocarbures, un léger recul

Le trafic des hydrocarbures a fléchi d'environ 2 %, principalement du fait du recul du trafic

de gaz naturel liquéfié. En revanche, les importations de pétrole brut ont progressé de près de 6 % et les trafics de produits raffinés se sont maintenus au niveau de 1993.

Les différents sites portuaires

La répartition des trafics sur les différents sites du port a peu évolué entre 1993 et 1994. Le site de Nantes, avec 2 663 000 tonnes représente désormais 11 % du trafic total du port. Le site de Donges accueille 53 % du trafic, celui de Montoir 34 % et celui de Saint-Nazaire 2 %.

AVIATION

Progression des trafics à Rennes - Saint-Jacques

Avec 234 934 passagers, l'aéroport de Rennes - St-Jacques a connu globalement une progression de plus de 7 % pour 1994. A l'exception de Paris (- 5 %), Bordeaux (- 0,68 %) et Caen (- 4,3 %), toutes les lignes sont en progression. Les lignes régulières progressent de 5 % (+ 11 000 passagers). Avec 3

vois par jour dans les deux sens, Rennes-Lyon opéré par Brit Air dépasse 40 000 passagers cette année. Brit Air réalise également + 10,8 % sur Toulouse, + 10,5 % sur Londres, + 7,7 % sur Nice. Assuré par Plandre Air, Rennes-Bâle-Mulhouse progresse de 33 % et Rennes-Lille de 13,7 %. Regional Airlines est en hausse de 5,8 % vers Marseille. Ainsi, les lignes régionales montrent leur adéquation au marché, avec une tarification stimulant la prise d'abonnement.

Les charters et les vols saisonniers ont connu une forte progression avec 19 700 passagers en 1994 contre 14 300 en 1993 (+ 37 %). ■

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 22

MÉMO

Economie et entreprises

Le Télégramme a lancé en décembre une rubrique "Economie et entreprises". Chaque jour, l'actualité économique, portraits d'entreprises, nouveaux produits bretons, initiatives d'emplois... sont regroupés dans cette page.

Rappelons qu'en matière d'emploi, notre confrère avait pris avec trois autres quotidiens régionaux (La Voix du Nord, Le Républicain Lorrain, Le Courrier Picard) une initiative unique en France : la mise en commun des offres d'emploi. ■

3^e prix d'Excellence

La troisième édition du Prix d'Excellence pour la création d'entreprise est lancée par 6 étudiants de BTS Action Commerciale et Force de Vente du lycée de la Salle à Rennes.

Les projets de création d'entreprise doivent être déposés avant le 1^{er} mars au lycée de la Salle.

Un comité sélectionnera les 3 meilleurs projets à partir de 4 critères : viabilité, potentialité à générer de l'emploi, originalité et envergure.

Après avoir auditionné et questionné les 3 candidats, les chefs d'entreprises élisent le lauréat au cours d'une soirée prévue cette année le 7 avril.

Le prix d'une valeur de 100 000 F devrait être remis en présence de MM. Pinaud et Gattaz. ■

Rens. : Lycée de la Salle, BP 19119, 35019 Rennes cedex - 99 87 12 12.

Le palmarès des entreprises

L'édition 1994 du Palmarès des Entreprises de Bretagne vient de paraître. 7 000 entreprises y sont classées par département et par activité en fonction de leur chiffre d'affaires. Une centaine figurent dans le palmarès régional et dans les palmarès départementaux.

Une nouveauté dans cette 6^e édition : l'apparition du taux à l'export. Un indicateur précieux pour mesurer l'implication de la région dans l'internationalisation des marchés.

Ce numéro spécial de Bretagne Economie est disponible au prix de 45 F. ■

Rens. 99 25 41 95.

CULTURE

Nantes

Château des Ducs ou musée de la conserve ?

La secrétaire générale de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine breton, S. Coarer, nous écrit :

"Les appartements des Ducs de Bretagne, au Château de Nantes, vont être affectés au transfert du Musée des Salorges.

Nous n'avons rien contre les collections du Musée des Salorges, mais peut-être le Grand Logis des Ducs de Bretagne restauré mérite-t-il mieux, ne serait-ce que les collections pittoresques dissimulées dans les réserves, dont on a pu admirer quelques joyaux lors de l'exposition "La Bretagne au temps des ducs".

C'est évidemment la "Région" des

Pays de Loire qui va aménager ce Grand Logis à sa sauce. Nous pensons que les Bretons ne doivent pas laisser passer une telle opportunité d'affecter un monument national breton si chargé de mémoire.

Aussi, nous vous engageons, à titre individuel comme à titre associatif, à écrire à la Mairie de Nantes, organisme de tutelle des Musées du Château des Ducs, et aux quotidiens locaux pour donner votre sentiment sur la question.

Quand le Grand Logis des Ducs de Bretagne sera transformé en musée de la Conserve (fut-elle nantaise), il ne nous restera plus qu'à aller à Amboise, Loches ou Langeais pour retrouver les traces de notre histoire." ■

Cité du livre de Bécherel

Parlement, parlez-m'en !

A l'occasion de l'anniversaire de l'incendie du Parlement breton, la Galerie-Librairie Saphir propose en février, dans ses locaux de la Cité du Livre de Bécherel, une exposition "Parlement, parlez-m'en !" regroupant un ensemble exceptionnel de documents du XVII au XX^e siècle.

Des parchemins (dont certains signés par Colbert, Loménie, Phéypeux, etc.), des livres (dont un présentant des planches en couleurs

où figurent les plafonds du Parlement vers 1880), des gravures et bien d'autres choses encore, complètent cet ensemble qui permet de se rappeler les splendeurs du bâtiment, de se faire une idée du travail des parlementaires et du fonctionnement de cette grande institution bretonne. ■

Exposition du 1^{er} au 29 février, du dimanche au vendredi, de 10 à 12 h 30 et de 14 à 18 h 30. Saphir, 7, Jaulbourg, Berrault à Bécherel - 99 66 83 60.

Progression de Dazont

Dazont-Union des Etudiants de Bretagne a présenté une liste au Conseil d'Administration de l'U.E.M. de Bretagne pour la 2^e année consecutive. Passant de 6 % à 11 %, le nombre de suffrages révèle un intérêt croissant pour une démarche à l'écart des voix officielles de l'Education nationale, dénonçant les problèmes liés à la formation des étudiants en U.E.M. et les incohérences du système français de l'éducation.

Dazont a constitué parallèlement un groupe de travail pour mettre en œuvre le débat ébauché dans sa campagne. C'est, à long terme, à la création d'un réseau de soutien et d'échange intellectuel que ce groupe souhaite parvenir, avec l'aide de toutes les personnes intéressées. ■

Dazont, 18, rue Oberthier, Rennes. 99 30 11 92.

Un nouvel éditeur : Filigranes

"FILIGRANES" recherche par l'édition à développer et promouvoir la création contemporaine en photographie, en littérature ou en poésie. Depuis les origines, la photographie entretient avec l'écriture des rapports étroits et complémentaires.

"Filigranes" inaugure une nouvelle collection : "Résonance" - écrire pour une image". Cette publication présentée sous forme de livret à tirage limité paraîtra tous les deux mois et sera le fruit d'une alliance complice entre un écrivain ou un poète et un photographe, qui auront choisi ensemble d'exprimer leur interaction ou leur contradiction.

Espace de création

Chaque numéro est traité comme un espace original de création, de liberté et de rencontre pour la photographie et l'écriture. Dans chaque numéro une image (inédite) donnera naissance à un texte. "Résonance" veut être un lieu de mise entre parenthèses du temps où rareté et intimité redonnent sens à la contemplation poétique.

La diffusion de ce livret se fera exclusivement par abonnement (6 numéros par an 150 F) ; chacun sera numéroté et personnalisé par un bandeau au nom de l'abonné. Ces livrets, édités en série limitée ont un potentiel de rareté. ■

Filigranes Editions - "Les'ch Goffroy" - Trézellan, 22140 Béguin - 96 45 32 02.

Animations

Indiens d'Amérique du Nord

La Bibliothèque des Côtes d'Armor, associée à une quarantaine de bibliothèques de son réseau, propose une grande animation autour des Indiens d'Amérique du Nord (expositions, bibliographie, conférence, soirées contes, etc...) à partir du 27 mai. ■

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 23

CULTURE

LANGUE

Du breton pour le Pays de Vannes

Les membres de Kelc'h Seve-nadurel Gwened - Centre de Culture Bretonne de Vannes - s'étonnent de l'exclusion de la ville de Vannes de la zone de réception de Radio-Bretagne-Ouest, unique station de Radio-France à proposer des émissions quotidiennes en breton. Cette zone devrait coïncider avec la zone historiquement bretonnante, dans laquelle se trouve inclus le

Pays de Vannes où existent une école Diwan, une filière bilingue et des cours de breton dispensés par le Kelc'h Seve-nadurel Gwened et l'Université pour tous, sans oublier les collèges et lycées, de nombreux sonneurs, chanteurs et danseurs. KSG demande donc à la direction de Radio-France l'installation d'un réémetteur pour le Pays de Vannes. ■

Un stage intensif à St-Vincent-sur-Oust

Le centre Skol an Emsav de Rennes organise en mars un stage intensif de breton, 14 heures de cours réparties du samedi à 14 h au dimanche 18 h au centre culturel Per Roy - Ti Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust. Il est ouvert aux adultes tous niveaux : débutants au niveau licence ; 5 cours différents pris en charge par 2 professeurs par groupe. Un cours spécial "bac" sera mis en place pour les lycéens préparant le bac de breton. Frais de cours (14 h le week-end)

et l'hébergement complet (2 repas, nuit et petit-déjeuner) : 450 F tout compris par stagiaire. Tarif dégressif pour les lycéens, étudiants et chômeurs (330 F).

Les enfants des stagiaires seront pris en charge par des animateurs bretonnants au centre (frais : 180 F). Les inscriptions étant limitées à 80 stagiaires, il est conseillé de s'inscrire au plus vite. Date limite : 28 février. ■

Rens. de 8 h à 18 h du lundi au vendredi : Skol An Emsav, 8, rue Hoche, 35000 Rennes - 09 58 75 83

POÉSIE

L'Oiseau bleu

L'association L'Oiseau Bleu annonce la sortie de son 3^e recueil de poésie et de sa revue *Regard* n° 3 qui sont disponibles à : Lannion : Librairie Gwalarn - Perros-Guirec : Tom's Librairie - Guingamp : Tabac/Librairie "Le Saint Yves".

Le tome IV de la collection "Espace Temps" est programmé pour le 15 février. Nous prenons à notre charge les frais de fabrication et d'impression ; aucune obligation d'adhésion, d'achat, ni de don. ■

Ecrite : "L'Oiseau bleu", Centre Socio-culturel Jean Savidan, 22300 Lannion.

RENCONTRES

Éliminatoires du Kan ar Bobl

Concours de chant et de musique traditionnels de Bretagne, le Kan ar Bobl est également un grand rendez-vous culturel. Plus de 1 500 musiciens et chanteurs s'étaient présentés aux éliminatoires l'an dernier.

Pour 1995, les éliminatoires ont lieu dans neuf pays en février, mars et début avril avant la finale de Pontivy le 14 mai.

— Duault les 4 et 5 février (rens. 96 24 20 93) ;
— Plémet le 5 février (rens. 96 25 61 68) ;
— Grandchamp le 12 février (rens. 97 60 78 36) ;

— Le Guilvinec le 5 mars (rens. 98 58 22 65) ;
— Langonnet le 12 mars (rens. 97 23 97 44) ;
— Bazouges La Pérouse le 18 mars (rens. 99 69 03 17) ;
— Pluméliau, le 19 mars (rens. 97 60 29 15) ;
— Lesneven le 26 mars (rens. 98 83 07 94) ;
— Moréac le 9 avril (rens. 97 60 24 31) ;
Auront lieu directement à Pontivy les concours de chants nouveaux en langue bretonne, les chants nouveaux en gallo et la harpe. ■

Rens. Kan ar Bobl, 5, rue Paul Beri, 56100 Lorient - 97 21 24 29.

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 24

Conférences

Ar geriadur brezhoneg

Une conférence en breton aura lieu le mardi 7 février à 20 h 30 au Centre Culturel Breton "Roparz Hemon" de Guingamp. Le sujet en sera la présentation du premier dictionnaire monolingue breton : "Ar geriadur brezhoneg" par Jean-Yves Lagadeu, coordinateur de l'équipe. ■

Bretagne Plus à Nantes

"Bretagne Plus" propose un cycle de conférences à l'Auditorium de la médiathèque, 24 quai de la Fosse à Nantes.

Vendredi 10 février à 20 h 45 "Le syndicalisme en Bretagne" des origines à 1939" avec Claude Geslin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Haute Bretagne.

Judi 9 mars à 20 h 45 "Irlande du Nord : un espoir de paix ?" avec Jean Guiffan, historien, professeur de lettres supérieures.

Judi 6 avril à 20 h 45 "Géographie et aménagement du territoire breton" avec Pierre-Yves Le Rhun, géographe, maître de conférences à l'Université de Nantes. ■

Participation aux frais : 20 F - Bretagne Plus, 3, rue Harmaïs à Nantes.

Etude du Patrimoine Naturel

L'Université d'été de Bretagne organise avec la S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) une semaine sur le Patrimoine Naturel, du 17 au 21 avril, sur l'île de Groix. Au programme : topographie, géologie, géomorphologie, ornithologie, botanique, écologie littorale et conservation des sites, etc... Interventions de Claude Audren (CNRS Rennes), Bernard Clément (UHB Rennes 1), Bernard Halleguet (UBO Brest), Jean-Yves Monnat (UBO Brest) et Max Jonin (UBO, SEPNB). ■

Rens. : UEB, BP 251, 56102 Lorient - 97 64 19 90.

Louis Capart à Plumieux

L'auteur de "Marie-Jeanne Gabrielle" sera à Plumieux (22) pour un concert le samedi 11 février.

50ème anniversaire de la libération des camps

La Bretagne et le devoir de mémoire

La libération de la Bretagne a connu en 1994 une abondance de commémorations, inaugurations, stèles, conférences, éditions ou découvertes...

1995 est marquée par le cinquantième anniversaire de la victoire contre le nazisme. Il sera aussi le 50ème anniversaire de la libération des camps. La mémoire porte forcément avec elle le meilleur et le pire. Le pire c'est cette barbarie découverte. Tant de déportés ont eu tant de mal à raconter l'innommable... Dans certains cas, à leur retour, affaiblis, malades on ne les a pas crus. La Bretagne a été plus qu'ailleurs Terre de résistance. Elle a aussi été Terre de déportation dans les fameux camps de la mort dont si peu sont revenus.

Les associations de déportés, l'Unadif et la FNDIRP, sont déjà sur le "piéd de guerre" pour l'événement qu'est ce cinquantième anniversaire. Dans les Côtes d'Armor, les deux associations seront présentes le 20 mai en Loguivy-Plougras et le 5 juin à Saint-Quay-Portrieux, deux localités particulièrement touchées par la déportation. Toujours dans les Côtes d'Armor à Saint-Brieuc, un monument en hommage aux victimes de la déportation sera inauguré.

Jean Ambroise, conseiller municipal de Languueux, membre du bureau de la FNDIRP (22), fédération nationale des déportés internes et résistants patriotes, a été l'artisan de la manifestation régionale organisée dans sa commune cette année sur la déportation. ■

PIERRE FENARD

LIVRES par Yann Poilvet

"L'affaire du Parlement de Bretagne"

Au travers d'un rappel à l'ordre tragique, c'est la destruction de notre Parlement qui est remise globalement en mémoire avec la publication de ce livre signé Le Goarnig Kozh.



Expression du cri pathétique d'un peuple, surgi de ses ruines derrière sa prison de fer dans une actualité brillante, cet ouvrage sans prétention mais terriblement dérangeant et explosif. Par ses constats et ses révélations, il constitue une enquête historico-juridico-financière unique, qui remet les pendules à l'heure en s'inscrivant dans une fresque aux interférences multiples et surprenantes.

Ce réquisitoire riche d'enseignements et d'informations inédites au moment où la France, à la veille d'échéances cruciales, connaît à son tour les affres qu'elle a imposées à la Bretagne, concerne tous les Bretons. Il confirme par une analyse aigüe, qui explore aussi notre avenir, que pour comprendre où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. ■

★ Un livre numéroté qui restera un document. 175 pages. 50 F dans les librairies ou aux Editions des États de Bretagne, Kersapremberg, 29030 Pont-Aven.

REVUES

Nos ancêtres les Celtes

Un remarquable "Historia spécial" sur les civilisations celtiques, les druides, la vie des princes, Merlin l'enchanteur, la Bretagne derrière terre celtique, l'intimité des femmes, la vie quotidienne, l'art de la pierre en Irlande. Textes de Jean Markale, Michel Deval, Yann Brekilien, Christian Querré, Patrice Brun, etc. (n° 33, 70, rue Compans, Paris. 150 p. 35 F).

L'échelle du temps

Le premier cahier de "L'échelle du temps", calendrier de l'ère chrétienne, vient de paraître.

L'objectif de cet ouvrage est de reconstituer et de mettre à la disposition du plus grand nombre, avec le maximum de précision, tous les calendriers des années depuis aussi longtemps qu'il est possible de le faire, actuellement : 1^{er} janvier 0001.

La base est constituée par le calendrier officiel de l'Empire romain, tel qu'il a été établi à partir de l'an 8 avant Jésus-Christ, en tenant compte de la rotation des années bissextiles, et de l'adaptation apportée en 1582.



L'échelle du temps se veut donc être un outil au service de tous ceux dont l'Histoire est un métier, une passion, ou un complément, et qui sont soucieux d'honnêteté et d'éthique intellectuelle. C'est un travail de recherche basé sur une philosophie humaniste, sans exclusive, sans parti pris vis-à-vis d'aucune tendance politique ni religieuse. ■

Cahier n° 1 (années 1 à 10) : 250 F - Rens. : Jean-Claude Even, 11, Henri Poincaré, 22300 Lannion - 96 37 03 60 - Fax 96 37 47 81.

An dazont zo etre daouarn ar yaouankiz ha savet vez war diazezoù an amzer dremenet.

Retour de la nouvelle

La nouvelle semble revenir au goût du jour. Longtemps peu prisée des éditeurs, elle est désormais très en vogue.

Au tableau d'honneur en Côtes d'Armor, en ce début d'année, deux recueils : "Le dernier Tango à Plouagat" de Roger-Henri Le Page et "La neige des fées" de Madeleine Mouget.



Rens. Henri Le Page

R.H. Le Page, spécialiste de géographie mentale, avait fait sensation il y a deux ans en publiant un récit glaquant d'une ville fantomatique la nuit, d'un homme qui cherche à tâtons ses chemins dans une cité dantesque : "Escale à Saint-Brieuc, le courrier des Canaris". L'an passé il avait, à partir d'un fait divers : une inondation à Châteaulaudren au 18^e siècle, mis en lumière un fort beau "Pauline ou le déluge de Châteaulaudren". Il récidive cette année en livrant un intéressant fait de société, les bals du 3^e âge. Le dernier Tango à Plouagat positionne fortement cette commune et sa célèbre salle de danse. Un style insolent, une plume acérée, des amours en dérive, des fins de vie crépusculaires où l'on danse, joue au poker où l'on s'engouffre et où l'on entend siffler les trains comme dans les chansons de Richard Anthony pour signifier la vie qui file à allure de TGV dès l'âge de 50 ans. C'est beau, fort et dense. A découvrir en librairie au tarif de 50 F.

La fée des grèves

Madeline Mouget, professeur

d'italien en retraite est une lubrique des prix littéraires pour ses nouvelles ou romans. Passionnée des paysages du fond de la baie de Saint-Brieuc (Vitré et estran d'Hillion, Languueux, Yffiniac), la poétesse a vécu un vrai "conte de fées" à Noël. En une dizaine de jours, elle a vu fleurir sur les étals sa "neige des fées", recueil de 18 nouvelles publié par Coop Breizh.

Comme R.H. Le Page qui décrit à merveille des ambiances, Madeleine Mouget a grand talent pour évoquer poétiquement les pierres moussues de la digue de Languueux, les salicornes, les prés-salés. Elle a le chic aussi pour broser en quelques brassées de mots des portraits aquarielles de petites gens à partir de trames de mémoire, de souvenirs d'enfance. ■

PIERRE FENARD

★ L'AMIE, par Gilles de Saint-Avit. Une suite de petites aventures épiques qui auraient gagné à être reliées par un fil conducteur et une trame romanesque. Ici, le répétitif est parfois lassant. Mais on passe du bon temps ! (Ed. Spengler).

MUSIQUE

La musique bretonne

En cent pages Roland Becker et Laure Le Guran font le tour d'une question fondamentale : La Musique bretonne. L'analyse sociologique des auteurs est passionnante ; on aimerait davantage de rappels d'événements et d'images. Mais ce travail est riche d'idées, de recherches. On aurait aimé un engagement plus fort sur le devenir de



cette musique dans sa multirésonance et ses incandescences. C'est sans doute la dimension de l'ouvrage qui ne permet pas d'aller plus loin. Il n'appartient pas au lecteur que le lecteur que des auteurs qui savent ne pas macher leurs mots dans leur propre monde musical n'ouvrent pas un vrai débat sur l'avenir. Ceci étant, "La musique bretonne" constitue un élément important de connaissance muséographique. (Ed. Coop Breizh).

A.G.H.

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 25

ROMANS

L'Odyssée d'un Venète

"L'Odyssée d'un Venète" relève de l'épopée, c'est-à-dire du récit à la fois insolite, héroïque et merveilleux. Lédias, né dans le Golfe du Morbihan au 5^e siècle après J.C., va être entraîné dans un tourbillon d'aventures extraordinaires : lutte contre les barbares, Alains et Saxons, capture par les Scots, captivité en Irlande, guerre, évasion à Britannia, naufrages et les dangers. Parallèlement il connaît l'amitié exceptionnelle de son cousin Donatien, des amours sentimentales avec sa future épouse Lucilla et l'Hybernienne Gwendolyn, des liaisons tumultueuses avec Dahut, fille du Roi Gradlon, et avec la sanguinaire druidesse Arianrod qui régnait sur l'île de Sein. Henri Pichavant a l'art de décrire et de captiver. *(Liv'Édition - B.P. 15, 56330 Le Faouët - 250 p., 120 F.)*

Kenavo ar c'hentañ ar joatou

"Gant Ella ha gann, war an aod, e oa bet karantez diouzh ar c'hentañ sell ha diouzh ar c'hentañ pok. Hag he c'hambrij dindan an doenn, gant c'hwet tomm ar tiez ha sùell ar gwenmilid, hag-eh ne oa ket bet aradez d'hor yaouankiz ?..." Setu amañ diwezhañ Per Denez. Gant plijadur ec'h adkavo al lenner trobluenn ar skrivagner : feni, karantez, taolennoù-buhez, pizh eus mare ar brezel diwezhañ e Bro Sant-Malo ha Normandi, (93 pajenn, ment 14,8 x 21, golo e liv gant Dodik, 70 FF - *Mouladurioù Hor Feiz*, Tereza Desbordes, 1, plazen Charles-Péguy, 29260 Lesneven).

★ MESSAGE RECUP - La vie d'un séducteur de 63 ans, amateur de très jeunes filles, est perturbée par une radio libre qui annonce la mort. Un roman original qui n'évite pas les préjugés anti "provinciaux" et un parigisme constant. *(Ed. Spengler).*

NATURE

★ LE LIVRE DE L'ANE, par Alain Ravenau et Jacky Davère - Depuis 500 ans, l'âne est le compagnon de l'homme et lui fut longtemps indispensable. La machine l'a rareté, mais voici qu'on le retrouve au détour des sentiers, affectueux même s'il est têtu, corvéable à merci mais convivial. On trouve ici son histoire, sa famille, son éducation, toute sa vie. Signaux que tous les ans en septembre il y a une foire aux ânes à Ploubalay. *(Ed. Rustica).*

ALBUMS

Louédin

Le peintre de Trébeurden vient de publier un magnifique ouvrage sur son itinéraire de créateur, de penseur du monde. Bernard Louédin est un homme de métamorphose du temps, une sorte de visionnaire qui fait apparaître un espace de parallèle, de surréel dans la composition des hommes et des espaces. Les éléments imaginaires, les figures animales, les textures de temps, la mer et ses éléments d'existence propre, l'homme, la femme, la musicalité... ah ! la musicalité de Louédin ! sont ainsi réunis par delà des espaces de la toile pour dire une autre peinture, délirante, féérique, irrationnelle, qui rejoint une sorte de célébration du temps à rattraper.



L'album fait sonner instruments, corps, paysages magiques, marines hors du commun, fleurs de rêves dans une sorte de symphonie qui résonne avec une délicatesse explosive équilibrée. La peinture de Louédin va du foisonnement à l'essentiel et la vie intérieure est au cœur de son œuvre. Cet album est d'une très grande intensité émotionnelle dans sa distance au sujet. *(Ed. La Bibliothèque des Arts).*

La France insolite

Ecrivain au talent bien typé, Claude Arz nous avait déjà offert en 1990 un album sous ce titre. Il réédite, complétant le texte et l'iconographie, proposant de nouvelles découvertes dans les domaines les plus divers et parfois les plus inattendus. Une centaine de lieux originaux, de sites curieux défient ainsi au fil de pages qui sont de vraies excursions. Pour notre pays, citons au hasard : l'imaginaire arthurien, le jardin de pierre, la taverne des korrigans, les rochers sculptés de Rothéneuf, la grotte magique de Réon... *(Ed. Hachette - 192 p., 225 F.)*

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 26

Trésors des muséums de France

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, de grands navigateurs et naturalistes, tels Lafaille, Caillaud, Herman ou Lesieur, ramènent de leurs voyages des collections exceptionnelles. Spécimens d'animaux, de plantes, de minéraux rares, vestiges préhistoriques, objets précieux et créations de civilisations très éloignées, ces trésors témoignent de la diversité de la nature ainsi que de l'évolution du patrimoine naturel et humain. Riche ment illustré, cet album présente pour la première fois l'ensemble de ces trésors et contribue à mieux faire connaître toutes ces collections regroupées dans les 55 muséums d'histoire naturelle de Nantes, Dinard et autres lieux... Texte d'Isabelle Erard, préface du morlaisien Yves Coppens, professeur au Collège de France. *(Edit. de la Marinière - 192 p., 295 F.)*

BIOGRAPHIES

Les Têtes du Morbihan

La 1ère édition des "Têtes du Morbihan" recense 204 noms qui font ce département, dans les domaines économique, social, politique, administratif, sportif, culturel, gastronomique. Elle comporte un classement alphabétique des personnalités, des renseignements sur l'état-civil, la formation, la carrière, les performances et les passions des intéressés ainsi qu'une "carte professionnelle" permettant d'obtenir les principaux renseignements sur les entreprises et organismes du Morbihan. On se familiarise ainsi avec le groupe Guyomar, M. Matheo Onno, Yves Rocher, Roland Becker, Anne Thomas, Gérard d'Aboville, Paul Anselin, Jo Lecuyer, Pascal Lino, Georges Paineau, Alain Le Goff, Jean-Claude Gicquel et les autres... *(Editions Rédactionnel, BP 803, 44019 Nantes. 176 p., 195 F.)*

PHILIPPE GOURRET
L'éternité végétale
EDITIONS LA TEMPÉRANCE
152 P. 23 X 30,5 CM - 450 Frs
CYPRIIS B.P. 31
22130 PLANCOËT - 96 84 25 26

HISTOIRE

De Nantes à la Louisiane

Gérard-Marc Braud évoque ici l'histoire de l'Acadie et du peuple acadien, depuis l'arrivée des premiers colons en 1604, jusqu'au "Grand Dérangement", c'est-à-dire la déportation d'environ 12 000 Acadiens, à partir de 1755. Il retrace ensuite l'implantation acadienne en France : l'accueil dans les ports de la Manche et le Poitou, puis le regroupement de centaines de familles à Nantes, en 1775. Parmi ces Acadiens devenus Nantais, 1600 s'embarqueront pour la Louisiane, en 1785, à bord de sept navires. *(Ouest-Éditions, Nantes - 160 p., 120 F.)*

★ POUR L'HISTOIRE DE LA MEDECINE - Voici les actes d'une journée d'études organisée par l'Université de Haute-Bretagne en souvenir du professeur rennais Jacques Léonard. Textes réunis par Michel Lagrée et François Lebrun. *(Presses Universitaires de Rennes - 120 F., p. 70 F.)*

La Famille Gardin en Bretagne (XVII^e-XIX^e siècles)

Originaire d'Angleterre, elle apparaît à Rennes au début du XVII^e siècle et devient rapidement une famille très influente de la capitale bretonne. Les nombreuses charges qu'elle occupa en font un exemple d'ascension sociale régulière, appuyée par la qualité de ses alliances avec l'aristocratie. Suivre la saga des Gardin en Bretagne, c'est retracer la révolte du Papier Timbré, l'expulsion des Jésuites, les pérégrinations de Mahé de La Bourdonnais, la banqueroute de Law, scènes où ils furent acteurs. La vie rennaise s'anime en toile de fond de leur épopée. Rennes et les environs leur doivent également beaucoup sur le plan architectural : ils furent des bâtisseurs importants, laissant châteaux, hôtels particuliers et même une des plus anciennes fabriques de céramique. Cet ouvrage est fondamental et sa consultation est facilitée par un double index (noms de personnes et de lieux). *(E.R.O., B.P. 20, 8, rue Charles de Blois, 53101 Mayenne - 176 p., 21 x 29,7 - 265 F.)*



EN SOUSCRIPTION

44-94 le Collège Le Braz

Toute commémoration comporte le risque d'officialisation des récits, d'héroïsation simplifiée... ainsi pour la Résistance et la Libération. Rien de tel au Collège Anatole Le Braz de Saint-Brieuc, collège martyr (lycée durant la guerre), et c'est de la démultiplication des récits dont il faut plutôt parler sous le contrôle des historiens devenus pivots de la recherche. L'Amicale des anciens élèves s'est lancée en 1994 dans une grande aventure de collectes de témoignages et elle va publier au printemps "Lycée Anatole Le Braz, mort lycée breton dans la guerre 39-45". 30 co-auteurs ont rassemblé 150 témoignages pour un livre émuant de 310 pages. Souscription 90 F + 50 F de port au collège A. Le Braz, rue du 71e R.I., Saint-Brieuc. 96 33 12 67.

★ Deux ouvrages d'histoire en souscription : "SECRETS ET MYSTERES DE NOS KËR", par Job Jaffré : étude à travers les textes anciens, les cartulaires, l'histoire et les traditions de l'origine et de la signification des principaux noms de lieux du Morbihan (90 F). L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES BRETONS ARMORICAINS, par Alan J. Raude : apportant un nombre d'élucidations et de renouvellements de la connaissance sur l'immigration bretonne en Armorique, cet ouvrage apparaît sur bien des points comme une ouverture vers des recherches plus poussées (85 F). *Ed. Dalc'homp Soñj, BP 251, 56102 Lorient - 97 64 19 90.*

★ "POÈMES POUR AUJOURD'HUI" est un recueil de poèmes achevé par deux nouvelles ; écrit et illustré par Thierry FRANTZ, l'ouvrage contiendra de nombreux dessins en noir et blanc, 120 pages 18 x 13,5 - 75 F + 15 F de port. Règlement à l'ordre des Editions Caractères, à envoyer à Thierry Frantz, Le vieux logis, La Bouyère, 35750 Illendieu.



SOUVENIRS

Vivre autrefois à l'île de Sein

Aller vivre à Sein en 1922 quand on a 17 ans, quelle aventure ! Jane Auffret-Quintin l'a vécue et nous la raconte dans ce petit livre plein d'émotion et d'esprit. L'île avait encore son caractère d'autrefois, ses coutumes : on y vivait entre soi, dans une sorte de communauté bienveillante soumise aux caprices de la mer. (En librairie ou chez l'auteur : 18, rue Théodore-Bottel, Vannes - 70 F.)

Histoire des Bretons de Paris

Le livre d'Armel Calvé eût gagné à être titré simplement "souvenirs d'un Breton de Paris" car il comporte tout d'omissions pour être historique. Cette réserve étant faite, l'ouvrage est intéressant : l'ancien président des Bretons des Lilas a connu beaucoup de compatriotes lors de sa vie parisienne : il en donne le portrait, évoque les mille petits événements, voire affrontements, qui ont marqué le temps des annales, ces groupements à la fidélité émuante qui font parfois sourire aujourd'hui mais qui, alors, entretenaient la flamme bretonne en Ile-de-France et servaient de relais avec la culture et le folklore du "bro goz" *(Coop Breizh - 321 p., 148 F.)*

CITÉS ET PAYS

"Fougères-tome II"

Cet ouvrage, co-écrit par Jean-Claude Chevrin et Dominique Badaud, s'attache à retracer, au travers de photographies et cartes postales anciennes légendées, la vie quotidienne à Fougères au début de ce siècle. Il est disponible localement (Fougères et alentours) au prix de 110 F. *(Edit. Alan Sutton, Rennes).*

ESSAIS

Les Irlandais

L'histoire de l'Irlande et des Irlandais figure parmi les plus complexes au monde, mais dans cet essai Sean O'Faolain va bien au-delà d'un récit événementiel et linéaire. C'est, sous l'angle d'un processus créatif, l'examen des strates composant la pensée irlandaise et l'analyse d'une lente fusion et aggrégation de différentes mentalités qui ont fait la nation d'Irlande jusqu'à nos jours. *(Coop Breizh - 190 p., 110 F.)*

CULTURE

TRADITIONS

Boued EXPRESSIONS CULINAIRES BRETONNES

Après s'être intéressé à l'architecture rurale et à l'élevage des chevaux, c'est la tradition de la cuisine bretonne que nous présente Patrick Hervé dans son dernier ouvrage : Boued, expressions culinaires bretonnes. Pendant plusieurs années il a enquêté dans les campagnes auprès des femmes, des meuniers, des bouchers, des médecins... Il s'est intéressé aux gestes qui disparaissent comme la façon de faire cuire feu dessous et feu dessus. Dans ces rencontres, il a recueilli un grand nombre de mots et d'expressions bretonnes se rapportant à la nourriture. Chaque mot ou proverbe en breton est traduit et commenté d'une manière savoureuse. *(Ed. Skol Vreizh, 20, rue de Kersoff, Morlaix).*

Tro Breiz

Le Tro-Breiz, malgré le temps et l'histoire, demeure un élément de rêve, de recherche, de découverte, de rencontre. C'est sans doute ce qui a poussé Jean-Baptiste Grian, alors étudiant en histoire de l'Art, à prendre la route traditionnelle, à pied, à pénétrer le paysage et à fixer sur une pellicule noir et blanc les moments forts d'une vision.



Proverbes et dictons des Bretons

Le choix des proverbes et dictons des Bretons a été réalisé par Philippe Gannby d'après les travaux d'Auguste Brizeux et Louis-François Sauvé. "Le trésor" de la sagesse bretonne n'avait pas été réédité depuis plus d'un siècle. Le livre, préfacé par P.J. Hollas, a donc un intérêt évident. D'autant plus qu'à côté de leur version française, figurent les textes des proverbes en langue bretonne. L'ancienneté relative de nombreux proverbes est source d'une foule de données linguistiques et grammaticales. Jean-Marie Plonéas qui a revu ces textes a scrupuleusement respecté les graphies d'origine aussi souvent qu'il elles restèrent compréhensibles, ne méditant que des tournures trop désuètes ou résultant d'erreurs typographiques ou de transcriptions erronées. Si quelques proverbes, rejets des mentalités et des conditions de vie d'une époque, n'ont plus cours aujourd'hui et n'ont qu'une valeur historique, ceux qui s'appliquent à la nature humaine n'ont pas perdu une once de leur vérité ! Ni de leur humour et de leur finesse. *(Edit. du Félin, 10, rue La Vacquerie, Paris - 250 p., 120 F.)*

LÉGENDAIRE

Contes et légendes de Bretagne

Au début de ce siècle, l'abbé François Coadic, né à Noyal-Pontil en 1864 et, contrairement à l'écrit, fondateur en 1899 du mensuel "La paroisie bretonne de Paris", a collecté un grand nombre de contes et légendes, à la charnière de deux époques. Le tourisme et le progrès sur le littoral entraînant l'oubli des traditions, il s'est tourné, dans les années 20, vers le pays intérieur. Les récits qu'il y a recueillis sont pleins de charme et de mystère. Les voici réédités sur beau papier. *(Edit. J.M. Williamson, 11, place Canciaux, Nantes - 190 p., 98 F.)*

POÉSIE

★ CHRONIQUES GEORGIQUES ET URBAINES, par Raymond Billon - Poèmes, réflexions, portraits, pamphlets à l'humour parfois acide. *(Ed. Les Ménéstrels - et chez l'auteur, 77, rue St-Albin, 59500 Douai - 50 F.)*

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 27

Photo Rosemonde



Musique de tradition orale

"Sur ce disque, vous ne trouverez que de la musique bretonne de tradition orale. C'est un choix militant". Le ton est donné : Gwenola Roparz se situe d'emblée dans la lignée du renouveau de la harpe celtique. "Importée d'Irlande par Gildas Jaffrennou, juste après-guerre, cet instrument a connu un nouveau développement avec Alan Stivell." Comme la cornemuse, la harpe celtique est devenue plus tard l'objet d'une expression identitaire en Bretagne.

"Enfant, j'ai appris la harpe classique, il n'y avait pas de harpe celtique. Cette dernière n'est enseignée que depuis une quinzaine d'années dans les écoles". Gwenola fait ensuite sept ans de conservatoire à Angers. Aujourd'hui, elle enseigne elle-même la harpe à l'École de musique de Carhaix. Ses stages d'ethno-musicologie à l'École de musique de Pontivy avec Laurent Bigot lui assurent une très bonne connaissance historique de la musique. Lors de ses concerts, elle explique de manière très pédagogique l'origine d'un air, l'histoire de son instrument, celle du répertoire.

Son itinéraire musical s'explique encore mieux quand on connaît ses origines familiales. Elle est apparentée à la famille des Roparz de Poulliaouen : son oncle Loëz a été l'un des acteurs du renouveau des festi-noz dans les années soixante-dix. Son père, Marcel, est aujourd'hui président de Dastum-Carhaix.

Pour ce disque compact, son premier, Gwenola, institutrice détachée dans la culture bretonnes, a choisi des musiques de chanteurs et sonneurs arrangées par ses soins. Gavotte du pays Pourlet, mélodie de Baul, suite de l'Arrière reprenant des kan ha diskan, endro, mélodie de Plessala, rond de Loudeac, berceuses de haute Cornouaille, chant de quête du nouvel an, composent les morceaux de ce disque d'une grande sensibilité. ■

A. LE GOFF

Coopérative Breizh

SCENES

MUSIQUE

Jeunes talents de l'ouest Une pianiste rennaise sur le podium

Le concours de musique classique des Jeunes Talents de l'Ouest organisé par la Banque Populaire de l'Ouest a décerné ses prix à deux jeunes solistes : Carmen Elena Rotaru de Rennes et Sandrine Tilly, flûtiste de 20 ans, de Chambrey-les-Tours.

Au total, 22 candidats, pianistes, flûtistes, saxophonistes et autres instrumentistes, tous titulaires au minimum d'une médaille d'or de conservatoire, se sont succédés pendant près de 10 h dans la salle de répétition de l'Orchestre de Bretagne. Deux

jeunes artistes ont été retenus : Carmen Elena Rotaru, pianiste de 24 ans originaire de Bucarest, titulaire d'une médaille d'or obtenue au Conservatoire National de Région de Rennes ; et Sandrine Tilly, flûtiste de 20 ans, de Chambrey-les-Tours.

Lancé en 1987, ce concours a pour vocation de découvrir de jeunes artistes de la région. Il permet aux lauréats d'acquiescer une notoriété puisqu'ils se produisent en solistes accompagnés par l'Orchestre de Bretagne au cours de cinq concerts. ■

A cœur joie

Il est des symboles qui donnent chaud au cœur dans une période de perte de repères. Ainsi cet été en Bretagne, les chorales A cœur joie, présidées par M. Le Fornal, accueilleront à Quintin du 22 juillet au 30 juillet le groupe Mowal, palestiniens de Nazareth et une chorale de Tel Aviv. Un groupe québécois sera aussi présent.

Les groupes A cœur joie des Côtes d'Armor organisent par ailleurs le 2 février à la basilique de Quintin une soirée prestige avec l'ensemble vocal et l'ensemble instrumental de Paris. Les chorales A cœur joie du département et Yves Parmentier, chef des chœurs de l'armée. ■ P.F.

Musiques actuelles : de nouveaux outils

L'ADDM 22 - Association Départementale Développement Musique et Danse et la MJC du Point du Jour de St-Brieuc ont mis en place des outils en direction des musiques d'aujourd'hui :

- une série de stages courts permettant à des musiciens mais aussi à des personnels d'asso-

ciations culturelles de se former sur des thèmes aussi divers que la sonorisation, la technique vocale ou la M.A.O. ;

- la mise à disposition, à des tarifs défiant toute concurrence, d'un local de répétition ainsi que d'un matériel de sonorisation pour les groupes de musiciens. ■

Rens. 96 60 86 22.

La belle aventure musicale des "Pirates"

Le chant marin revient à la mode et en particulier pour des animations enfantines. Casquettes bleues vissées sur la tête, les "Pirates d'Hillon" se retrouvent régulièrement à la Maison de la baie pour chanter à tue-tête des chants à ramer, chants à souquer. Une belle aventure qui les a conduits en 93 et 94 aux quatre coins des scènes bretonnes. Sous la direc-

tion de Paul Terral animateur passionné, musicien, ils viennent de publier une cassette de leurs chants.

Les enfants sont accompagnés par Jean-Marc Le Coq à l'accordéon, Gildas Chassebeuf au violon, deux musiciens du groupe Tavarin et le guitariste Norbert Gobin. ■ P.F.

Rens. Amicale Laïque, 7, rue du 8 Mai, 22120 Hillon - Tél. 96 32 16 66.

Quota

Voici le classement mensuel des 25 albums francophones les plus diffusés sur les radios de catégories A.

- 1 Jean Ferrat
Ferrat 95
- 2 Francis Cabrel
Samedi soir sur la Terre
- 3 Michel Deshayes
Obstinément
- 4 A Filetta
Una tarra ci hè
- 5 Billy Ze Kick
Billy Ze Kick
- 6 Renaud
Des plaies et des bosses
- 7 Gabriel Yacoub
Quatre
- 8 Renaud
A la belle de mai
- 9 Bernard Lavilliers
Champs du possible
- 10 Alain Bashung
Chatterton
- 11 Alain Souchon
C'est déjà ça
- 12 Isabelle Aubret
Chante Ferrat
- 13 Arielle
Juste la force
- 14 Tonton David
Aller leur dire
- 15 Xavier Lacouture
Calme et volupté
- 16 Pierre Vassilly
La vie ça va
- 17 Melaine Favenne
Présent d'exil
- 18 Autour de Lucie
L'échappée belle
- 19 Michel Sandoz
Selon que vous serez...
- 20 Stephan Eicher
Carcassonne
- 21 Alan Stivell
Aguin
- 22 Jean Vasca
L'atelier de l'été
- 23 Clarika
J'attendrai pas cent ans
- 24 Jean Tournoux
Les 7 jours de Gainsbourg
- 25 Bobby Lapointe
En public

Rens. Radio Rennes, BP 7509, 35075 Rennes cedex. Tél. 99 79 23 23. Fax. 99 79 22 11.

DISQUES

A Filetta



Depuis plus de quinze années le groupe A Filetta sert avec talent la musique polyphonique corse. Deux disques sont venus au cours des années imposer ces voix d'hommes et de terroir. A l'automne, le groupe a sorti un nouvel album, de création celui-là. Mais dans la tradition du chant polyphonique. Il y a adjoint une partie instrumentale qui dans sa sobriété sert les intentions non seulement de ses auteurs, mais aussi d'une terre qui trouve là un ambassadeur extraordinaire.

Les chants de A Filetta sont d'une grande beauté et d'une rare finesse d'écriture. La poésie populaire y est constamment présente dans la sincérité d'une chanson à l'égard d'un pays et de ses hommes et dans l'émotion manifeste qui se dégage de l'osmose de ces hommes et de leur terre. Des titres comme "Una Terra ci hè" ou "So l'onnu" sont d'une particulière grandeur, mais tous les titres sont d'une veine rare. (OLC 968 Sony Disc).

Musiques celtiques

Une excellente initiative que celle de Jean Foucher pour les éditions Pluriel. Il propose des enregistrements originaux de musique celtique, avec les meilleurs de nos musiciens, pour des prix intéressants : moins de cent francs le CD par exemple. Il a ainsi trouvé l'appui de musiciens qui ont envie de se faire connaître aussi au-delà des frontières bretonnes puisque la diffusion de la collection Diskar (c'est son nom) est confiée à Sony Music. Pour les premiers numéros de la série, on retrouve en musique le fest-noz "La Godinette" entraînée par les amis Baron et Anneix (GRI 19048 2), un panorama de la

musique irlandaise actuelle sous le titre "Festival de musiques irlandaises" avec Goden Bough, Noel MacLaughlin, Tara, Sean Talham et Pead Piper (GRI 19050 2), un magnifique instrumental binou bombardé avec Gilbert Hervieux et Jacques Beauchamp, Job Defrenet et Glenn Dayot (GRI 19047 2), une nouveauté d'Etienne Grandjean qui nous fait "l'amant doux" à l'accordéon diatonique (GRI 19046 2), un spécial harpe celtique signé Jakez François (GRI 19051 2) et une approche intéressante des violons en Bretagne avec Didier Allain, Pierrick Lemout et Frédéric Samzun (GRI 19049 2). Une bien belle affiche pour une nouvelle collection.

Dans le même temps Jean Foucher publie sous son propre label des danses irlandaises signées avec beaucoup de bonheur par The Glencastle Sound (PI 94022 CD) et ce dont j'ai toujours eu besoin, malgré la ferveur populaire, "les aventures de Channing et de Fanch" paysan breton dans la langue de Georges Quignon. Ça m'horripile, mais ça existe ! (Ter 33009-10 CD). Il publie enfin un disque annoncé à géométrie variable et plein de saveur : "Motio, airs chantés à danser". Lorsque l'on comprend qu'il est signé Jean-Luc Roudaut et Yvon Etienne, on comprend qu'au-delà de la danse le bien-être n'est pas loin. (PL 94021 CD).

Gwerziou

Depuis la mort d'une des sœurs, les Goadec n'avaient plus chanté. Il a fallu tout le travail de persuasion de Louise Ebrel, fille d'Eugénie, pour que celle-ci accepte de reprendre le chemin de la scène pour fêter ses quatre-vingt-cinq printemps. Et le résultat est magnifique dans la vie qu'elle redonne aux chants à danser et aux mélodies de cette Bretagne qu'elle fit lever avec ses deux sœurs dans les années soixante-dix jusqu'à Bobino. Cet enregistrement est plus qu'un clin d'œil affectif, il est un cadeau qu'Eugénie s'est fait et qu'elle nous fait. Un souvenir fabuleux d'une histoire qu'il faut à nouveau raconter et faire entendre aux jeunes Bretons. A signaler qu'au-delà des traditionnelles, Anjela Duval et Fanch Danno sont aussi de la fête dans les voix d'Eugénie Goadec et Louise Ebrel. (Arfolk CD 429 Diffusion Breizh).

SCENES

Gilles Servat



Un enregistrement de Gilles Servat est toujours un événement. D'abord parce qu'on aime bien retrouver Gilles après quelques moments de silence discographique. Ensuite parce qu'il nous a concocté un mélange détonnant d'amitiés : Glennmor, Anjela Duval, de traditionnelles et de compositions du meilleur Servat. Enfin, parce que cet enregistrement réunit le mariage de la poésie, de l'émotion, de la musicalité sensible et de la force d'une voix tempétueuse. C'est un grand disque breton dans son universalité que nous donne Gilles Servat sur des arrangements généreux dans leur souplesse de Patrick Audouin. Un enregistrement qui se termine par une chanson ouvrière d'anonymes belges que Gilles reprend à son compte pour rappeler à la vigilance et qu'il traite avec une extrême interiorité. (RMCD 45 Keltia Musique).

Gwendal

Voilà longtemps qu'on les attendait ceux-là. Eh bien, l'on est pas déçu car la musique de Gwendal appuyée sur une rythmique programmée développe ses éternelles qualités autour des flûtes, bombardes et cornemuses de Youssef Le Berre, des guitares aériennes de François Ovide et des inventions permanentes de Robert Le Gall tant au violon, aux mandolines qu'aux guitares. Le tout est enlevé. L'ensemble de la production qui rassemble Loïc Pontoux ou Marc Hamon à la batterie, Paul Faure aux synthés et Xavier Desandre Navarre aux percussions. A chacun de se retrouver sur sa plage préférée, dans les embruns, à l'écoute du ressaou dans le rêve de ces conquêtes qui font notre histoire. Gwendal, tel qu'en lui-même transparaît avec bonheur aux portes du millénaire nouveau. Classe, distinction, son-

riété sont au cœur de cette musique à la fois de fête, de racines et d'ouverture. (Mélodie DK 018 - 34501-2).

Et aussi

Pennou Skoulin - Un dimanche de septembre 1982, dans l'entre de Daniel Thenadec, ils se sont rencontrés. Ils, Soig Sibiril, Jean-Michel Vellon, Christian Lemaire et Jacky Molard. Pennou Skoulin était né. Un groupe à géométrie variable qui va animer dans l'entraîne, et comme ils le disent eux-mêmes un désordre indescriptible, les meilleurs temps des festi-noz. Aujourd'hui Pennou Skoulin est mort. Mais, est-ce bien vrai ? En tout cas cette rétrospective est bienvenue. Il est toujours bon de garder la mémoire et les remixages intervenus sont bons. Alors... A bientôt sans doute. (Eskalibur CD 854 Diffusion Breizh). Assez Dick - Certains pourraient dire assez. Mais non, partons avec ces Dick là qui n'ont pas envie de travailler, mais posent à leur façon la question essentielle de notre temps. Le chômage, l'Assedic, l'exploitation sur des rythmes surmultipliés. Chanson au premier degré qui porte sur un tempo nerveux. Les Assez Dick, venus du pays de M. Mhaignerie se disent en stage pour être sur la scène. Toute une symbolique contemporaine pour dire le mal être de jeunes qui n'ont pas envie de "piéter les plombs". Dans la lignée des Starsheetter un rock bien carré, mais des paroles à ne pas forcément oublier. (Moye on Production 20994 MOP - Contact Randy Roberts Management, 7, rue Baudrairie, 35500 Vitré - 99 75 18 25). Carré Manchou - Ces Carré Manchou là ne me passionnent pas vraiment, mais ils existent et leur très court CD propose une suite gavotte, une valse, un kost or hood et un landé gavotte. L'apport de Ronan Pine au violon et surtout au violoncelle donne une couleur parfois originale. (Eskalibur CD 853 Diffusion Breizh). ■

A.G. HAMON

"Un été dans les glaces de Tikhiaïa"

Dans le cadre du Festival du Scoop qui s'est tenu à Angers, Océanopolis a obtenu une "Mention Spéciale du Jury" dans la catégorie "Information Scientifique".

SCENES

THEATRE

Marie ou la vie d'une piqueuse

Après Gargantua, le Sas et Mabel, c'est une création de la Compagnie Digor Dor qui va clore la fête du théâtre en Côtes d'Armor.

"Marie ou la vie d'une piqueuse" est le récit de la vie d'une vieille ouvrière de la chaussure qui travaillait à Fougères. Une existence particulière racontée par Solange, une jeune femme de 25 ans qui donne chair et âme à une Marie d'aujourd'hui dans notre monde du travail. Nono Quistrebret donne à cette pièce une coloration musicale empreinte de grande sensibilité. Ce spectacle est co-produit par l'Office de Développement Culturel des Côtes d'Armor. ■ Les 3 et 4 février à Tréguier, le 10 à Binc, le 11 à Hénansal.

Le kir de Didier Guyon servi en Afrique...

Didier Guyon a fait ses premières armes avec le théâtre de la Folle Pensée pour très vite s'engager seul puis avec sa compagnie Fiat Lux sur le comique de situation. Admirateur de Charlot et de Coluche, formé en Europe du Nord au théâtre processionnaire, le bourgeois de Nuits Saint-Georges Didier Guyon devient brichin, a imaginé il y a deux ans une pièce satirique de tous les jeux pervers du pouvoir. Il a mis en scène un banal vin d'honneur au kir servi comme dans toutes les mariées de France. Mais tout dérape car le chef de rang est un homme tyrannique.

Cette pièce a été jouée aux Antilles, en Asie, en France. Didier Guyon vient d'apprendre qu'elle sera jouée en février au Gabon, en Angola, au Centrafrique, au Tchad, au Cameroun, en Guinée. Une belle aventure théâtrale. ■ P. FENARD

Alain Souchon à Lannion. Le Comité Local d'Action Culturelle de Lannion est l'organisateur de ce concert du 30 avril. ■ *Rens. 96 23 22 64*

ANNIVERSAIRE

Les dix ans d'Emglev Bro an Oriant

Emglev Bro an Oriant fête en ce mois de février ses dix ans d'existence. Une décennie passée à la défense de la culture bretonne et dont l'anniversaire donne lieu à de nombreuses manifestations.

- jusqu'au 23 février : exposition *Loet Herriu à la Médiathèque (Lorient)*.

- samedi 4 : Dait du Ganal ateliers de chants traditionnels pour débutants (14 h 30 à 18 h au centre culturel Amzer Nevez (Pleumeur). - Fest-noz (21 h) à Pleumeur.

- dimanche 5 : Dait du Zansal ateliers de danses (de 9 h 30 à 12 h, Amzer Nevez). - Spectacle "Gouel Bugale an Emglev" aux Arcs à Quénen à 15 h 30.

- mardi 7 : soirée cinémathèque de Bretagne (20 h 30) au Cinéma Le Rex, Lorient.

- jeudi 9 : conférence sur la Litté-

rature vannetaise avec Jorj Belz à l'Université de Lorient à 20 h 30.

- samedi 11 : concert avec la Chorale Kanerien an Oriant à l'Auditorium de l'Ecole de Musique de Lanester à 20 h 30.

- mercredi 15 : conférence sur Madeleine Desrochers à la CCI, quai des Indes.

- samedi 18 : conférence sur l'écrivain breton Loet Herriu à 15 h 30 à la Médiathèque de Lorient.

- Concert à 21 h en l'église de Kerentrech, ensemble de harpes, uilleann pipe, sonneurs, chants.

- vendredi 24 : randonnée pédestre.

- dimanche 19 : rencontre des bretonnants du Pays de Lorient.

- samedi 25 : Dait du Ganal, atelier de chants traditionnels (de 14 h 30 à 18 h au centre culturel Amzer Nevez). - Spectacle avec "La botte souriante" suivi d'un fest-noz animé par BF 15 et la Godinette, salle Cosmao Dumanoir à Lorient à 21 h. ■

Guide de la danse...

L'Arcodan vient de publier le "Guide de la danse en Bretagne". Un document fort intéressant qui répertorie les lieux de formation pour la danse, les compagnies et ateliers chorégraphiques, les danseurs, chorégraphes, professeurs, les fédérations et associations, les aides régionales et la loi relative à l'enseignement de la danse, les adresses utiles. Un guide simple et exhaustif, tout du moins au plus

proche de la réalité. Cela c'est sa qualité. Son défaut, comme tous les guides de ce type, c'est qu'il n'y a pas de hiérarchisations des valeurs. Or, chacun sait bien que professionnel et professionnel ne s'égalent pas. Il faudra bien un jour trouver une solution pour voir tout le monde exister dans son créneau propre.

(Arcodan Bretagne, 1, rue du Priaré, 35410 Châteaugiron - Prix 60 F.).

...et des musiques

Le Centre de Création Musicale de Brest vient de sortir la 4^e édition du Guide des Musiques en Bretagne. Ce guide de 196 pages est un annuaire de 2 000 contacts qui recense, de la Loire Atlantique au Finistère, l'ensemble de l'activité musicale : organismes, organisateurs, technique scène & spectacle, disques, artistes, studios. ■ Il s'adresse principalement aux artistes et aux organisateurs de spectacles. ■

Il est disponible auprès du Centre de création musicale, Avancée de la Porte de Landerneau, place de la Liberté, 29200 Brest (100 F. port compris).

Envoyez-nous vos dates de concerts, de festoù-noz, de spectacles avant le 5 du mois précédant la parution par fax 96 31 22 12

AGENDA

• FÊTE RÉGIONALE DE L'ACCORDÉON

Pour la deuxième année, le groupe de danse brichin Nevezadur ar Sant Brieg, l'école des sonneurs Sonerien Kanerien Vreizh organisent à St-Brieuc une fête régionale de l'accordéon à la salle de Robien le 19 février à 14 h.

• LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE DE NANTES

La saison s'annonce prometteuse pour le Centre Chorégraphique National de Nantes. Elle a débuté par la création en avant-première à l'Île de la Réunion de "Les Avallanches". Cette création sera présentée du 30 mai au 2 juin 1995 à Paris, au Théâtre de la Ville.

• A L'AMARYLLIS

Le bar-cabaret L'Amaryllis de Rennes reçoit en février à 21 h 30 : le 1^{er}, Dominique Megret Trio (1^{er} prix du tremplin jazz du Mans en 87) - Le 8, "Tintin chez Milou" avec Guillaume Robert (contre-basse), Henri Jegoux (piano) et Alain Philippe (batterie) - Le 24, Pierre Le Naoures Trio - De bonnes soirées jazz en perspective.

(12, Carrefour Jouaust - T. 99 31 58 32).

• A L'ONYX DE NANTES

L'espace culturel de St-Herblain propose pour février une affiche alléchante avec comme ouverture le 3, Gilles Servat - Le 7, de la danse contemporaine avec la Compagnie Jean Gaudin - Le 24, un spectacle jeune public proposé par les Bouquidous - Les 2, 3 et 4 mars, "les larmes du ciel" et "le grain de la terre" - Le 7, "Des petits potages mécaniques" par Olivier Saladin avec les Deschiens, soirée qui affiche déjà complet.

Rens. 40 38 12 00.

• DENEZ PRIGENT ET BERNARD BENOÎT

Denez Prigent, un des symboles de la gwerz en Bretagne, sera à Dinan le 11 février en compagnie d'une autre très belle voix, celle de Michelle Feijoc. Tel. 99 63 74 93 (le soir).

1^{re} danse Ebrel, fille d'un des auteurs du Gadez. En première partie, on retrouvera avec plaisir le guitariste Bernard Benoît qui repartira le chemin des concerts.

• TRI YANN

Tri Yann est actuellement en tournée à travers la Bretagne. Il fera étape le 10 février à Brest où le concert sera suivi d'un fest-noz animé par Ar re yaouank, Quemener/Marie... ■

Rens. 98 47 94 54.

Tout feu, tout flammes

Le 13^e festival de films de femmes aura lieu à Nantes du 13 au 19 mars. À l'affiche : hommage à Jeanne Moreau, Alice au pays lumière, les femmes en longs... les femmes en courts. Conférence sur Alice Guy. Exposition, etc...

Rens. 51 82 31 09.

Au bord de l'image

La dernière création chorégraphique de la Compagnie Patrick Le Douar termine sa tournée. "Au bord de l'image" sera présentée le 2 mars au Triangle de Rennes et le 7 avril au Théâtre Ange de Guernsey de Morlaix.

Orchestre de Bretagne

L'orchestre de Bretagne aura pour chef d'orchestre Giuliano Carella pour ses concerts à Rennes les 7 et 8 février et à Dinan le 9 février. Le programme comprend la symphonie "Veneziana" de Salieri, la Symphonie concertante pour violon et alto de Mozart, le ballet "Orfeo e Euridice" de Gluck et la symphonie "La casa del diavolo" de Bocherini.

En mars, sous la conduite de Michi-yoshi Inoue, ce sont des œuvres de Britten et de Hindemith qui seront données à Rennes (les 21 et 22), à la Roche-sur-Yon (le 23) et à Lorient (le 24).

Kan ar Bobl : éliminatoires

Depuis vingt ans, le Kan ar Bobl a révélé les plus remarquables interprètes de la culture bretonne comme Denez Prigent, Erik Marchand, Yann Fauch Kemener...

Les sélections pour la Haute-Bretagne se dérouleront le samedi 18 mars à Bazouges-la-Pérouse à partir de 20 h 30 à la Salle des fêtes.

Rens. et inscr. auprès de l'Association Musiques au Pays, 12, rue du Pré de la Lyre, 35850 Gévénec - Tél. 99 69 03 17 ou auprès de Jean-Michel Feijoc - Tél. 99 63 74 93 (le soir).

Pour les autres sélections, se renseigner auprès du Comité des Fêtes - Mairie, 56100 Lorient.

Fête du pain chaud

Le Village de Caremblem en Lan du pain chaud annuelle. Au menu de cette nouvelle édition, des animations, des expositions... Les 25 et 26 février - Les 4 et 5 mars.

PROGRAMMES

CÔTES D'ARMOR

SAINT-BRIEUC - *La Passerelle* - 2, 3 et 4 février : "Choral" par le Théâtre du Radeau (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30) - 7 : "Cosi Fan Tutte" de Mozart (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30) - 10 et 11 : "Georges et le dragon" par le Teatro Kismet (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30) - 28 : *Quatuor Manfred* (Petit Théâtre, 20 h 30) - 3 et 4 mars : "Le menteur" de Comelle par le Théâtre National de la Communauté Française de Belgique (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30).



Le Quatuor Manfred à St-Brieuc

BINC - 10 février : *Marie ou la vie d'une piqueuse* (L'Estran, 20 h 30). FOUGÈRES - *Centre Juliette Drouet* - 11 février : Juliette (20 h 30) - 3 mars : *Paul Personne* (20 h 30). ST-JACQUES-DE-LA-LANDE - 12 février : *Sur le Sable d'Alain Mollot* par le Théâtre de la Jacquérie (Théâtre, 16 h). ST-MALO - *Le Théâtre* - 7 février : Alex Métyer (20 h 30) - 28 : Harold et Maud avec Danièle Daireux (20 h 30).

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - *Maison de la Culture* - 1, 2, 3, 4, 6 et 7 février : *Le Marchand de Venise* de Shakespeare avec Michel Blanc (Espace 44) - 8 : Ballet-Théâtre de St-Petersbourg - Boris Eifman "Chalkovski" possédé par son double (Espace 44) - 9 : *Paul Molière* de l'honneur de Pirandello avec Gérard Desautels (Espace 44) - 27 et 28 : *No man's land* de Pinter avec Guy Tréjean (Espace 44).

Cité des Congrès de Nantes - 11 et 12 février : 11^e festival des Chans d'enfants.

CARQUEFOU - 4 février : Lettre d'une mère à son fils de Marcel Jouhadou - 9 : Les noces de Figaro de Mozart par le Teatro Lirico d'Opera de la choral, de James Saunders avec Francis Perini - 24 : Le Quatuor.

LEGE - 18 février : Tri Yann (Salle Omnisports).

ST-HERBLAIN - *Oxygène* - 7 février : *Ascende* de San Clemente et la Vierge Marie, danse par le Cie Jean Gaudin - 16 : Adoum (lephant du Maharaish) par le Théâtre Camelia - 24 : Pas facile de rester tranquille par Bouquidous (jeune public) - 2, 3 et 4 mars : *Les larmes du ciel* et le grain de terre par le Cie Paul Michal.

Penfeld - 10 février : Tri Yann.

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 35

SCENES

Cabaret Vauban - 14 : Pierre Ben-susan.

CONCARNEAU - 17 février : Gildas Arzel (Strapontin).

ILLE-ET-VILAINE

RENNES - *TNB* - 5 février : Michael Nyman Band (Salle Vilain) du 28 février au 1^{er} avril : *La Dispute* de Marivaux (Salle Sorreux).

MJC La Pallette - 4 février : "Les Jumes défilés de Tapis et Synopsis" par les Compagnies Tapis et Synopsis (20 h 45) - 14 et 15 : *Papier froissé, papier plié, trois histoires à raconter* par la Compagnie Piroch (15 h le 14 et 16 h le 15).

Université Rennes 2 - 9 février : *Ensemble Vocal Choral, Ensemble Rhythme* (Amphi Henri Sée, 20 h 30).

Ubu - 9 février : *My Life Story* - Guest - Katherine - 13 : Jeff Buckley - Guest - Bettie Servet.

Péniche spectacle - jusqu'au 14 février : *Privé d'elle* de Hubert Ben Kemoun par le Théâtre du Pre Perche avec H. Charbonneau et M. Trimmint (20 h 30) - 9 et 10 : Arsène présente "Baudelaire" (20 h 30) - 4 mars : Henri Gougaud raconte "Le Grand Parler" (20 h 30).

Opéra de Rennes - 1, 3 et 5 février : *Le Turc en Italie* de Rossini sous la direction de Erardo Sameni.

FOUGÈRES - *Centre Juliette Drouet* - 11 février : Juliette (20 h 30) - 3 mars : *Paul Personne* (20 h 30).

ST-JACQUES-DE-LA-LANDE - 12 février : *Sur le Sable d'Alain Mollot* par le Théâtre de la Jacquérie (Théâtre, 16 h).

ST-MALO - *Le Théâtre* - 7 février : Alex Métyer (20 h 30) - 28 : Harold et Maud avec Danièle Daireux (20 h 30).

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - *Maison de la Culture* - 1, 2, 3, 4, 6 et 7 février : *Le Marchand de Venise* de Shakespeare avec Michel Blanc (Espace 44) - 8 : Ballet-Théâtre de St-Petersbourg - Boris Eifman "Chalkovski" possédé par son double (Espace 44) - 9 : *Paul Molière* de l'honneur de Pirandello avec Gérard Desautels (Espace 44) - 27 et 28 : *No man's land* de Pinter avec Guy Tréjean (Espace 44).

Cité des Congrès de Nantes - 11 et 12 février : 11^e festival des Chans d'enfants.

CARQUEFOU - 4 février : Lettre d'une mère à son fils de Marcel Jouhadou - 9 : Les noces de Figaro de Mozart par le Teatro Lirico d'Opera de la choral, de James Saunders avec Francis Perini - 24 : Le Quatuor.

LEGE - 18 février : Tri Yann (Salle Omnisports).

ST-HERBLAIN - *Oxygène* - 7 février : *Ascende* de San Clemente et la Vierge Marie, danse par le Cie Jean Gaudin - 16 : Adoum (lephant du Maharaish) par le Théâtre Camelia - 24 : Pas facile de rester tranquille par Bouquidous (jeune public) - 2, 3 et 4 mars : *Les larmes du ciel* et le grain de terre par le Cie Paul Michal.

Penfeld - 10 février : Tri Yann.

ST-NAZAIRE - Centre culturel - 3 février : Verba volant par la Compagnie Shmid-Pernette (Théâtre Gérard Philipe, 21 h) - 7 : "Frontière" par la Compagnie Dominique Petit (Théâtre Gérard Philipe, 21 h) - 10 : Carolyn Carlson et Michel Portal (Théâtre Gérard Philipe, 21 h) - 3 mars : Jazz avec Parfums de contre-basse (21 h).

MORBIHAN

VANNES - *Palais des arts* - 3 février : *The show shows dance company* (20 h 30) - 5 : Music hall ou la fête continue (17 h) - 3 mars : *Pierre et Jean de Mauissant* (20 h 30).

LORIENT - 7 février : Catherine Lara (Palais des Congrès, 20 h 30) - 4 mars : *Paul Personne* (Espace Cosmao Dumanoir, 21 h).

PLOEMEUR - *Océanis* - 4 février : concert des Gubiers d'Arriman (20 h 30) - 8 : *Festival de l'image de mer* - 17 : concert avec "Pétit bonheur" - 28 : Serge Kerval (20 h 30) - 3 mars : *Opéra Carmen* (20 h 30).

FESTOÛ-NOZ

4 février - *MISSIRIAC* (56) - *PLOEMEUR* (56) - fest-noz des 10 ans d'Emglev Bro an Oriant avec Ar re yaouank, Le Moigne/Janvier, les Manguesses d'Orléans.

10 février - *BREST* (29) - fest-noz à Penfeld avec Ar re yaouank, Quemener et Marie, Marchand et Guillou, Padellec et Pronost.

11 février - *VILLEJUIF*.

18 février - *KERVIGNAC* (56), avec Skolvan, Trouzerion, Dréan/Jégou.

19 février - *SERENT* (56).

25 février - *LORIENT* (56) - fest-noz à la salle Cosmao Dumanoir avec BF15 et La Godinette.

26 février - *GUINGAMP* (22) - fest-noz au Centre Culturel avec Brendeur Dwan, Philippe et Thomas, Robin et Le Rouzic.

Pouce ! Je passe

C'est le premier court métrage d'un jeune réalisateur, producteur et musicien. Bien du courage sans doute pour oser prendre la parole dans un milieu particulièrement rapace. François Lebey nous propose en 6 min une étrange rencontre entre un stoppeur et une automobiliste. Rencontre, anti-rencontre, attente, douceur, déception. Bien des choses en quelques instants. On sent que ce premier est un essai. Il se doit d'être transformé. (Solo Production - 99316314). A.G.H.

DOSSIER

L'industrie agro-alimentaire bretonne

Facteurs d'évolution et perspectives de développement

Par Claude Broussolle

L'industrie agro-alimentaire constitue la première activité industrielle et économique régionale. Elle situe la Bretagne au deuxième rang des régions françaises. Dynamique et puissante sous de nombreux aspects, cette industrie a néanmoins des faiblesses de structure et de rentabilité qui lui confèrent une certaine fragilité. En particulier, elle reste encore trop orientée vers la production de biens à faible valeur ajoutée pour lesquels la concurrence joue essentiellement sur les prix. C'est ainsi que la valeur ajoutée globale ne représente que 8,4 % de la valeur ajoutée du secteur en France alors que la part de la région dans le chiffre d'affaires national est de 12,5 %...

... Devenue vulnérable dans un monde soumis à la logique des avantages comparatifs et caractérisée par la mobilité des capitaux, des techniques et des taux de change, l'industrie agro-alimentaire ne pourra trouver les voies de son développement que dans l'édification d'une masse critique suffisante impliquant dimension et diversification.

S'intégrer aux réseaux d'alliance transnationaux

Dimension qui s'impose tout particulièrement en Europe du fait de l'importance des frais fixes et qui justifie des alliances entre P.M.E. fonctionnant en réseaux pour réduire les coûts et partager les risques de l'innovation. En effet, l'industrie agro-alimentaire n'échappe pas à une évolution qui apparaît comme la manifestation d'un mouvement conduisant à la concentration de la production



L'Agropolis de Guingamp : une pépinière d'entreprises agro-alimentaires.

autour de grands groupes. En Europe où opèrent les leaders mondiaux du secteur, on observe, de plus en plus fréquemment, qu'il n'existe plus que deux ou trois fournisseurs pour certains produits. Il semble, toutefois, que la centralisation de l'offre se manifeste moins, désormais, par la consti-

tution de grands groupes intégrés que par la formation d'alliances entre firmes juridiquement indépendantes. Par ailleurs, la tendance à la mondialisation des stratégies d'entreprises, à la mobilité accrue des investissements et au développement des flux de technologie remet en cause cer-

tains modes de raisonnement traditionnels : à savoir un système productif national, voire régional, autonome ; des entreprises qui produisent et investissent sur place ; des facteurs de production immobiles ; des flux d'échanges réduits. Le mouvement d'intégration économique mondial qui se développe doit donc conduire les entreprises bretonnes à s'intégrer dans de bonnes conditions, aux réseaux d'alliances transnationaux en cours de constitution.

Diversification pour répondre à la diversité des besoins

Diversification, parce qu'elle est indispensable au redéploiement stratégique. En effet, la tendance à la segmentation des marchés condamne un modèle fondé principalement sur le développement de produits standards à faible valeur ajoutée. La logique d'offre qui consistait à vendre un produit moyen pour un client moyen doit être relayée par une logique de demande où l'attention portée aux clients, dans leur diversité, devient primordiale. Les entreprises bretonnes devront donc consolider leurs compétences et développer une stratégie basée sur l'évolution des produits existants et sur la création de nouveaux biens. A un moment où l'évolution des pratiques alimentaires ouvre des perspectives que les nouvelles technologies permettent d'exploiter, l'innovation sera de plus en plus, l'aboutissement d'une démarche dont le point de départ sera le marché potentiel :

- la première étape consistera à définir un concept (service, santé, loisir, nature, tradition, évasion...) et une cible (jeune, femme, senior, rural, urbain, célibataire, famille...);
- la deuxième étape sera consacrée à la définition du produit (présentation, texture, couleur, composition, arôme);
- la dernière sera confiée aux services techniques chargés de réaliser le produit préalablement défini. Une telle démarche est aujourd'hui envisageable grâce à une meilleure connaissance des besoins physiologiques et psychosensoriels des consom-

mateurs et au développement de nouveaux outils technologiques qui permettent d'élaborer une large gamme d'ingrédients alimentaires et de créer par assemblage de nouveaux produits.

De la lutte sur les prix à la bataille sur des produits adaptés

Bien entendu, la réponse aux différentes questions que pose le développement de l'industrie agro-alimentaire n'est pas toujours évidente. Elle dépend du degré d'ambition que s'assignent les entreprises plongées dans le bain de la concurrence internationale. Elle est fonction de leurs possibilités financières et du soutien que leur apportera le système bancaire. Elle dépend également de leur capacité d'innovation, de la qualité de leur main-d'œuvre, de leur insertion dans des réseaux efficaces et de leur aptitude à combiner les différents facteurs de production. Elle est aussi fonction du dynamisme et de l'organisation de la filière dont ces entreprises constituent un maillon essentiel. La mise en place d'une structure industrielle forte, grâce à des effets de synergie et d'interdépendance le long de chaque filière afin d'accroître son efficacité et d'améliorer la cohérence du système productif, semble une condition nécessaire à la réalisation de ce scénario.

Evolution des goûts et des besoins des consommateurs, bouillonnement technologique, pression concurrentielle, émergence de nouveaux acteurs, tout pousse les entreprises à une métamorphose que certaines ont déjà engagée. L'idée centrale est d'accélérer le passage à l'entreprise du 21^e siècle en s'appuyant sur un portefeuille d'activités renouvelé, seul moyen de passer d'une phase de lutte acharnée sur les prix à une bataille plus prometteuse sur des produits bien adaptés aux besoins fonctionnels et nutritionnels des différentes catégories de consommateurs. ■

CLAUDE BROUSSOLLE
INRA Rennes
président de l'Observatoire des IAA de Bretagne

Bretagne Innovation et les IAA



L'IRTL de Rennes travaille sur des programmes de valorisation des sous-produits de l'agriculture ou de la pêche.

La Bretagne dispose d'un réseau de 15 centres de transferts de technologie aidés par le Conseil régional. Neuf d'entre eux travaillent très directement avec les P.M.E de l'agro-alimentaire. Tour d'horizon.

Basée à Quimper, l'Association pour le développement de la recherche appliquée aux industries agro-alimentaires (ADRIA) propose un ensemble de services dans les domaines de la formulation des produits alimentaires et du contrôle de la qualité.

Archimex (Vannes) est un centre spécialisé dans l'extraction et la purification de produits naturels à partir de matières végétales, animales ou marines.

"Architecte" de projets industriels innovants, CBB (Rennes) offre ses compétences en matière de biotechnologies et chimie fine et un ensemble de services : transfert, veille technologique, conseil en ingénierie. Le CEVA de Pleubian (22) ou Centre d'Etude et de Valorisation des Algues met au point des produits issus d'algues, notamment pour l'agro-alimentaire.

Les vétérinaires et ingénieurs agronomes du Centre Technique des Productions Animales et agro-alimentaires proposent leurs compétences dans les

domaines de la qualité sanitaire en productions animales, industries alimentaires et environnement. Le CTPA est basé au zoo-pôle de Ploufragan (22). Spécialisé dans les transformations des produits de la mer, l'Institut technique de développement des produits de la Mer ID-Mer (Lorient) assure, de la conception à la mise sur le marché, le développement de produits nouveaux.

ITQ Ouest (Rennes) ou Institut Technique du Gruyère - Ouest travaille à l'amélioration des technologies fromagères et assure la promotion de l'emmental dans l'ouest. On le trouve à Rennes.

Les équipes inter-disciplinaires de Profil (Rennes, Campus de Beaulieu) ont en charge, en liaison avec l'Institut de Recherche et de Transfert sur les Lipides, des programmes de valorisation des sous-produits d'origine agricole ou marine, à destination des P.M.E. bretonnes. Spécialisé dans les productions légumières et horticoles, Prince de Bretagne Biotechnologie développe et transfère vers les producteurs les outils de la biotechnologie végétale. Ce centre est basé à Saint-Pol-de-Léon.

Bretagne Innovation entretient des relations avec d'autres réseaux interrégionaux ou internationaux. ■

La valeur ajoutée : un défi pour la Bretagne

Un entretien avec Pierre Bellec

Responsable de l'Institut agro-alimentaire international de Brest, Pierre Bellec milite depuis vingt cinq ans pour que les entreprises bretonnes développent la valeur ajoutée en transformant plus avant leurs produits. Ce credo prend encore plus de sens avec les dernières évolutions du GATT. Explications.

Armor magazine - Pierre Bellec, comment définissez-vous le concept de valeur ajoutée ?

Pierre Bellec - La valeur ajoutée peut être définie comme la richesse créée par une entreprise, par une région. Elle est le résultat de la différence entre la valeur de la production, ou encore le chiffre d'affaires, et les consommations intermédiaires. Par consommations intermédiaires, on entend les biens que consomme chaque année une entreprise pour assurer les fabrications. Il s'agit de matières premières, d'ingrédients, de produits d'entretien, de petites réparations, de fournitures diverses.

La valeur ajoutée est donc ce qui reste pour payer les salaires, rémunérer les capitaux, couvrir les frais financiers et commerciaux, pour amortir, financer les investissements immatériels : recherche, communication, marketing. C'est elle qui permet de dégager une marge bénéficiaire et donc une capacité d'autofinancement.

A.M. - Et c'est votre cheval de bataille depuis longtemps...

P.B. - La valeur ajoutée est mon cheval de bataille depuis le stage que j'ai réalisé au ministère de l'économie et des finances en 1960, où les grands de la comptabilité intégrale - Malinvaud, Serisé, Blanc... - m'ont appris qu'il faut toujours raisonner en termes de richesse créée. Or, plus on élabore un produit, plus on ajoute de valeur ajoutée et d'emplois sur ce produit. Jusque dans les années 70, dans un contexte de relative sous-production, on n'a pas très bien mesuré l'importance de la valeur ajoutée, parce

que la plupart des entreprises, petites ou grosses gagnaient leur vie. Avec le développement de la société des produits de masse, la mondialisation des échanges, tout a commencé à changer. D'autant que la demande s'est de plus en plus diversifiée.

A.M. - Et vous dites qu'en Bretagne, on ne va pas assez loin dans la transformation...

P.B. - Ou plutôt que les entreprises qui vont très loin dans la transformation ne sont pas assez nombreuses.

Je me souviens qu'au début des années soixante-dix, près de 25 % de la production de porc bretonne faisait l'objet d'une transformation en Bretagne. Notre objectif était alors de passer à 40 %. Lors de la préparation du XI^e plan, nous nous sommes aperçus que cet indicateur a baissé d'un point : 24 % ! Autrement dit, l'expansion de la transformation n'a pas suivi l'explosion de la production. Et la Bretagne valorise peu de produits par des labels, des AOC ou des marques. A ceux qui en doutent, je demande de compter.

Globalement, la transformation en produits élaborés et par conséquent la valeur ajoutée se font ailleurs, à Lyon où dans la région parisienne, pas en Bretagne. Certains pores bretons voient leurs jambons bien valorisés... sous forme de jambon de Parme ou de Bayonne.

A.M. - Comment expliquez-vous que les Bretons aient du mal à fabriquer autre chose que des produits basiques ?

P.B. - Parce qu'il n'existe pas de tradition de la transformation en Bretagne. L'histoire de

Pierre Bellec :
"La Bretagne peut profiter de la contrainte du GATT pour faire un bond du côté de la valeur ajoutée".



l'agro-alimentaire est récente. C'est à la fin des années 60 qu'a véritablement démarré la montée en puissance des IAA : il faut se souvenir qu'avant les années 70, les Bretons consommaient très peu de fromage, par exemple.

Alors, on a commencé par les tâches les plus faciles : le beurre, la poudre de lait, la viande en carcasses... D'autant plus qu'avec son système d'intervention, la CEE incitait justement à développer la production en masse de produits basiques. On a produit pour l'intervention sans se préoccuper d'aller plus loin.

A.M. - Tout cela peut se comprendre en lait et en viande bovine. Mais dans un marché non protégé comme celui du porc ?

P.B. - Là, c'est différent. Ce sont d'ailleurs les entreprises de charcuterie qui vont le plus loin dans la transformation et la diversification. On trouve même des sociétés où l'activité de saladerie ou charcuterie de poisson tend à devenir plus

importante que la charcuterie classique.

A.M. - Et les autres, comment expliquez-vous qu'elles aient tant de mal à sortir de leurs habitudes de transformation ?

P.B. - Parce que les vieilles idées ont la peau dure. Le plus souvent, on ne fait que reproduire le passé au lieu de se demander quelles réponses nouvelles mettre en œuvre pour répondre à ce problème nouveau. Comme le font systématiquement les Japonais, par exemple.

Le modèle agricole avait sa raison d'être quand nous manquions de tout. Il fallait produire beaucoup et la qualité était passée sous silence, puisque la demande était beaucoup plus forte que l'offre. Dans le contexte actuel d'excédents généralisés, le qualitatif prend toute sa valeur. Il faut renverser la vapeur, raisonner à partir des besoins du consommateur et se différencier par la qualité.

Les orientations actuelles vont dans ce sens. A cet égard, l'an-



La bataille de la valeur ajoutée se gagne sur tous les fronts : ici la laitue iceberg conditionnée et prête à manger. Une façon simple d'"enrichir" un produit brut.

née 1993 fut révélatrice puisque, pour la première fois, la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires françaises a dépassé la valeur ajoutée du secteur agriculture, sylviculture et pêche : la majorité de richesses créée était passée du côté des IAA. Dans le budget consacré par les ménages français à l'alimentation soit 18,6 %, la part qui revient aux agriculteurs ne représente plus que le tiers, soit 6 %. Et la tendance à la baisse va se poursuivre parce que le consommateur est demandeur de valeur ajoutée alimentaire.

A.M. - Les dernières évolutions du GATT ne sont pas favorables à l'exportation de produits basiques...

P.B. - C'est vrai, mais elles sont favorables à l'exportation de produits élaborés. D'ailleurs, vous n'entendez pas un producteur de champagne se plaindre du GATT. Je sais que la Bretagne peut profiter de la contrainte du GATT, pour faire un bond du côté de la valeur ajoutée.

A.M. - En somme, vous n'êtes pas trop inquiet pour l'agro-alimentaire breton ?

P.B. - Je suis inquiet pour les entreprises qui n'ont pas encore choisi leur camp : soit elles font du produit de masse, auquel cas il faut qu'elles augmentent de taille et maîtrisent les coûts, soit elles fonctionnent sur un créneau, travaillent pour une niche, vendent de l'image. Et là, il y a un bel avenir pour des PME innovantes. ■

Propos recueillis par J.M. LUSSON

En bref...

• La société Hénaff de Pouldreuzic lance la saucisse fraîche : mêmes ingrédients que le célèbre pâté mais crus au lieu d'être cuits. Cette activité nouvelle a conduit à l'extension des bâtiments sur 3 000 m² et à la mise en place d'un atelier capable de produire 2 000 T/an. La société Hénaff table sur 30 créations d'emploi d'ici à trois ans, ce qui porterait l'effectif global des salariés à 230 personnes.

• La CANA, groupe coopératif d'Anecis, (4 000 salariés), vient de s'associer à l'Union des Coopératives Transagra de Bourges (1 600 salariés). Les deux entreprises ont des activités dans les productions végétales, l'alimentation animale et l'aviculture.

• Les eaux Isabelle (Saint-Goazec, 29) font une percée en Chine. L'entreprise doit y exporter son savoir-faire technologique et 20 millions de bouteilles à sa marque y seront commercialisées.

• Le groupe dirigé par Noël Le Garet (Celigui) à Ploë, Stephan à Guingamp, Halez à Lorient et Délices de la mer à Guingamp vient de prendre 40 % du capital de la Compagnie Biscuitière de Loudéac, qui fabrique les punchs d'Uzel.

Source : bulletin de l'Observatoire des IAA, CRAB, Rennes

GUYOMARC'H
NUTRITION ANIMALE

la liberté d'agir

GUYOMARC'H BRETAGNE

QUESTEMBERT	PLOUAGAT	LANDIVISIAU
B.P. 28	B.P. 25	B.P. 83
56230 QUESTEMBERT	22170 CHATELUDREN	29230 LANDIVISIAU
Tél. 97 43 71 00	Tél. 96 74 11 60	Tél. 98 68 00 78
Fax 97 26 65 07	Fax 96 74 12 17	Fax 98 68 31 13

BRETAGNE ETIQUETTES
à Lamballe

"Le monde est petit"

Créée en 1980, cette entreprise, installée à Lamballe, fabrique toutes les étiquettes.

Elle a rapidement compris qu'elle devait être la co-traitante de ses clients.

Sa stratégie se doit donc de compléter celle des industriels de sa région en leur fournissant une qualité irréprochable, un service continu (52/52 semaines), rapide et fiable. Les contraintes nouvelles des entreprises agro-alimentaires au sein desquelles elle évolue l'incitent vivement à investir dans ses hommes et ses équipements pour leur garantir le meilleur prix. Elle forme ses apprentis, accueille de nombreux stagiaires et renouvelle en permanence son parc machine.

Ce raisonnement rigoureux intéresse également d'autres industries, notamment l'automobile, l'électronique ou des services (juste à temps)...

Dotée d'un service maquette intégré, équipée de machines puissantes, BRETAGNE ETIQUETTES livre aujourd'hui dans toute la France. Elle accompagne également ses clients dans leur conquête de nouveaux marchés à travers le monde. C'est pourquoi, nous trouvons dans son catalogue des étiquettes dans toutes les langues : japonais, grec, russe, arabe...

**UNE FAÇON ORIGINALE
DE DÉCOUVRIR LE MONDE**

Bretagne Etiquettes
B.P. 314 - 22400 LAMBALLE
Tél. 96 31 29 47 - Fax 96 31 19 45

armor
protéines

LES PROTÉINES
LAITIÈRES POUR LES INDUSTRIES
ALIMENTAIRES
(LAITERIE, DIÉTÉTIQUE...),
LA PHARMACIE,
LA COSMÉTOLOGIE.

LACTO BRETAGNE ASSOCIÉS S.A.
35460 ST-BRICE-EN-COGLES - FRANCE
Tél. (33) 99 18 52 52
Fax (33) 99 97 79 91 et (33) 99 97 82 74

Le spécialiste des œufs et ovoproduits



est le partenaire de l'Industrie
et de la restauration
avec 17.000 tonnes produites de :
Coule fraîche et congelée
Œufs durs
Omelettes
Barre d'Œuf

Service commercial - Tél. 97 73 69 06
5, rue Brizeux - 56800 PLOËRMEL

L'IAAI de Brest forme des cadres commerciaux pour l'agro-alimentaire

Q u'il Pierre Bellec a ouvert à Brest son Institut agro-alimentaire international (IAAI), il n'existait sur le territoire de l'hexagone qu'une seule formation de troisième cycle consacrée à l'agro-alimentaire : celle de l'Institut de Gestion des Industries agro-alimentaires de Paris (IGIAA). "Comme l'IGIAA privilégiait la gestion, nous avons choisi l'angle commerce-marketing", commente Pierre Bellec. D'autant qu'il correspondait bien à la problématique de la Bretagne... qui sait produire mais qui ne sait pas vendre. Nous avons démarré avec ces deux idées simples".

L'IAAI recrute au niveau bac + 4 et bac + 5 dans un vivier hétérogène : de la maîtrise en langues étrangères, au diplôme d'ingénieur agricole en passant par la maîtrise de chimie... S'y ajoutent quelques cadres d'entreprises expérimentées et formés à l'"université de la vie".

L'IAAI n'accueille jamais plus de vingt étudiants par an : c'est, selon Pierre Bellec, un gage de bon fonctionnement pour un groupe si varié. Tous investissent plus de 30 000 F dans cette formation qui les conduit à assumer de hautes responsabilités dans des groupes agro-alimentaires en France ou à l'étranger. Durant leur cycle, ils sont sans cesse plongés dans le monde de l'entreprise.

Les deux tiers de la formation sont confiés à des professionnels de l'agro-alimentaire ; des séances de travail en entreprises ainsi qu'à Bruxelles et Barcelone sont organisées ; les étudiants doivent réaliser une mission de trois mois en vraie grandeur...

La formation en marketing agro-alimentaire, en commerce international et en langues constitue l'ossature de ce troisième cycle qui conduit quasi-inévitablement à l'emploi sous des formes diverses. Certains anciens élèves sont ingénieurs qualité ou responsables de produits, chargés d'études marketing, technico-commerciaux...

Après la formation, ils ont la possibilité de rester en relation entre eux et avec l'Institut, grâce notamment à l'association GAAI qui édite chaque année un annuaire des diplômés. Pierre Bellec n'en a pas beaucoup à développer ce type de fonctionnement en réseau : c'est ainsi, par exemple, que des anciens élèves alimentent les pages des tout nouveaux Cahiers de recherche de l'IAAI.

Aujourd'hui, le troisième cycle de l'Institut a obtenu le label "Maîtrise" et il a une dizaine de concurrents en France. Ce qui ne semble pas déranger outre mesure Pierre Bellec : "C'est l'aiguillon qui nous permet d'innover en permanence". ■

Installé au 2, avenue de Provence, l'IAAI de Brest fait partie du groupe ESC (École supérieure de commerce) de Bretagne.

Rendez-vous

• Le 15 février 1995 à ESC Brest. Colloque sur les signes officiels de qualité en France et en Europe, organisé par l'Institut Agro-Alimentaire International groupe ESC Brest et par l'École Supérieure de Microbiologie et de Sécurité Alimentaire de Brest (ESMISAB).
Avec la participation de :
- M. Lestouille, chef du bureau des labels et des certifications de produits (DGAL, Ministère de l'Agriculture).

- M. Creysse, président de la section Agrément des organismes certificateurs.

- M. Falconnet, président de la section Examen des Références, Chambre Syndicale Nationale de la Consigne.

- Mlle Focqué, directrice du Développement du CERQUA.

- M. Vial ou Mme Poudelet de la DGV.

Valeur ajoutée : la recette de Traou Mad

Parmi les champions de la valeur ajoutée, catégorie agro-alimentaire breton, Pierre Bellec cite les Gauguin, Staloven, pour la partie salade, mais aussi la biscuiterie Traou Mad de Pont-Aven... qui transforme en or un simple mélange de farine, de sucre, de beurre et d'œufs.

Point d'alchimie là-dessous, mais une stratégie de valorisation maximale des deux produits de l'entreprise, à savoir les palets Traou Mad et les galettes de Pont-Aven. Si ces deux spécialités sont devenues des ambassadrices de la région, c'est grâce à un investissement permanent dans la qualité, le packaging, la publicité. Investissement qui permet aujourd'hui de placer les deux produits dans le haut de gamme.

Tellement haut de gamme d'ailleurs, qu'il s'en consomme à 10 000 mètres d'altitude : c'est la compagnie Brit'Air, très sensible aux produits à contenu culturel, qui a eu l'idée de proposer ces biscuits sur ses vols. Air Inter, Air France, puis bien d'autres compagnies, telles qu'American Airlines, lui ont

Le nouveau packaging des Traou Mad fait référence aux toiles de l'école de Pont-Aven. Une façon d'associer un art et une ville à un produit haut de gamme.



emboîté le pas et sont devenues de fidèles clients.

Pour la biscuiterie de Pont-Aven, l'avion est un véhicule publicitaire appréciable. Les Traou Mad sont également présents à la télévision et dans les hôtels de luxe. Histoire d'améliorer l'impact de la marque. Aujourd'hui, les deux produits sont associés dans leur packa-

ging aux couleurs des toiles de Gauguin et de l'école de Pont-Aven. Roger André, le directeur administratif et financier se félicite de cette alliance entre la peinture, la ville et la gastronomie.

C'est à partir de 1985 que les Traou Mad ont connu ce nouvel élan : le chiffre d'affaires est passé des 15 MF d'alors à 45 MF aujourd'hui. L'entreprise (47 salariés), est dirigée par Jean Mantoux qui a pris la suite (en 1985) de la famille Le Villain, laquelle avait inventé en 1920 les fameux Traou Mad.

La biscuiterie de Pont-Aven reste fidèle à ses deux produits-fétiches, mais elle s'est payée récemment une petite fantaisie : le rachat de la biscuiterie "Mascotte" de Quimper qui produira bientôt des crêpes dentelles fourrées ou chocolatées dans une nouvelle usine. Avis aux amateurs de "choses bonnes". Ce qui, comme chacun le sait, se dit "Traou Mad" en breton. ■

En bref...

• Le groupe Guyonare'h (4,7 ans de chiffre d'affaires) commence à investir le secteur des œufs et ovoproduits. Il possède une unité de transformation dans le Nord de la France et a racheté, l'automne dernier, l'entreprise Ovonor qui emploie une trentaine de personnes à Languedoc (22). L'objectif de Guyonare'h est de doubler sur l'ensemble des deux sites la capacité de transformation. A noter que les deux tiers de la production actuelle sont exportés hors CEE sans trop de difficultés. "Une manière de contourner le GATT est de transformer les produits", confie Jean-Noël Bussion, directeur de Guyonare'h Questembert.

HEMA TECHNOLOGIES



Groupe dosage-bouteillage

Spécialisée dans l'étude et la fabrication de doseuses et sertisseuses pour l'industrie agro-alimentaire, HEMA TECHNOLOGIES, société quimpéroise, a rejoint en début d'année 1995 le groupe Sidel, leader mondial dans la fabrication de machines pour bouteilles en plastique. Bien implantée dans l'industrie de la viande et du poisson avec ses sertisseuses haute cadence pour bolle de forme, HEMA TECHNOLOGIES est également très présente dans l'industrie des plats cuisinés, sauces, confitures, pet-food... avec ses doseuses dont les derniers développements ont permis récemment la fourniture pour le marché allemand de deux doseuses aspiques remplissant chacune 40 000 pots/heure.

L'entrée de HEMA TECHNOLOGIES dans le groupe Sidel renforce les capacités de services et de développement tout en améliorant très fortement sa compétitivité.

Le groupe entend étendre sur le marché son offre pour le secteur des boissons. Sidel fournissant le contenant et HEMA la doseuse pour le remplir.

HEMA TECHNOLOGIES S.A.
5, rue Hervé Marchand
29556 QUIMPER Cedex 9
Tél. 98 52 40 00
Fax 98 52 40 50

J.M.L.

ARCEM

TOUTE L'ÉLECTRICITÉ
MT/BT
INDUSTRIE ET BATIMENT

AUTOMATISMES
COURANTS FAIBLES
Tél. 98 88 55 65

ATS

SYSTÈMES
AUTOMATISÉS
DE MANUTENTION

MACHINES SPÉCIALES
POUR LES I.A.A.
Tél. 98 88 37 13

S.A.V. 24h / 24 PAR EURO-SIGNAL
Z.I. de Kérivin - ST-MARTIN-DES-CHAMPS - 29600 MORLAIX - Fax 98 88 78 42
ARCEM et ATS : LA DOUBLE COMPÉTENCE

L'opération "Bretagne Qualité Plus"

Dès le début des années 80, la mise en place d'une organisation qualité - apogée des grandes sociétés - apparaissait comme un nouveau challenge pour les PME et PMI. Aujourd'hui, elle est quasiment incontournable dans les relations clients-four-

En région Bretagne, terre de PME-PMI par excellence (85 % des PME-PMI de plus de 10 salariés incluant les IAA ont moins de 100 salariés), ce challenge a été vite relevé : dès 1987, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, avec le concours financier du Conseil Régional et l'appui méthodologique de Citroën à Rennes, mettait sur pied l'opération Bretagne Qualité Plus.

Inscrite au Contrat de Plan Etat-Région

Depuis 94, cette opération est inscrite dans le 3e Contrat de Plan Etat-Région et agit en synergie avec les autres opérations Citroën Superforce et Bretagne Environnement Plus.

La mission de Bretagne Qualité Plus est ainsi définie : sensibiliser les chefs d'entreprises à la maîtrise de la qualité ; établir un état des lieux sur le plan de la qualité ; mettre en place des actions concrètes d'améliora-

tion ; favoriser la création de la fonction qualité ; apporter de la méthode et des outils aux différents opérateurs ; former et apporter ce soutien à l'animateur qualité de l'entreprise ; et enfin promouvoir les champs d'expériences au travers de manifestations ou clubs locaux.

Quatre ingénieurs qualité

Pour assurer cette mission, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne a engagé dès 1987 quatre ingénieurs qualité placés au sein d'une Chambre de commerce et d'industrie dans quatre départements bretons.

A la fin 94, on comptait 996 entreprises ayant sollicité Bretagne Qualité Plus : 241 dans les Côtes d'Armor, 216 en Finistère, 289 en Ile-et-Vilaine, 250 en Morbihan.

La fonction qualité

Bretagne Qualité Plus est à l'origine de la création dans 319 entreprises de la fonction



L'abattoir Le Clézio à Saint-Caradec vient de recevoir l'accréditation AFAQ.

qualité, étape indispensable à la pérennisation de la démarche, les entreprises prenant appui soit sur un recrutement externe (48 %), soit une promotion interne (52 %).

153 entreprises certifiées, 32 en agro-alimentaire

Le nombre des entreprises ayant satisfait aux exigences des normes ISO 9000 et bénéficiant d'une certification de leur système d'assurance qualité (ou certification d'entreprise) sont au nombre de 153. Sur ce plan, la région Bretagne occupe le 9e rang des régions françaises soit un rang supérieur à son poids économique (12/13e rang).

La région Bretagne est au premier rang des régions françaises en matière de certification des entreprises agro-alimentaires devant les Pays de Loire avec 32 certifications.

L'enjeu qualité a été relevé en Bretagne. Tous les secteurs d'activités sont maintenant fortement impliqués. C'est cependant un engagement quotidien et qui s'inscrit dans la durée ; les entreprises et les responsables économiques régionaux l'ont bien compris. ■

Pour tous renseignements : Côtes d'Armor : Jean-Yves Cramini - 96 78 62 09. Finistère : Jean-Yves Chouvaud - 98 43 30 41. Ile-et-Vilaine : Yves Lallemand - 99 33 66 96. Morbihan : Bernadette N'Daye - 97 02 40 00.

En bref...

• Assurance qualité : talonnée par les Pays de Loire, la Bretagne est la première région de l'Hexagone pour le nombre d'entreprises agro-alimentaires en démarche d'A.Q. Mais sur ce plan, ce secteur économique a quelque retard par rapport aux autres, notamment l'automobile. Michel Sorel, responsable de Bretagne Qualité Plus à la CRCI explique ainsi ce phénomène : "Les IAA qui travaillent sous leur propre marque s'intéressent plus à la qualité gustative de leur produit plutôt qu'à l'assurance qualité. En revanche, pour celles qui travaillent sous marque-distributeur la démarche d'A.Q. devient impérative, si elles veulent encore être là demain". Dans tous les cas la démarche d'Assurance qualité est, selon Michel Sorel, une bonne façon de reconstruire une entreprise de l'intérieur, de clarifier les fonctions et de distribuer les responsabilités.

• L'abattoir Le Clézio, filiale du Groupe Even, vient de recevoir l'accréditation AFAQ. C'est le premier abattoir à recevoir cette distinction pour le transport en vif. L'abattage à façon et la livraison, à destination de dinde, L'abattoir Le Clézio, 28 abattoir de dindes en France, avec 12 % du marché national, s'engage à appliquer cette norme dont la mise en place a été vérifiée au cours d'audits réalisés par l'AFAQ.

• L'usine de surgélation de la SIALE (filiale d'Unicopa) vient d'être reprise par Gelagri et Frigoscandia. Installée à Saint-Caradec (22), cette unité qui produisait des légumes surgelés avait fermé ses portes en avril 1994. Bilan : 123 emplois en moins pour le pays de Loudéac. Avec cette reprise, Gelagri, filiale du groupe Coopagri Bretagne conforte son activité en légumes surgelés, ses deux sites actuels (Landerneau, Loudéac) arrivant à saturation. Gelagri se chargera de la production et de la commercialisation, Frigoscandia s'occupera de la partie froid.

• La Bretagne et les Pays de Loire unissent leurs efforts en matière de recherche de développement et de transfert de technologie. Lorsqu'une entreprise fait appel à un centre de transfert de l'autre région, elle perçoit la même aide que si elle sollicitait un centre de transfert de sa propre région.

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par Anne-Edith Poiivet et Jean-Marie Lussion

- Environnement : - un contrat pour sauver l'estuaire de la Rance - 25 communes impliquées.
- Assainissement : Saint-Malo sort le grand jeu
- Prestel 95 : nouvelle donne
- Espaces verts : des lauriers pour les jardiniers
- Culture : - le Centre Allende fait son cinéma - Dubly et l'invisible - le Centre culturel breton - Rendez-vous.

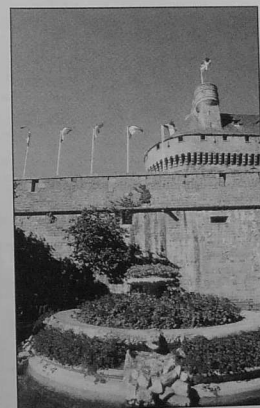
Sous le signe de l'environnement

Le Pays de Saint-Malo porte actuellement une bonne part de ses efforts sur la reconquête de son environnement. D'abord, en s'associant au contrat de baie qui doit rassembler 25 communes afin de protéger l'ensemble de l'estuaire de la Rance (depuis Léhon jusqu'à Saint-Malo et Dinard) contre la pollution et l'envasement. L'objectif est aussi de développer la vocation tourisme-loisirs de cet espace-nature en quête d'un nouvel équilibre.

Première étape dudit contrat, la mise en service du nouveau complexe d'assainissement malouin qui comporte une station d'épuration ultra-moderne dimensionnée pour 122 000 équivalents-habitants alors que la ville n'en compte que 50 000 hors-saison touristique. A cet équipement doté d'une filière de traitement intégralement biologique s'ajoutent des bassins tampons et des bassins d'orage paysagés... qui nous donnent l'occasion d'opérer un zoom avant sur la direction des espaces verts fréquemment récompensée pour sa créativité, la place accordée à l'arbre, le fleurissement...

Environnement encore avec le contrat signé entre la ville et la société Ecoemballages. Mise en place à partir de l'automne prochain, cette procédure doit permettre d'aider Saint-Malo à mettre en place son programme de collecte sélective.

Enfin, quelques gros plans sur le travail



Régulièrement printée en ce qui concerne le fleurissement, la Ville de Saint-Malo bichonne 130 hectares de massif et d'espaces verts qui mélangent parfois l'utile à l'agréable : c'est le cas des bassins d'orage paysagés qui servent à la fois d'espaces de loisirs et de retenues d'eau destinées à éviter l'inondation de la zone poldier. (Photo : Ville de Saint-Malo).

du peintre Hervé Dubly, sur celui du Centre culturel breton qui va fièrement sur ses vingt cinq ans et sur le centre d'animation de la Vallée "Salvador Allende" qui s'intéresse beaucoup à l'image et particulièrement à la réalisation de courts-métrages. ■

Un contrat pour sauver l'estuaire de la Rance

Maire de Quévert et président de l'association "Cœur" (Conférence des élus et usagers de la Rance), Louis Martin est de ceux qui se battent depuis des années pour reconquérir la qualité de l'eau dans l'estuaire de la Rance. "Nous n'en sommes pas à notre première tentative, dit-il. Mais cette fois, tout le monde est réuni. Vingt-cinq communes et de nombreuses associations sont dans le coup". Sans compter les services extérieurs de l'Etat, les départements, la Région, les chambres consulaires et EDF-GDF, dont l'usine marémotrice a profondément modifié l'environnement de l'estuaire.

A la fin de cette année, un projet de programme du contrat de baie sera prêt. Il doit résoudre les problèmes de pollution, d'envasement, et développer la vocation loisir de l'estuaire en améliorant sa navigabilité et son intérêt pour les pêcheurs.

Une fois signé par tous les partenaires, la réalisation du contrat pourra commencer. Elle s'échelonnera sur plus d'une décennie.

Quatre commissions au travail

L'association "Cœur" a été fondée pour préparer le programme (l'avant-projet a déjà été accepté par le ministère). Puis, elle doit se transformer en une structure plus officielle : le comité de baie, qui devra affiner le contenu du contrat et piloter sa réalisation.

Pour l'instant, l'association "Cœur" s'est scindée en quatre



La Rance, un bassin versant et un estuaire fragiles.

groupes de travail dont la mission consiste à définir ce contenu.

Le premier de ces quatre groupes concentre sa réflexion sur la qualité de l'eau. Son travail : détecter tous les points de pollution de la Rance et de ses affluents. Puis les analyser, définir des remèdes et estimer leurs coûts.

Maîtriser l'envasement, restaurer les berges

Il lui faudra aussi s'occuper de l'amont. En effet, le bassin de la Rance remonte jusqu'à Collinée, bien en amont des communes partenaires de la démarche. Il est donc probable qu'un poste de surveillance soit mis en place à Léhon. C'est-à-dire dans la commune située le plus en amont parmi toutes celles qui sont réunies par ce contrat.

Assistée par un cabinet d'études, la commission qui planche sur ces questions doit rendre sa copie ce mois-ci.

Autre problème de la Rance : sa navigabilité et l'envasement, qui a beaucoup progressé depuis l'installation du barrage et de l'usine marémotrice.

"Nous avons opté pour un dragage léger, explique Louis Martin. Il s'agit non pas de supprimer l'envasement, mais de maîtriser ce phénomène que l'on rencontre dans tous les estuaires". La vase sera utilisée comme amendement agricole ou pour inerte des déchets. Elle pourra aussi entrer dans la

composition de murs anti-bruit. Elle sera retirée "prudemment" en respectant le nouvel équilibre écologique qui s'est constitué progressivement après l'installation du barrage. Un chenal sera aménagé par des entreprises d'insertion.

Le contrat de baie s'attachera aussi à remettre en état les berges, les quais et les ports de la Rance. Un troisième groupe de travail s'est occupé de dresser l'inventaire de tous ces équipements dont certains sont très délabrés.

Le dernier groupe a pour mission de réintroduire des espèces de poissons intéressantes pour les pêcheurs. Une fois les perturbations liées au barrage digérées, les espèces aquatiques sont revenues très nombreuses coloniser l'estuaire, mais la quasi-totalité n'a aucune valeur pour les pêcheurs. Il s'agit donc de redonner des conditions de vie naturelles pour des poissons plus "intéressants".

Au total, un travail de titan, pour lequel le contrat devrait apporter 400 MF (dont 60 % pour l'assainissement).

25 communes impliquées



Les 25 communes partenaires du contrat de baie. L'estuaire de la Rance est confronté à plusieurs problèmes que le contrat de baie tentera de résoudre. Parmi les principaux : la pollution, essentiellement due à l'agriculture (nitrates et pesticides) ainsi qu'aux effluents des communes riveraines (phosphates, coliformes).

L'envasement est également très préoccupant. Ce phénomène concerne tous les estuaires, mais il prend des dimensions particulières dans la Rance depuis une vingtaine d'années. L'usine marémotrice a en effet réduit le phénomène des marées. L'eau salée ne remonte plus si loin qu'autrefois. La vase n'est plus évacuée vers la mer. L'estuaire est devenu une sorte de mer intérieure qui se "poldérise".

Saint-Malo sort le grand jeu

On la montrait du doigt parce qu'elle n'avait pas de station d'épuration. A partir de cette année, la Cité-corsaise entend se forger une tout autre réputation : elle met en service la première partie d'un complexe d'assainissement ultra-moderne qui fait déjà sa fierté. L'enjeu n'est pas des moindres : il s'agit à la fois de traiter les eaux usées, de lutter contre les inondations dans la partie "polder" et d'assainir les eaux de baignade.

"Trois objectifs qui s'interpénètrent dans la réalisation", commente Henri Landier, l'adjoint à l'assainissement. La particularité de l'ensemble vient surtout du fait qu'en cas de fortes pluies, la première vague des eaux pluviales (souvent très salée par les déjections d'animaux, la gomme des pneus et, les réseaux n'étant pas séparés, des eaux usées) n'est pas rejetée à la mer mais conduite dans des bassins tampons qui alimentent petit à petit la station d'épuration. Ce stockage temporaire est accompagné d'un traitement des odeurs. Si la pluie est faible, tout va à la station, via ces bassins tampons. Si elle est forte, seuls les premiers flots s'y rendent.

Comment faire pour recueillir seulement les premiers flots ? C'est là que tout se complique et que l'électro-mécanique intervient. Dans chaque collecteur, un intercepteur télégrégé mesure les débits et quand le premier flot d'eau de pluie est passé, quand l'ensemble de l'effluent est jugé trop propre pour pouvoir être épuré à la station, le flot prend une autre direction. Celle des bassins d'orage paysagés qui servent à éviter les inondations.

Parce que sur Saint-Malo, 450 hectares sur 4 040 ont été conquis sur la mer par assèchement successif des marais bordant le ruisseau du Routhouan. Ces polders sont situés sous le niveau des hautes mers. Le niveau des bassins du port est lui-même inférieur à la cote maximale des hautes eaux et les écluses doivent être fermées lors des grandes marées. L'ensemble est protégé par une

digue de plusieurs kilomètres et par une station de pompage.

Cette situation rend certains quartiers très sensibles aux inondations. C'est ainsi que 230 000 m³ de réservoirs appelés bassins d'orage vont être construits. 100 000 m³ le sont déjà. Ils communiquent et le niveau entre eux peut être réglé par télécommande.

Filière biologique intégrale

Quant à la station proprement dite, elle vient d'être mise en eau. Installée en amont de la ville, au Tertre Barré, elle fait appel à une filière biologique intégrale qui permet d'obtenir un taux d'épuration record : 93 %. La moyenne actuelle en vigueur dans la plupart des stations est de l'ordre de 50 %.

En plus de l'eau qui sera rejetée directement à la mer, ce système doit produire 6 000 T par an de boues à 30 % de matière sèche, composées en fait des cadavres des bactéries qui ont travaillé à l'épuration en se nourrissant des éléments nutritifs contenus dans les effluents urbains. Ces boues doivent ensuite être compostées en compagnie de matières plus riches en carbone : sciures de bois, végétaux ligneux... L'ensemble donnera du terreau. La station coûte à elle seule 80 MF, 140 MF avec la télégestion et les voies d'accès.

Henri Landier évalue à 1 md de francs l'investissement global sur l'ensemble de la filière, y compris la réfection progressive des réseaux et l'élimination des fuites. "Nous travaillons pour les cinquante ans qui viennent", précise toutefois l'adjoint à l'assainissement.

Sur cette somme, 28 MF sont dépensés pour lutter contre les bruits, les odeurs et pour intégrer les équipements dans le paysage. Les trois bassins tampons et le bâtiment sont en dépression atmosphérique pour que les odeurs n'en sortent pas. L'air est nettoyé. Seule la présence de la cheminée permettra de détecter la présence des bassins tampons qui seront complètement enterrés et paysagés. Les compresseurs "qui font autant de bruit qu'un avion à réaction" sont équipés de pièges à sons. Ils sont également enterrés et paysagés.



Le bassin d'orage du Miroir aux fées...



... En cas de forte pluie, il contribue à éviter les inondations.

ECONOMIE

Prorestel 95 : nouvelle donne

La 13^e édition de Prorestel aura lieu du 5 au 9 mars prochains à Saint-Malo. Elle se caractérise tout d'abord par un changement de site. Après la Gare maritime de la Bourne puis le terre-plein mis à disposition par les autorités portuaires, c'est le nouvel espace Duguay-Trouin qui accueille cette année Prorestel et les autres grands événements malouins.

Côté exposants, ils seront à nouveau près de 200 au rendez-vous. Equipement de cuisine, alimentation, agencement immobilier, hygiène et entretien, linge et arts de la table, bureautique et services en communication ou signalétique, tous les prestataires de l'hôtellerie, de la restauration et des métiers de bouche seront présents, soit au total plus de 800 marques.

La commercialisation des stands s'est effectuée beaucoup plus rapidement que l'année passée, phénomène lié en partie à la réussite de l'édition 1994, recon-

nue par nombre d'exposants habitués de Prorestel, comme l'une des meilleures.

Au total, 65 000 invitations vont être diffusées tant par le comité organisateur que par les exposants eux-mêmes sur 14 départements du Grand Ouest.

Depuis sa création, ce salon organisé par la CCI de Saint-Malo et EDF-GDF Services développe avec l'aide du lycée hôtelier de Dinard et, depuis 1992, la Chambre régionale des métiers de Bretagne un important programme d'animations destiné à faire découvrir de nouveaux talents culinaires mais aussi à partager de nouvelles techniques et le savoir-faire de grands professionnels ou d'apprentis formés dans l'Ouest de la France.

Pour la première fois, Prorestel a décidé de mettre une région à l'honneur dans ses animations et ce sont les Normands et leur gastronomie qui seront les invités privilégiés de l'édition 1995. ■

Programme en rubrique rendez-vous.

— **Crédit Mutuel de Bretagne** —
La banque à qui parler.

ESPACES VERTS

Des lauriers pour les jardiniers

Du prix national de l'arbre obtenu en 1993, aux premier puis deuxième prix régionaux de fleurissement (*): les services des espaces verts de Saint-Malo collectionnent les lauriers en jouant sur la diversité, des massifs aux bassins paysagés.



La balade Chlorophylle : 1 200 participants en 1994. (Photo Mairie de Saint-Malo)

Les espaces verts de Saint-Malo sont constitués d'une charpente de 130 hectares qui comprend les massifs paysagés que l'on rencontre aux entrées de la ville, sur les ronds-points, les carrefours et les places, mais aussi la ceinture verte traitée en harmonie avec la zone agricole voisine. Sans parler des zones industrielles qui ont commencé à se mettre au vert : pas de nouvelle implantation sans plantations organisées dans un projet d'aménagement de l'environnement.

Pour veiller sur toute cette végétation, une équipe de 68 personnes seulement avec, à sa tête, Joseph Quintin. C'est la direction des espaces verts ou DEV. Parfois épaulée par trois entreprises locales, elle conçoit, aménage, entretient ; elle produit et installe 500 000 plantes à massif par an, taille des dizaines de milliers d'arbres et arbustes en conservant au maximum leur aspect naturel. Dans bien des espaces verts de conception récente, les haies ne sont pas "tirées au cordeau" : les arbres de haut-jet sont entretenus suivant les principes de la

taille douce qui respecte l'architecture de chaque sujet.

Travailler avec la nature

"Fini le massacre à la tronçonneuse, commente Joseph Quintin. Il s'agit pour nous de travailler avec la nature dans un but d'aménagement du cadre de vie".

Le directeur de la DEV milite pour les fouillis organisés et les grandes taches de couleurs confectionnées toute l'année à partir de variétés de fleurs anciennes et nouvelles. Ce qui n'empêche pas le recours à des conceptions plus classiques, comme en témoigne le récent aménagement de la place du marché aux légumes, dans l'intra-muros. On y trouve des pièces de gazon entrecoupées de minuscules haies de buis, et des plates-bandes fleuries ornées d'ifs et de magnolias.

En dix ans, la Direction des espaces verts a paysagé 15 bassins d'orage (voir notre article : Saint-Malo et l'assainissement : le grand jeu) en jardins à thème d'inspiration cévenole, française, japonaise... Ici, on peut marcher sur les pelouses et même pêcher dans les bassins.

Balade chlorophylle

Pour sensibiliser la population à la végétation locale et aux espaces verts, la municipalité organise chaque année une randonnée plus connue sous l'appellation de balade chlorophylle. Lors de la quatrième édition, en juin dernier, 1 200 personnes étaient au rendez-vous. Les jardins sont aussi le support de tout un travail pédagogique avec les scolaires. A la fin du mois d'août, ce sont les responsables de chaque secteur qui font leur propre livrée en minibus parmi les massifs avec Joseph Quintin. Histoire de comparer, de faire son auto-critique et de prévoir des améliorations pour l'année suivante.

Résultat de tout ce travail passionné : la politique et les réalisations malouines en matière d'espaces sont régulièrement primées au niveau régional ou national, qu'il s'agisse du fleurissement ou bien, de la place accordée aux arbres ou tout simplement de la créativité. Et les trophées s'amoncellent dans le bureau de Joseph Quintin. ■

(*) La DEV attend sa "quatrième fleur" pour concourir au niveau national en ce qui concerne le fleurissement.

En bref...

• Le centre hospitalier de Saint-Malo, élément essentiel du sixième secteur sanitaire breton, doit investir, avant l'an 2000, 120 MF dans des travaux, de nouveaux équipements et moyens humains, notamment pour renforcer les urgences.

• Le contrat entre la Ville de Saint-Malo et la société Eco-emballages, évoqué lors de notre dernier spécial Saint-Malo, vient d'être signé. Il concerne le tri sélectif des déchets ménagers qui doit démarrer à la fin de cette année dans Saint-Malo extra-muros. Au vu de son programme jugé ambitieux, la cité corsaire avait en effet été retenue parmi les trente-sept sites pilotes français, dont deux seulement sont situés en Bretagne : Saint-Malo et Lorient. La société Eco-emballages, agréée par l'Etat perçoit en moyenne un centime par emballage, de la part des 7 200 entreprises françaises qui adhèrent à son projet de valoriser d'ici 2002, 75 % des déchets ménagers. Ces entreprises peuvent en échange signaler leur démarche sur leurs emballages au moyen d'une pastille ronde contenant deux flèches imbriquées. Avec cette aide à la tonne triée (près de 5 MF sur six ans pour Saint-Malo). S'y ajoute (toujours pour Saint-Malo) un soutien de 2,8 MF qui contribuera à financer un investissement de 11,8 MF contre qui doit prendre place aux côtés de la déchetterie.

• Amplitude sur Radio Force 7. Un groupe d'étudiants de l'UTM malouin a créé une émission mensuelle d'une heure sur Radio Force 7. Cette émission, appelée Amplitude, a pour objet d'informer les auditeurs sur des aspects culturels et sur des aspects pratiques de la vie dans notre région (Cotentin - Bretagne nord). Ces informations sont présentées dans différentes rubriques reliées entre elles par une présentation décontractée mais néanmoins sérieuse. L'émission a lieu un jeudi par mois de 20 à 21 h.

Rendez-vous

• 18 février au Centre culturel breton : conférence par Jean-Yves Le Moign sur la toponymie de Haute-Bretagne. Le Centre culturel breton (Tél. 99 81 72 19) organisera aussi à la mi-mars, une conférence de Catherine Bizez du Centre d'Archéologie d'Alai sur les fours à sel en baie du Mont-Saint-Michel. En avril, conférence de Guy Castel sur Marc'harit Fulup. En novembre "Gallèse... rit" à Saint-Malo : contes et spectacles (chants, musique...).

• Du 5 au 9 mars, salon Prorestel à l'espace Duguay-Trouin. Invitée d'honneur : la Normandie gastronomique.

• dimanche 5 : démonstrations de Michel Bruneau, chef du restaurant la "Bourride" à Caen et auteur du repas des chefs d'Etat le 6 juin 1994, lors de la commémoration du 50^e anniversaire du débarquement.

• lundi 6 : 150 chefs et 200 professionnels normands en visite au salon. Repas gastronomique, buffet prestige préparé par les apprentis des Centres de formation des Chambres de commerce normandes.

• mardi 7 : finale du challenge Prorestel de la restauration traditionnelle.

• mercredi 8 : journée de la restauration collective avec cuissons, organisée avec Nestlé Restauration professionnelle.

• jeudi 9 : l'association normande Gastronomie du terroir vient présenter l'art de choisir et de préparer les produits de la gastronomie normande.

• 1^{er} avril - Bill Bulle par le théâtre des "Margolens" de Larmor-Plage au centre d'animation Allende (14 h 30 et 16 h 30). Spectacle pour enfants.

• 28, 29, 30 avril et 1^{er} mai : festival du livre d'aventures Etonnants voyageurs.

• 4 et 5 juin : tournoi national de handball.

• 11 au 16 juillet : fêtes du Clos Poulet, groupes folkloriques de Bretagne et d'ailleurs.

• 12 août : route du Rock.

• du 20 au 22 octobre : Quai des Bulles, festival de bande dessinée.

CULTURE

Le Centre Allende fait son cinéma

Depuis maintenant une dizaine d'années, le Centre d'Animation de la Vallée "Salvador Allende", structure culturelle et éducative municipale, développe des activités liées à l'image.

Parallèlement aux stages d'initiation et de perfectionnement à la vidéo et à l'infographie, les deux techniciens Jean-Yves Gaultier et Achim Gliem réalisent ou participent à la réalisation de courts-métrage de fiction.

Citons "Le temps d'une pause" (BVU) de Jean-Marie Labbey - "Liberté" (16 mm) d'Achim Gliem - "J.A." (super 16) de Jean Salvez - "Bien vu" (u-matic) de Pascal Voisine - "Postif" (16 mm) de Jean-Yves Gaultier - "Cinq pour une" (u-matic) d'Yves Tremaudan et Jean-Yves Gaultier. Certains de ces "courts" ont été primés lors de Festivals et l'objectif de cette équipe est de réaliser trois "courts" en 1995, le

premier coup de manivelle étant prévu pour le printemps.

Exposition autour de Marcel Carné

Les grands rendez-vous de cette structure culturelle s'organisent autour d'expositions menées par Marie-Hélène Gueunif, animatrice, et Jean-Pierre Godard, directeur.

Outre les expositions à thèmes intéressant en priorité le monde scolaire, l'année 1995 sera tournée en septembre vers le Yémen avec une exposition "Yémen : la maison est notre plus grand corps" accompagnée d'une conférence de M. Maréchaux, architecte spécialiste de cette région et détenteur d'une collection de 30 000 photos.

En novembre et pour fêter le premier centenaire du cinéma français, une grande exposition en collaboration avec l'Agence Culturelle autour de Marcel Carné présentée à Paris Musée



Une des photos de l'exposition "Marcel Carné, cinéaste" qui sera proposée en novembre.

de Montmartre avec des photos exclusives de "Hôtel du Nord" et la reconstitution d'une scène dans un café.

En décembre exposition de 33 superbes clichés de Jean Dieuzaide "Un photographe de la réalité". ■

Dubly : l'invisible sur la toile

"A Hervé Dubly qui supporte la tâche la plus ardue, mais la plus belle : nous montrer l'invisible". C'est le comédien Alain Cuny qui signe cet hommage au peintre malouin.

Un hommage qui définit bien l'œuvre de Dubly. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil sur la toile que l'artiste a réalisée l'an dernier sur le "Défi des ports de pêche" : on peut vraiment y voir le vent dans les mats.

Installé à Saint-Malo, il y a dix ans, après avoir travaillé dans de nombreuses grandes maisons parisiennes prestigieuses (dont Yves Saint Laurent), Hervé Dubly ne se laisse pas

facilement approcher. Pour expliquer ce qui le motive, il a juste écrit ces quelques mots, dans sa galerie de la rue de la fosse : "Le but de ma vocation d'artiste est de faire éclater sur mes toiles le triomphe des couleurs et des formes, reflet de la beauté de la création (...). Peinture, musique, danse, portant un message de délivrance, élevant nos âmes au-dessus de la morosité des temps". En matière de morosité des temps, Dubly commence à en connaître un rayon, puisqu'il a dû affronter récemment la disparition de plusieurs de ses proches. Tous ceux qui aiment son travail lui souhaitent une délivrance prochaine. ■



Modernité et authenticité : le cocktail du Centre culturel breton

La création, voici plus de 24 ans, d'un Centre Culturel Breton à St-Malo relevait de la volonté d'interpeller la population malouine et d'affirmer une réalité à la fois historique, humaine et culturelle.

Cette création doit se replacer dans un contexte qui a vu, à la même époque, des initiatives semblables surgir en Bretagne. Signe, s'il en était, d'un mouvement en profondeur qui allait bientôt bouleverser le paysage culturel breton.

Affirmer la spécificité bretonne

Cette volonté d'affirmer la spécificité bretonne s'est manifestée dès le début par l'organisation de cours de breton, de conférences et de spectacles. Le premier acte public fut d'ailleurs d'inviter le chanteur



De gauche à droite : Pierre Le Bilhan, Denis Caron et Joël Martini : une partie de l'équipe du Centre culturel breton de Saint-Malo.

Glenmor à St-Malo. Le choix de ce barde symbolisant la démarche de

ceux qui furent à l'initiative du centre.

"Aujourd'hui, nous avons conservé le souci et le souhait d'épouser notre époque, de faire coïncider la recherche d'authenticité et le besoin de modernité, note l'équipe du Kreizenn Sevenadurel Breizh de St-Malo. Nous voulons communiquer aux autres notre soif de connaissance et de savoir, avec l'enthousiasme et l'ardeur qui nous portent".

Ouverture au parler gallo

Au cours des dernières années, le champ d'activité s'est élargi au parler gallo : complément indispensable à la diversité des genres culturels en Bretagne.

Outre les activités festives (galette des Rois, Kig ha farz), l'organisation de spectacles (fest-noz, "Gallèse...rit à St-Malo", spectacle autour du gallo) et des conférences, l'action du centre comporte une démarche éducative (4 cours de breton hebdomadaires, étude du gallo et recherche sur le patrimoine toutes les 3 semaines, cours de danses 2 fois par mois). ■

JOËL MARTINI
Président

Contact : Centre Culturel Breton, 17, rue du Port (St-Servan), 35400 Saint-Malo - Tél. 99 81 72 19.

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 48

File
SAINT-MALO
Saint-Malo

En bref...

• Le Corsaire 6000 d'Émeraude Lines - que nous avons présenté dans ces pages il y a un an - a eu de gros problèmes techniques depuis sa mise en service en mai dernier. A tel point qu'il n'a pas été en mesure d'effectuer le service quotidien ultra rapide que la compagnie lui demandait. Suite à un accord amiable, le chantier Leroux et Lotz qui avait construit ce "TGV des mers" (3 000 ch, 34 nœuds) a repris son bébé pour corriger ses défauts de jeunesse. Émeraude Lines n'a toutefois pas renoncé à utiliser ce type de bateau. Le Corsaire 6000 est le prototype qui doit servir de base à la construction des corsaires 11 000 destinés à assurer la liaison rapide entre la Corse et le Continent.

• Les chantiers Labbé, repris par Bob Escoffier ont été placés début décembre en redressement judiciaire pour une période de quatre mois. La SA a en effet été mise en difficulté par une série d'impayés, alors que son chiffre d'affaires avait augmenté de 50 % sur les trois premiers trimestres de 1994. C'est d'ailleurs cette situation difficile qui a amené Bob Escoffier et l'Étoile Molène à abandonner la Route du Rhum. Les chantiers Labbé emploient quinze personnes.



• Le légendaire breton à St-Malo. Toute l'année, 4, rue Chateaubriand à St-Malo, la Galerie de Gwen et Dodick, ouverte les week-end et pendant les vacances, présente le légendaire de la Bretagne, les contes et les légendes de notre patrimoine sur des fresques de céramique et particulièrement les contes de Luzel en cette année 1995 date anniversaire de sa mort.

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par
Anne-Edith Poivret
et Jean-Marie Lussan

- Développement et patrimoine.
- L'esprit d'entreprise appliqué à un pays, par Paul Anselin
- La charte de développement économique.
- Le club des entreprises joue la diversité et l'entraide.
- Qualité : le centre hospitalier vise la certification.
- Entreprises :
 - Du lait de chèvre au fromage C.E.M. 56, PME de l'emploi handicapé.
- Environnement :
 - Vers une protection du bassin versant
 - Des chevaux contre l'incendie.
- Quel tourisme pour Brocéliande ?

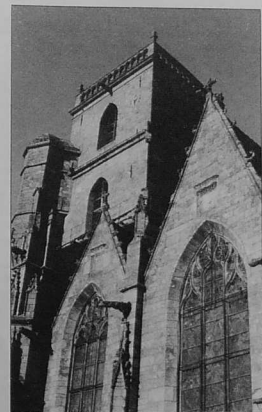
Développement et patrimoine

Avec la mise en place d'une charte de développement économique ornée d'une centaine de signatures, le Pays de Ploërmel franchit un pas supplémentaire vers la mise en réseau de toutes les énergies susceptibles de concourir au développement local... Et ce, en restant fidèle à "l'esprit d'entreprise" qui constitue la valeur première de Paul Anselin, Maire de Ploërmel et "développeur" aussi dynamique... qu'incontournable. Dans cette région du Centre-Est Bretagne qui semble tenir tête à la crise économique, c'est lui le patron.

Côté environnement, le pays de Ploërmel est confronté à deux problèmes de taille. D'abord la préservation de la qualité des eaux de l'étang au Duc et de son bassin versant, lesquels fournissent chaque année deux millions de m³ d'eau pour la consommation humaine. Des solutions innovantes sont expérimentées sur une petite partie du secteur à protéger. Celles qui fonctionneront le mieux seront autant que possible transposées sur une grande échelle.

Second défi, la lutte contre l'incendie à la périphérie ouest du massif de Paimpont. Défini à la suite des grands feux de l'été 90 qui ont ravagé 430 hectares de landes et de bois, le programme de protection se met progressivement en place. Après les actions de débroussaillage et de reboisement s'engagent les premières tentatives de sauvegarde par le pâturage. C'est ainsi que depuis l'an dernier des chevaux de trait breton font office de débroussaillages lourds sur les landes de Brocéliande. Des moutons et des vaches Salers viendront bientôt leur prêter main forte.

La forêt mythique est confrontée à un autre danger, presque aussi terrible que le



feu : le tourisme de masse. Depuis quelques années, en effet, Brocéliande est à la mode : le Val sans Retour est devenu un boulevard à piétons, l'Hotiée de Viviane un sanctuaire accessible à tous. Et les coteaux sont fréquemment souillés de sachets de plastique et de résidus de pique-nique. Attention, promeneurs négligents : Merlin, le maître de ces lieux sacrés, pourrait bien se fâcher ! En attendant, Claudine Glot, du Centre de l'imaginaire arthurien, est chargée d'élaborer un projet qui doit concilier tourisme culturel et respect du patrimoine. Elle nous livre ses réflexions dans ces pages. ■

JML

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 49

SPECIAL
Pays de
PLOËRMEL

L'esprit d'entreprise appliqué à un pays

par Paul Anselin

Maire de Ploërmel, conseiller général et régional, président de plusieurs associations locales et intercommunales, chargé de mission auprès d'Alain Madelin, Paul Anselin est un acteur aussi actif qu'incontournable en Pays de Ploërmel. Il rappelle ici les principes sur lesquels s'appuie son action de développeur : l'idée d'entreprise y tient la première place.

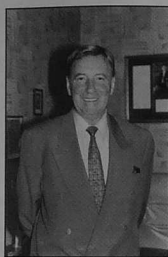
“M a conception de travail de maire est guidée par quelques grands principes que je m'efforce de mettre en œuvre au niveau de Ploërmel et de sa région. Si nous avons connu quelques succès, c'est parce qu'ils ont été appliqués avec constance et détermination :

- 1 - Créer le meilleur environnement possible pour faciliter le développement des entreprises, car je crois, comme beaucoup d'autres, que l'Aménagement du Territoire est d'abord l'affaire des entrepreneurs plus que de l'Etat ou des collectivités locales qu'elles soient. Le rôle de ces dernières est de créer un environnement favorable aux entreprises. Cela veut dire modération fiscale, zones industrielles parfaitement équipées, locaux adaptés (pépinière d'entreprises) et accompagnement des entrepreneurs grâce à une structure d'accueil mise en

place pour prendre en compte les formalités administratives, financières et techniques.

- 2 - Développer l'esprit d'entreprise qui repose sur la liberté, la responsabilité, l'initiative et l'esprit de compétitivité y compris dans les services publics. L'hôpital de Ploërmel, par exemple, présentera prochainement sa démarche au titre de l'assurance qualité auprès des divers établissements du secteur (maisons de retraite, foyers, hôpitaux locaux...), après avoir été un des rares hôpitaux en Bretagne, à choisir l'expérimentation du calcul de son budget par coût réel du traitement des pathologies.

- 3 - Bien articuler les actions communales avec celles du niveau national, régional, départemental et consolider progressivement la notion de Pays de Ploërmel. La base concrète du renforcement du Centre-Est Bretagne s'appuie



Paul Anselin, militant de l'esprit d'entreprise.

sur la mise en place des partenariats définis lors de la signature de la Charte de développement économique du Pays de Ploërmel par près de 100 partenaires et, en présence d'Alain Madelin.

- 4 - Dénoncer les mythes, les utopies et les discours creux qui font peut-être les succès de quelques élus mais désespèrent les forces vives de notre Région.

- 5 - Fortifier l'unité de la Région en rassemblant ces habitants sur des objectifs clairs de progrès économique et social, d'égalité des chances des jeunes et de solidarité.

Ces quelques grands principes peuvent se résumer par une formule : *“il faut savoir compter plus sur soi que sur les autres”*. La Bretagne est riche de l'esprit d'initiatives de ces habitants, c'est cela qu'il faut cultiver. Dans un monde difficile et impitoyable, ceux qui gagnent sont ceux qui ont la volonté réformatrice et ceux qui sont rapides. Ce ne sont pas les conservateurs prudents et timorés.”

PAUL ANSELIN
Maire de Ploërmel

BROCÉLIANDE PAYSAGES SARL



Dominique CORBEL
conçoit et aménage
votre environnement

Z. A. Le Bois Vert
56800 PLOËRMEL
Tél. 97 93 63 31
Voit. 07 53 67 99
Fax 97 74 39 40

La charte de développement économique

La mise en réseau de toutes les compétences locales en matière de développement : tel est l'objet principal de la charte économique née en avril 1994 dans le Pays de Ploërmel. Un engagement collectif qui dessine un concept de développement local nouveau.

Avec une centaine de signataires, la charte de développement économique du Pays de Ploërmel est sur les rails. Il s'agit d'une des premières déclinaisons locales de la procédure du même nom signée en novembre 1993 au niveau régional.

Elle consiste essentiellement à favoriser la mise en réseau de tous les acteurs du développement : entreprises, associations, chambres consulaires, syndicats d'initiative, club des entreprises, société de capital risque... Elle vise à dynamiser et lancer des projets économiques. Avec une idée sous-jacente : mettre les compétences de grosses sociétés présentes sur le pays (Elf-Sanofi, CECAB, Citroën, Doux, Entremont, Olympique, Legris...) au service des petites.

13 partenariats par objectifs ont été définis, de la solidarité à la protection de l'environnement en passant par la redynamisation du commerce ou le “réveil des projets dormants”. Une artillerie lourde qui pourrait faire passer cette charte pour une “usine à gaz”. “Difficile d'y échapper, reconnaît Gérard Plumier. Mais cet aspect devrait rapidement être gommé pour faire place à toute une floraison d'initiatives locales sur le terrain”.

Information-action

Sur le terrain justement, les premières offensives ont démarré. Il s'agit souvent de sessions d'information-action destinées aux petites entreprises. Elles admettent chacune un organisme pilote, des partenaires publics ou privés.

C'est ainsi que le Crédit Mutuel de Bretagne pilote des actions centrées sur la création d'entreprises, ou que la Chambre de

métiers dirige celles qui concernent la redynamisation du commerce rural, avec l'appui notamment de la CCI qui, elle, pilote les opérations de sensibilisation à l'organisation-gestion de production et à l'assurance qualité.

Sur ce thème, une première rencontre a déjà eu lieu : 50 personnes représentant 21 entreprises s'y sont rendues. La CCI a d'abord réalisé une conférence. Suite à cela, les différents partenaires de cette action - en l'occurrence : Chambre de métiers, Bretagne Qualité Plus, DRIRE, Citroën Superforce, EDF, France Télécom... - ont défini ce qu'ils pouvaient apporter aux petites entreprises en matière de démarche qualité, d'organisation, gestion. Des contacts plus personnels se sont noués ensuite autour d'un pot : certains d'entre eux débouchent sur des audits, du conseil, de la formation.

Financements divers

La charte de développement économique ne bénéficie pas d'un financement spécifique mais elle utilise toute la batterie de dispositifs existants, certains (comme l'AER) étant étendus pour l'occasion. Une convention passée avec l'ANPE a permis au syndicat mixte du Centre Est Bretagne de recruter un cadre demandeur d'emploi affecté au “réveil des projets dormants”, pour lesquels les entreprises ont jusqu'à présent manqué de temps, de financement ou de compétences.

Chacun en convient, la charte de développement économique ne produira pas de miracle mais permettra sans doute de faire un pas vers la connaissance des structures et compétences existantes, un autre vers l'émergence d'un partenariat réel entre toutes ces structures. ■



Parmi les 13 partenariats “institués” par la charte, il en est un qui vise à la redynamisation du commerce.



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

l'établissement public
de la profession

Par sa fonction consulaire, elle exprime les propositions de la profession auprès des pouvoirs publics, du Conseil Général et des collectivités territoriales.

Par ses élus et ses services, elle mène des actions d'utilité agricole. Dans le contexte actuel, celles-ci sont particulièrement centrées sur 2 priorités :

- la protection de la qualité de l'eau par la sensibilisation, l'information, la recherche de solutions techniques, le conseil, la coordination, le partenariat.
- la formation et l'appui aux agriculteurs en phase de changement : installation, réorientation, transmission.

Le siège de la Chambre est Vannes, mais elle dispose d'antennes dont celle de Ploërmel, 14, rue du Pardon.

Le club des entreprises joue la diversité et l'entraide

Le club des entreprises de Ploërmel rassemble une étonnante diversité de sociétés, 47 au total, de l'auto-école à l'agence d'intérim, de l'entreprise unipersonnelle aux gros employeurs ploërmelais de la sous-traitance automobile.

"Cette disparité n'est pas sans présenter des difficultés : il n'est pas forcément facile de trouver des thèmes qui intéressent tous nos adhérents, explique Daniel Louvet, président du club et directeur de la MPAP. Mais il s'agit d'un choix. Le club des entreprises entend jouer un rôle d'entraide entre les entrepreneurs du Pays de Ploërmel, quel que soit leur métier, quelle que soit la taille de leur affaire".

Né en 1989, le club s'est fixé comme objectif de favoriser les rencontres entre chefs d'entreprise, de contribuer à leur formation et de favoriser le développement économique local en

Un club ouvert à toute entreprise grande ou petite...



formant un réseau qui met à profit "les avancées des uns et des autres".

Il arrive aussi que des formations soient organisées pour l'extérieur : ainsi le cycle de 450 heures lancé l'an dernier pour faciliter l'entrée de CAP ou BEP dans les usines ploërmelaises.

Les réunions mensuelles du club rassemblent en moyenne trente personnes. Elles comportent toujours un thème "plat de résistance" défini au préalable et animé par des intervenants extérieurs. Et elles se terminent par un repas, convivialité oblige.

Ou bien elles prennent la forme d'une visite. "Cette année, plutôt que de refaire le tour des entreprises de nos adhérents, nous avons préféré organiser nos visites autour d'un thème : la qualité, l'informatique... Cela incite ceux d'entre nous qui osent le moins à s'exprimer et éventuellement à prendre un contact ultérieur", explique Daniel Louvet.

Le club est partenaire de la charte de développement économique. Il est pilote pour l'action qui concerne l'aide à l'exportation. ■

En bref...

• La société Arbalet, installée depuis peu dans la pépinière d'entreprises ploërmelaise, analyse les dépliant publicitaires distribués dans les boîtes aux lettres, pour en tirer une base de données des prix de vente. Arbalet travaille pour toutes les grandes multinationales de l'agro-alimentaire. Elle emploie 7 personnes pour l'instant, mais pourrait bientôt doubler ses effectifs. Descendue directement de la région parisienne à Ploërmel, Arbalet doit bénéficier d'une aide à la décentralisation.

• Un projet de remise en valeur touristique de la ligne ferroviaire entre Questenbert et Maunon va faire l'objet d'une étude de faisabilité. Neuf des treize communes concernées sont intéressées par cette voie désaffectée qui serpente par monts et par vaux. Principale source de controverse : les coûts. Paul Anselin qualifie le projet de farfelu. Il a toutefois décidé de suspendre l'aménagement du quartier de la gare qui hypothéquerait une exploitation touristique ultérieure. Loyat refuse d'acheter les 7 km de voie que compte la commune et souhaite que l'acquisition de l'ensemble de ligne incombent au département.

• Autre ligne à controverse, celle qu'EDF pourrait mettre en place, pour conduire du courant à très haute tension (225 000 volts), par voie aérienne. Pour la municipalité de Ploërmel, elle est indispensable à la montée en puissance d'entreprises telles que les aciéries de Ploërmel, désormais liées au groupe américain Keystone. L'association Morbihan sous haute tension et l'APEDR (Association pour la protection de l'environnement et le développement de la région) jugent le projet sur-dimensionné et souhaitent une ligne enterrée d'une "puissance correspondant seulement aux besoins réels". Une contre-expertise sera vraisemblablement réalisée. 70 propriétaires ont également fait expertiser leur patrimoine situé dans le secteur concerné par la ligne, afin de pouvoir justifier d'une éventuelle dévaluation des biens si le projet de ligne se réalise.

mobis

TV HIFI VIDEO MENAGER MEUBLES



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN
26, rue du G. Leclerc - B.P. 137 - 56804 PLOËRMEL Cedex - Tél. 97 74 03 84 - Télécopie 97 74 35 13

Centre de Formation Continue "Bois-Bâtiment"

- Formations intra-entreprises : (organisation, gestion, communication)
- Cycles longs encadrement : (Ecole des Cadres - Ecole des Agents de Maîtrise)
- Perfectionnement secrétariat bâtiment

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 52

SUPER U
PLOËRMEL - Rue Moricais

MARCHÉ U
MAURON - Rue M^{me} de Sévigné

MARCHÉ U
JOSSELIN - Rue Pont Marreuc

VISION-SAT
L'IMAGE D'UN AUTRE TEMPS

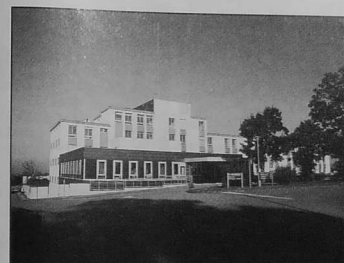
G. GICQUEL
ANTENNES HI-FI-VIDÉO 97 74 38 30 RADIO TÉLÉ

Place de l'Union - 56800 PLOËRMEL

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 53

QUALITÉ

Le centre hospitalier vise la certification



Le centre hospitalier de Ploërmel, engagé depuis 1992 dans une démarche d'assurance qualité.

"Vouloir la satisfaction du client", quoi de plus évident, pour une entreprise, qu'elle soit grande ou petite, de production ou de service. Tout mettre en œuvre pour y parvenir, c'est déjà s'obliger à réfléchir plus profondément sur l'organisation interne à mettre en place. Se donner des outils d'évaluation, afin de s'assurer que l'objectif annoncé est atteint, que le client est réellement satisfait, que le service rendu est conforme au service attendu, c'est bien souvent se remettre en question.

Ces quelques mots résument les objectifs visés par la mise en place d'une Démarche Assurance Qualité au centre hospitalier de Ploërmel.

Partant du constat simple que l'hôpital doit assurer une prestation visant à satisfaire les besoins (exprimés ou implicites) de ses clients (malades, blessés, femmes enceintes, personnes âgées...), nous avons décidé de mettre en place

une organisation devant permettre de le garantir", explique-t-on à la direction du centre hospitalier ploërmelais.

Initiée par l'ensemble du personnel médical de l'établissement des 1991, la Démarche Assurance Qualité a pris corps en 1992, pour vraiment se structurer en 1994, avec l'aide d'un consultant rennais, Galata Organisation.

Le caractère particulier de cette initiative, dans le domaine sanitaire, c'est sa dimension globale : concernant l'ensemble des services de l'hôpital, elle englobe les différents aspects de son activité : accueil, soins, hygiène, hôtellerie, information, etc...

Avec un objectif de certification ISO 9002 dans les 18 mois, le centre hospitalier de Ploërmel s'est placé sur une voie novatrice, qui doit permettre la reconnaissance de sa performance et de son savoir-faire, au service des malades. ■

Vous organisez une manifestation économique ou culturelle ?

Informez-en armor
Fax. 96 31 22 12

ECHELARD MOBILIER DÉCORATION



Au cœur de la ville, venez découvrir et choisir, sur 700 m² d'exposition, tous les styles de meubles : copies d'ancien et contemporain, les objets de décoration : tapis noués main, lampes, tableaux... linge de maison... etc...

En flânant à travers les époques peut-être trouverez-vous la différence qui fait l'exception du bien-être chez soi. A bientôt.

14, rue des Douves
PLOËRMEL
Tél. 97 93 64 34

24
HEURES
SUR
24

CITROËN ASSISTANCE

Tél. 97 74 05 07
ou N° Vert 05 05 24 24

PAYOUX PLOËRMEL GARAGE S.A.



UNE CONCESSION CITROËN
A VOTRE SERVICE
97 74 05 07

EXPOSITION PERMANENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

UN CHOIX DE SERVICES

- Mécanique
- Tôlerie - Peinture
- Magasin pièces rechanges et accessoires
- Location de voitures et utilitaires
- Centre auxiliaire de contrôle technique autos



Z.I. du Bois Vert (axe Dinan-St-Malo-Vannes)
56800 PLOËRMEL
Tél. 97 74 05 07 - Fax 97 74 21 06

MEMBRE DU CLUB D'ENTREPRISES DU PAYS DE PLOËRMEL

En bref...

- 18 février : concert des enfants du Rock au Roc-Saint-André.
- 19 février : journée VTT à partir de Campénéac (club des papillons).
- 12 mars : fête du printemps au Val sans retour (club des Gabielles, Campénéac).
- 1^{er} avril au 1^{er} octobre au Château de Comper en Brocéliande (près de Concoret), l'exposition maîtresse du Centre de l'imaginaire arthurien est consacrée aux chevaliers. Deux autres expositions complémentaires : les derniers romantiques : la légende arthurienne revisitée par des artistes de la fin du XIX^e, histoire et légende (les rapports en miroir qu'entretiennent des l'origine la légende arthurienne et l'histoire). Le Château de Comper propose aussi 9 audiovisuels et des visites contées et guidées de Brocéliande. Il est ouvert au 1^{er} avril au 1^{er} octobre de 10 à 19 heures, sauf le mardi et, en avril, mai et septembre, le vendredi. Contact : 97 22 79 96.
- 29 avril : ouverture de la maison de l'eau et de la pêche à Malestroit.
- 4 juin : fest-noz du comité des fêtes de Loyat.
- 10 juin et 24 juin : nombreuses fouées dans tout le pays.
- 28 juin au 5 juillet : rencontres européennes de la musique à Ploërmel.

ENTREPRISES

Du lait de chèvre au fromage

Que sont devenus les producteurs de lait de chèvre du Morbihan ? Certains se sont bien remis de la tempête qui les avait tous laissés sur le carreau en 1990. Installés à Campénéac, Eric Boisbras et sa compagne Maryvonne sont du nombre. Détail : ils élèvent toujours des chèvres.



Eric Boisbras et sa compagne Maryvonne dans la fromagerie qu'ils ont installée chez eux en plus de la chèvrerie.

Eric et Maryvonne se sont installés à la ferme en 1987. A cette époque, la production de lait de chèvre se développait dare-dare en Bretagne, par l'entremise d'Unicopa. Plutôt que d'investir dans son propre outil, le groupe coopératif revendait la production en Charente-Poitou pour qu'elle y soit transformée en fromage. Les Bretons étaient ainsi les sous-traitants des Charentais. Et, par conséquent, ils ont été les premiers à déchanter quand la crise fut venue.

Le prix du lait de chèvre a commencé à descendre en 1988. En 1989, Unicopa imposait des quotas à ses producteurs. En 1990, la coopérative cessa de collecter le lait : les Charentais ne voulaient plus de la production bretonne.

Ainsi s'achevait l'aventure du lait de chèvre en Morbihan. Triste bilan : 90 exploitants laissés sur le carreau avec sur le dos des emprunts, que l'indem-

nisation très sommaire ne permettrait pas de rembourser. Maryvonne et Yves faisaient partie du lot. S'ils ont pu surmonter cette épreuve, c'est sans doute parce qu'Eric a rapidement trouvé un travail à la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine. "Tous nos collègues disaient qu'ils allaient se tourner vers la fabrication de fromages et la vente directe. Nous avons pensé qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde sur ce marché et qu'il valait mieux ne pas insister".

Maryvonne garde tout de même 15 chevrettes et le couple d'agriculteurs s'aperçoit peu à peu que la vente directe ne démarre pas dans les environs, contrairement à leur pronostic.

Alors, ils se lancent petit à petit et tentent d'approprier la méthode de fabrication des fromages de chèvre. "Un processus très complexe" estiment-ils. En effet, les conditions de température et d'hygrométrie qu'il

faut respecter varient suivant les étapes de la fabrication.

Des supermarchés aux marchés

Les premiers fromages sont accueillis à bras ouverts par l'Intermarché de Ploërmel, l'Intermarché et le Sloc de Guer, "tous très ouverts aux produits locaux", selon Eric. Par contre, le jeune agriculteur déplore le peu de respect accordé à son produit fragile dans les rayons. Alors, le couple décide de commercialiser ses fromages sur les marchés : Malestroit, Josselin, Ploërmel puis Vannes.

Aujourd'hui 70 % de la production sont écoulés de cette façon. 20 % vont chez des restaura-

teurs. Les 10 % qui restent sont vendus sur la ferme.

Eric a abandonné progressivement son travail à la Chambre. L'élevage, la fabrication et les marchés suffisent largement à employer le couple : "Nous travaillons sept jours sur sept, et jamais moins de huit heures. Mais nous sommes indépendants maintenant".

Maryvonne et Eric auront quatre-vingts chèvres en production cette année et fabriquent jusqu'à 200 fromages par jour. Dans les mois qui viennent, la fromagerie va être refaite selon les normes européennes de 1998. Au total, un rétablissement à la force des bras. ■

CEM 56, PME de l'emploi handicapé

CEM 56 emploie aujourd'hui 83 personnes, dont 85 % de travailleurs handicapés. Atelier Protégé, il se positionne sur quatre sites géographiques : à Ploërmel en sous-traitance automobile et paysage, à Pontivy en métallerie, à Hennebont en blanchisserie et à Vannes en routage.

CEM 56 crée les conditions particulières aménagées à chacun de ses salariés, pour leur permettre de participer activement et qualitativement à la vie économique. 60 emplois ont été créés de 1989 à 1993.

Véritable PME, intégrée au sein du Club des Entreprises du Pays de Ploërmel, elle contribue à l'insertion de personnes handicapées en développant, en intra et extra-muros, les activités précitées.

"En ce début d'année 1995, nous souhaitons développer de



Selon les cas, CEM 56 assure le travail dans ses propres ateliers ou intervient directement sur le site de l'entreprise-cliente.

nouveaux partenariats avec les entreprises qui créent l'économie autour et avec l'homme, explique Jean-Yves Coutard, le responsable de CEM 56. Le plus beau cadeau que l'on puisse faire à quelqu'un, c'est lui donner la possibilité d'agir". ■

Contact : CEM 56 - 97 42 25 28 ou 97 41 00 19

Crédit Mutuel de Bretagne
La banque à qui parler.

LES PRIX BAS TOUTE L'ANNÉE



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

BRICOMARCHÉ

Route de Vannes - PLOËRMEL

Tél. 97 74 00 91

Tél. 97 93 63 25

Vers une protection du bassin versant

L'étang au Duc recueille les eaux du bassin versant de l'Yvel-Hyvet et fournit deux millions de m³ d'eau potable, grâce au concours de l'usine de traitement de l'Herbinay. Mais il connaît une forte augmentation de la pollution qui met en péril la ressource, surtout depuis la période de pénurie qui a démarré à la fin des années quatre-vingts.

C'est pour réagir à cette situation que l'association Yvel-Hyvet s'est formée en 1991. Elle rassemble les élus de 22 communes situées dans les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine : le bassin versant ne connaît pas les frontières administratives et remonte jusqu'à la ligne de partage des eaux sur Saint-Vran (22). A ces élus s'ajoutent les administrations, quelques associations liées à l'environnement, les organismes professionnels et l'Université de Rennes I, via son antenne basée à la station biologique de Paimpont. La maîtrise d'ouvrage est confiée au syndicat d'alimentation en eau potable qui bénéficie du concours de partenaires tels que la Région, l'Agence de bassin,

le Conseil général 56 et le Ministère de l'environnement.

Le cabinet Saunier, l'Université et la Chambre d'agriculture ont commencé par étudier et préciser les sources de pollution. Les résultats obtenus permettent de définir les axes prioritaires et les méthodes d'action à envisager.

Ainsi, le syndicat d'approvisionnement en eau a mis en place des rampes d'aération dans certains secteurs de l'étang, pour lutter contre le développement des algues en été. Ce phénomène appelé eutrophisation est favorisé par la forte teneur des eaux en nitrates et phosphates. *"Mais les actions sur le lac ne sont pas suffisantes. Si nous voulons stabiliser son état, il nous faut agir sur les arrivées d'eau et remonter l'ensemble du bassin versant,"* explique Emile Davalo, vice-président de l'association Yvel-Hyvet et agriculteur à Ploërmel. *"Les sources de pollution sont agricoles, mais aussi urbaines et industrielles : on trouve des nitrates, mais aussi des phosphates et des pesticides : il s'agit de prendre le problème dans sa globalité, sans pointer du doigt une pollution donnée ou un coupable, développer une solidarité de bassin versant."*



L'étang au Duc.

Des fossés transversaux sur le Miny

Seulement, les solutions qui découlent de cette approche globale sont trop chères pour être appliquées immédiatement sur l'ensemble du bassin versant. D'où l'idée de les tester sur un micro-bassin, celui du Miny en l'occurrence. Ce ruisseau qui serpente sur quelques kilomètres depuis Gourhel jusqu'à l'étang, fait déjà l'objet de plusieurs types d'expérimentations dont certaines sont déjà connues par ailleurs : la plantation forestière ou la mise aux normes des bâtiments d'exploitation, la maîtrise de la fertilisation...

D'autres sont plus innovantes, comme la mise en place de fossés perpendiculaires à la pente, fossés qui ne se déversent nulle part. C'est une tentative pour lutter contre le ruissellement, lequel joue un très grand rôle

dans la pollution puisque le pouvoir épurateur du sol n'est pas sollicité quand l'eau court jusqu'au lac sans pénétrer.

Avant le contrat de bassin versant

Depuis mars 94, les conséquences de ces aménagements sont à l'étude, grâce à la station de jaugeage qui emploie une personne à la base du Miny. Cette expérience prendra fin au début de l'année prochaine. Elle doit préfigurer la signature avec la Région d'un contrat de bassin versant.

Même avec cette procédure, la pollution ne pourra bien sûr être en diguée sur tout le secteur : il s'agit d'établir des priorités et d'agir sur des secteurs stratégiques. Emile Davalo parle aussi d'inciter au gel des terres sur les bords de ruisseaux et de réhabiliter certaines zones humides. Du travail pour de nombreuses années. ■

Des chevaux contre l'incendie

À la périphérie ouest du massif de Paimpont, caractérisée par la présence de bois, landes et friches, l'abandon des usages agricoles provoque une augmentation progressive des risques d'incendie dont l'effet se fait sentir à partir de 1950 et qui se trouve accentué par l'extension des peuplements de pins, formations très pyrophiles.

C'est dans ce contexte qu'ont notamment eu lieu les incendies de 1955, 1976 (1 350 ha), 1984 (50 ha) et 1987 (160 ha). Les incendies d'août et septembre 1990, qui ont ravagé une superficie d'environ 430 hectares dont 70 à 80 hectares de bois, n'ont fait qu'accentuer la gravité de la situation et imposer la nécessité d'une réflexion globale destinée à mettre en place les moyens susceptibles d'éviter qu'une pareille catastrophe ne se reproduise dans cette zone où le risque moyen annuel est considéré comme exceptionnellement élevé (référence méditerranéenne).

Dès le 21 septembre 1990, une réunion, organisée en mairie de Paimpont à l'initiative de Mon-

sieur le Préfet de Région et de Paul Anselin, président de l'Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande, décide de confier à un comité technique : l'étude et la réalisation des opérations prioritaires de débroussaillage ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement intégré de l'ensemble des zones sensibles en concertation avec les élus et les acteurs locaux.

Ce comité technique est constitué de représentants de l'Université de Rennes I (Station Biologique de Paimpont), du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), du Service Régional de la Forêt et du Bois (SERFOB), des deux Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF 35 et 56) et de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).

Depuis 1991, environ 120 hectares de landes ont été débroussaillés, principalement en bordure d'axes routiers et de pistes. Ces travaux sont financés par une convention tripartite entre le Conseil Régional et les Conseils Généraux 35 et 56 à hauteur de 300 F par an.



Les "débroussaillistes" lourdes au travail dans la lande.

Dans le même temps, 250 hectares ont été reboisés sous la direction technique des DDAF 35 et 56 et du CRPF. Ces travaux sont cofinancés par le mécénat industriel (Etablissements Pinaut), l'Association pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande et l'Etat (50 %).

Des chevaux, des moutons et des vaches pour Brocéliande

Depuis un an, une réflexion sur l'intégration de l'agriculture dans la gestion des espaces incultes est initiée avec, notamment, un projet expérimental de pâturage sur landes.

L'expérimentation de pâturage vise à entretenir le paysage et gérer l'espace, élaborer des systèmes de production extensifs autonomes et permettre l'utilisation des surfaces.

Le choix des espèces, fondé sur des critères économiques, de rusticité, de docilité et de faci-

lité à la reproduction, s'est arrêté sur : le Trait Breton, des croisés FI Suffolk-Limousin et des Landes de Bretagne pour les ovins, des vaches de race Salers.

En 1994, seul le site équin a été opérationnel. A partir de 1995, les trois troupeaux pâtureront sur la lande durant l'été. Des suivis zootechniques (performances des animaux) et botaniques (mesure de l'impact des animaux sur la végétation des landes) sont assurés.

L'aménagement intégré de la bordure ouest du Massif de Paimpont ne peut se concevoir qu'avec la participation active des propriétaires de ces espaces à gérer, et leur regroupement au sein d'unités de gestion (Association Syndicale Libre) permettant une concertation effective avec l'ensemble des partenaires concernés. ■

LE COMITÉ TECHNIQUE BROCELIANDE

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR
DE NOTRE ENVIRONNEMENT

GESTION DÉLÉGUÉE
Dans les communes
du Sud de l'Yveline de
Paris

DIRECTION RÉGIONALE
5, rue du Général Chanot
B.P. 134
36034 NANTES Cedex
Tél. 02 54 52 00
Fax 02 54 52 40

Agence de PLOËRMEL
Z.A. du Bois Vert
Rue Fernand Forest
56800 PLOËRMEL
Tél. 02 97 74 10 95
Fax 02 97 74 21 60

Le service au sens propre

Citroën - Ploërmel

La concession Citroën gérée depuis six années par M. Pierre PAYOUX est un symbole de réussite dans le Pays de PLOËRMEL.

Les nouveaux locaux modernes et adaptés au marché de l'automobile permettent d'employer vingt-deux personnes dans cet établissement et d'être présent sur six cantons avec ses agents.

A noter que Citroën participe au recyclage des déchets industriels tel que : batteries, filtres à huile, pare-chocs, etc... Ils sont envoyés à Rennes et traités par A.F.M.

Homme de terrain, M. Payoux est très attaché à la formation des jeunes et il emploie deux apprentis. ■

M.P.A.P.

Manufacture de Produits
Automobiles de Ploërmel

Z.I. Les Landes du Moulin

56800 PLOËRMEL

Tél. 97 73 10 10 - Fax 97 73 10 99

Télex 951 998

Mafart

Quincaillerie - Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Couverture - Electricité

à votre service

Salle d'exposition sanitaire ouverte du Lundi au Samedi

Z.I. du Bois Vert - PLOËRMEL

Tél. 97 74 37 37 - Fax 97 74 04 74

Brocéliande, l'Oust et le Porhoët

Les cantons de Guer, Josselin, Malestroit, Maunon, Ploërmel, La Trinité-Porhoët vous proposent un hébergement varié et de qualité et un accueil chaleureux. Au cœur de ce pays se côtoient histoire et légendes mais aussi loisirs, animations, activités régulières et gastronomie. Soyez les bienvenus...

Le Pays de Guer

Doté d'un important patrimoine architectural, fortement lié à l'histoire de la région (entre autres faits "Le Combat des Trente"), le Pays de Josselin constitue une des plus belles vitrines de la "Bretagne Intérieure". Etape capitale sur la route des Ducs de Bretagne, Josselin "Petite Cité de Caractère" avec l'imposant château des Rohan, a conservé bon nombre de vieilles maisons à colombages et a pans de bois. La Basilique de Josselin, rassemblée depuis plusieurs siècles déjà, des milliers de fidèles lors du pèlerinage annuel du 8 septembre. Les onze communes du Canton possèdent, par ailleurs, chacune des églises et chapelles anciennes qui méritent toutes une visite (à noter un édifice peu commun, la chapelle-Léopoldine de St-Gobrien). Ce pays est également riche en sites naturels avec ses forêts, ses sentiers de randonnée, la Vallée de l'Oust canalisée qui offre des possibilités pour le tourisme fluvial et pour la pêche.

- La Base de Loisirs de St-Malo-de-Beignon (25 ha) avec son port miniature et ses cinq bateaux électriques (terrain de camping, mobiliers, restauration, aire de jeux, promenades en sous-bois, pêche...).

- Les chemins de randonnées (100 km balisés), vous permettent de découvrir, en plus du circuit des mégalithes, quelques fragments d'histoire tels que la chapelle St-Elme (IXe siècle), l'église de St-Malo-de-Beignon, le château de Coëtbo, de nombreux calvaires et chapelles ainsi que les vallées de l'Aï et de l'Oyon.

Le Pays de Guer vit également passionnément ses traditions qui rythment l'année, avec entre autres : le Musée du Souvenir (visites guidées pour les groupes), la cérémonie du Triomphe des Ecoles Militaires de Coëtquidan, la fête du Cheval, les courses hippiques, la Madone des Motards au 15 août, etc...

Le Pays de Josselin

A pied, à cheval, à vélo ou en bateau, quatre façons originales de découvrir ce canton riche en curiosités. Par l'intermédiaire des Petites Cités de Caractère de Malestroit ou Lizio, vous profiterez d'un patrimoine et d'un habitat ancien, varié et de qualité (manoirs, châteaux, chapelles, moulins, fours à pain...). Entre les produits du Terroir et l'artisanat d'art, la population vous invite volontiers à faire partager ses passions. Diverses animations sont aussi rendus à l'histoire

grâce au Musée de la Résistance Bretonne (St-Marcel), au Musée du Costume Civil de 1730 à 1930 (La Chapelle Caro) à l'Ecomusée de la Ferme et des Vieux Métiers (Lizio), au Musée du Costume Breton (Sercet) ainsi qu'un hommage aux rivières avec le Musée de l'Eau (Malestroit) et un hommage à l'artisanat d'art avec le Musée Merveilleux des automates (Lizio). Et tout au long de l'année, les animations sont aussi au rendez-vous.

Le Pays de Maunon

Dans la cité de Tréhourentec, et plus particulièrement à l'intérieur de l'église, restaurée et aménagée par l'Abbé Gillard, vous découvrirez un véritable musée permanent de la légende arthurienne et des contes de la forêt de Brocéliande. Elle vous donnera des clés nouvelles pour aborder la mythologie (visites guidées toute l'année, sur rendez-vous en hors saison).

Il faut suivre les pas des chevaliers de la Table Ronde pour découvrir des "lieux magiques" comme : le Val sans Retour, la Fontaine de Barenton, l'Eglise de St-Léry, l'Eang et le Château de Comper, siège du Centre de l'Imaginaire Arthurien qui propose chaque année des expositions.

De nombreuses activités sont également possibles : stages de découverte, randonnées, circuits VTT, équitation, animations culturelles, excursions...

Le Pays de Ploërmel

Le Pays de Ploërmel, carrefour de la Bretagne entre Manche et Océan, a su garder l'empreinte et le charme du passé en y ajoutant le confort et l'agrément que procure la vie moderne. Ploërmel vous propose la visite de l'Eglise St-Armel, les maisons à colombages, l'Horloge Astronomique et à proximité plusieurs sites mégalithiques et le lac au Duc (250 ha) pour les amateurs de sports nautiques et autres. Dans les communes avoisinantes, des richesses touristiques sont aussi à découvrir avec notamment : le château de Trécesson et l'Abbaye

La Joie Notre-Dame (Campénéac), le Manoir de la Cour et le Calvaire Don Guillaume (Gourhel), le Manoir de Lezonnet et l'aérodrome (Loyat), église et menhir (Monterrein), le tourisme fluvial (Monterrein) et enfin à Taupont, le Vieux Bourg et la Chapelle St-Golven classée, avec son magnifique portail flamboyant du XVIe siècle.

Le Pays du Porhoët

Le Porhoët garde des traces modestes mais variées d'un riche passé historique. L'église de la Trinité-Porhoët classée monument historique, présente un dais et lumineux contraste de pierres et de bois polychrome, merveilleux retable classé, relief métaphorique de l'arbre de Jesse. La commune de Mohon est surtout connue pour le site du Camp des Rouets qui intéresse beaucoup l'archéologie (construction militaire Carolingienne). Guiliers vous propose des infrastructures d'accueil variées et de l'artisanat d'art. Sentiers pédestres, menhirs, chapelles et manoirs font la richesse de Méneac. St-Malo-des-Troisfontaines et Evriguet, petits bourgs charmants, vous offrent le calme et de nombreuses promenades dans une nature verdoyante.



Le canal de Nantes à Brest. (Photo F. Le Divenah).

POINT DE VUE

Quel tourisme pour Brocéliande ?

"De toute façon, il y a du tourisme à Brocéliande. Alors mieux vaut l'organiser, le gérer, proposer des alternatives (elles existent) qui satisfassent le visiteur tout en préservant le site. Le tourisme à Brocéliande peut être une chance, il ne doit pas devenir une fatalité", disions-nous il y a un an.

Brocéliande est à la mode, le flux des touristes a augmenté de façon importante ces dernières années, et même si 1994 n'a pas vu les mêmes excès que 1993, les sites souffrent, la forêt risque de partir du tourisme, des tensions se font jour. Alors se posent à nous trois questions : de quel droit pourrions-nous décider que les uns ont accès au bonheur de Brocéliande et pas les autres. Et sur quels critères ? Comment ne pas prendre en compte que la survie de cette région passe en partie par l'économie touristique ? Et comment protéger, malgré tout, la forêt-sanctuaire ?

Il semble possible de proposer quelques principes de réflexion et d'action. L'esprit de Brocéliande ne survivra que si l'on s'impose la recherche d'un tourisme culturel de qualité. Ce qui évacue déjà le spectaculaire et le démesuré. Acuité et perti-

Merlin, ici mis en scène par la Compagnie Amarok : un des piliers du patrimoine légendaire de Brocéliande qu'il faut protéger du tourisme de masse.



nence des interventions, réalisme et exigence, respect de l'esprit des lieux : voilà des qualités qui ne peuvent être que profitables à la forêt et à la région. Brocéliande ne doit pas se permettre le risque d'un tourisme de masse, vecteur du sacage et de la perte d'âme.

Un tourisme culturel, cela impose quelques critères :

- la nécessité d'une différenciation : il s'est enraciné ici une souche spécifique, originale, la sylviculture arthurienne qui pousse sur le sol breton, celtique,
- la nécessité d'une intégration : donnons au visiteur les clés qui vont lui permettre de pénétrer, de comprendre ces éléments de culture, et donc de les respecter.

- la nécessité enfin d'une hiérarchisation : tout n'est pas égal à tout. Il y a des actions plus belles et plus fortes que d'autres, des lieux plus rares, des gens plus remarquables. Ce n'est pas faire offense à qui que ce soit de le dire.

- la nécessité d'un investissement personnel : se constituer de solides références, ce qui suppose de chacun un effort intellectuel, temporel et matériel.

Le tourisme peut faire vivre mieux les gens de ce pays. Mais il ne le fera qu'au prix de la qualité, qu'il s'agisse d'aménagements de sites, de guides, de spectacles, de musées, de gastronomie, d'hébergement, etc...

Cette démarche n'est pas facile. Mais il n'y a pas d'autre solution si l'on veut éviter les sentiers forestiers ouverts comme des autoroutes, les Merlin en plastique, la multiplication des odeurs de frites dans les clairières, l'invasion des nuisances visuelles (les panneaux publicitaires pour ne citer qu'eux).

Car au travers de Brocéliande, c'est une part essentielle de notre héritage que nous avons choisi de célébrer. Notre devoir est de prolonger la mémoire, d'enrichir le patrimoine et d'assurer sa transmission. ■

CLAUDINE GLOT

Centre de l'Imaginaire Arthurien

En bref...

• L'association intermédiaire-Chaine (coopération et harmonisation de toutes les actions pour l'insertion nécessaire par l'emploi) a lancé au début de l'année dernière un atelier féminin de repassage : les clients apportent leur linge et le main et reviennent le chercher le soir. Cette activité a permis de donner 700 heures de travail à des femmes demandeuses d'emploi. L'association Chaine propose aussi des travaux de jardinage, brocante, débarras de greniers, et d'enlèvement de volailles dans les poulaillers industriels. Depuis sa création en 1991, Chaine a monté en puissance, de 4 000 heures de travail facturées à 14 000 heures. Elle a pour objectif essentiel d'éviter que les chômeurs ne perdent le goût et l'assiduité au travail. Elle a été montée par les élus de Campénéac, Loyat, Gourhel, Monterrein, Monteven, Ploërmel, Taupont. Elle est présidée par Paul Anselin. Contact : Chaine, 13, rue du Pardon (gare de Ploërmel), 97 74 36 17.

• Le café "La Folie en tête" installé au bourg de Loyat propose des soirées où chacun peut venir chanter de vieilles chansons, un peu sur le modèle du café "La Folie en tête" de Paris. Gérard et Corina, les maîtres du lieu, s'acheminent aussi vers l'organisation mensuelle de deux spectacles, si possible les premier et troisième week-end du mois. La Folie en tête - Loyat ouvre ses portes les vendredis, samedi, dimanche, de 12 h à minuit.

• Vers un projet touristique global pour Brocéliande. Durant l'été 1994, l'Association de Sauvegarde du Val sans Retour et de la forêt de Brocéliande et le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, ont financé une étude sur la création de spectacles et d'animations éducatives en Brocéliande. A l'origine de cette démarche, deux constatations. D'abord l'augmentation de la fréquentation touristique, et la nécessité de proposer des prestations de meilleure qualité. Ensuite les problèmes de protection des sites les plus fragiles de la forêt (notamment Barenton). Le 8 octobre 1994, à Concoret, les résultats de l'étude étaient remis à Paul Anselin, celui-ci chargeait alors Claudine GLOT, du Centre de l'Imaginaire Arthurien, d'élaborer et de mettre en œuvre un projet touristique global sur Brocéliande.

Ménagerie Aluminium - Veranda - Vitrine
Miroiterie - Double vitrage - Survitrage
Volet Roulant - Store - Banne

Espace Ploërmelais
Aluminium Miroiterie

Rue G. Roberval
Zone Industrielle de Gourhel
56800 PLOËRMEL
Tél. 97 74 18 35
Fax 97 74 29 62

Fabricant Installateur

ART DE VIVRE

Michel Velly prix architecture Bretagne 1994

Très paradoxal l'architecte briochin Michel Velly ! Complexe aussi et cela fait partie de son charme ! Tenez, il apparaît toujours comme jovial, souriant et il dessine des façades si austères...

Rien de tel à l'intérieur, avec un souci du détail rare. Il casse les formes, module les volumes, joue sur tous les tableaux : jardins, jeux de lumière, lignes en trompe l'œil pour jouer sur sa créativité et créer des surprises. Et dans ces espaces intérieurs, encore un paradoxe : la très grande ouverture à l'extérieur par des terrasses, des baies vitrées toujours. La signature Velly, c'est cet ensemble si particulier et finalement, il ressemble à ces bâtiments qu'il crée. Harmonie et rigueur, créativité et austérité, soit d'espace, efficacité, pénétration progressive des espaces...

Son goût à sortir des sentiers battus, ce risque-tout dans la rigueur et l'ordre, il le partage peut-être avec sa génération d'architectes soixante huitards.

Des formules très médiatiques

Miche Velly est très médiatique et il le sait !

Il a des formules carrées pour saluer le prix Architecture Bretagne 94 qui vient de lui être décerné. Il dit "qu'il n'est pas là pour faire le bonheur des gens à leur place". "Qu'il n'y a pas de petits ou grands projets mais des bons ou mauvais". Il parle de réussites si des "intelligences sont associées" comme pour la conception de la mairie du Feil, qui lui a valu ce prix ou d'Yffiniac où il a signé un



espace vie intergénérationnel de 4 étages, premier du genre en Bretagne.

Il évoque aussi des notions de systémique, des complémentarités urbanisme-architecture à rechercher.

Certains disent de lui qu'il est à l'orée d'une œuvre architecturale. Il a beaucoup construit en Côtes d'Armor c'est vrai. Lui, répond, très humble "il faudra progresser encore". Il se sait condamner à toujours aller plus loin.

Deux certitudes

Sa passion de la géométrie et des volumes, son goût pour les voyages, sa frénésie de vivre, ses combats pour prouver qu'en architecture on peut créer en Bretagne dans un souci d'universel, sont ses seules certitudes. Reste aussi les amertumes. Il ne se console pas de l'attitude de certains de ses confrères qui considèrent leurs bâtiments comme des jouets. Il regrette aussi l'attitude des politiques qui construisent des projets de ville, se piquent de

culture sans jamais penser inviter les architectes.

Outre son activité d'architecte à St-Brieuc, Michel Velly enseigne à Rennes.

Ce prix 94 est pour lui une "avancée décisive" après 20 ans d'exercice. ■

PIERRE FENARD

Biographie Institut français d'architecture, un gros plan de Michel Velly par Daniel Le Couedic.

Quelques réalisations de Michel Velly

- Palais des Congrès de la Culture de Lorient.
- Mairie du Feil.
- Maison Départementale du Tourisme à St-Brieuc.
- Espace Vie intergénérationnel à Yffiniac.
- L'Arche de St-Brieuc.
- Résidence Mathurin Méheust de Lamballe.
- Maison Castillon de Plézac.
- Siege social du Crédit Immobilier à St-Brieuc, etc...

Conférences à Océanopolis

Mercredi 1er mars à 20 h 30 : les animaux filtreurs de la rade de Brest. Conférencier : Christian Hily, Directeur de Recherche au C.N.R.S.

Mercredi 5 avril à 20 h 30 : Les explosifs d'étoiles de mer. Conférencier : Monique Guillou, Chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale.

Mercredi 3 mai à 20 h 30 : La vie des oiseaux de mer. Conférencier : M. Jean-Yves Monnat, Maître de conférence à l'Université de Bretagne Occidentale.

La Bretagne orthodoxe

Dans les derniers numéros de la revue "La Bretagne Orthodoxe" on remarque, avec le changement de présentation, la présence d'une illustration et d'un graphisme correspondant au génie des peuples celtiques.

Le n° 15 est consacré à un message missionnaire : "Holen an douar", illustrant comment l'amour véritable co-existe harmonieusement avec les exigences de la vérité orthodoxe. Il est précédé d'une introduction "galv pe respont ?" où Roman Abher l'inscrit dans le cadre de la Bretagne.

Le n° 16, outre les éphémérides (avec un peu d'histoire), outre un éditorial de perspective missionnaire, comprend une étude d'un chapitre des "Navigations de Saint-Brandan" à la lumière de l'Orthodoxie comme des nouvelles découvertes historiques à ce propos. ■

(Le n° 10 F. Abonn. annuel 4 n° : 32 F. - La Bretagne Orthodoxe, Pennet, 22100 Treven - 96 39 04 30).

TRO BREIZH

★ 23^e foire de Josselin du 3 au 5 juin ★ La société Le Cam (groupe Glon) s'est dotée d'une nouvelle usine à Naizin (coute) ★ A Vannes les 8 et 9 février session "les épaississants et gélifiants" (Archimex) ★ 8^e triathlon international de Rennes le 21 mai ★ Un service de cancérologie sera créé en mars au centre hospitalier de St-Brieuc ★ Le 11 mars au Rheu, salon des vins et fromages ★ Hema (Quimper) a été acheté par le groupe havrais Sidel ★ Inth Fennes a été autorisée à accéder au terminal de Roscoff ★ En mars à St-Malo, centre de la Briantais, colloque sur l'enfant et la cité ★ Du 4 au 6 mars au domaine de Trevaux, salon de l'orchidée ★ L'Echo de la presqu'île et son imprimerie de Guérande ont été vendus à France-Anitilles, une société de Robert Hersant ★ Le 2 février à Vannes manifestation de Stourm ar Brezhoneg pour la télévision en breton ★

ART DE VIVRE

ENVIRONNEMENT

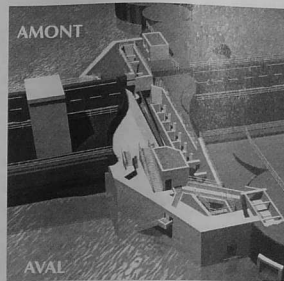
La passe à poissons d'Azal

A partir de l'été prochain, le barrage d'Azal ne fera plus obstacle au passage des poissons migrateurs. L'institution d'aménagement de la Vilaine a décidé d'édifier une double passe à poissons qui facilitera le transit vers l'amont d'espèces telles que les saumons, lamproies, aloses et surtout les civelles (petites anguilles) qui font partie du patrimoine culturel et environnemental du Pays de Redon et dont la production n'a cessé de baisser au cours des années quatre-vingts.

Outre la passe à poissons et les rampes à civelles proprement dites, l'ouvrage, long de soixante-dix mètres, comportera une salle de vision et de comptage informatique qui servira pour l'observation scientifique mais aussi à des fins pédagogiques et touristiques.

Les travaux ont commencé depuis novembre. Le coût de

La passe à poissons en simulation



l'opération s'élève à près de 8 MF HT, dont 50 % sont pris en charge par la Communauté européenne. Le ministère de l'environnement, l'Agence de bassin et le Conseil supérieur de la pêche participent à l'au-

teur de 10 % chacun. L'institution d'aménagement de la Vilaine intervient pour les 20 % qui restent.

Pareil aménagement représente une construction unique sur un barrage d'estuaire. ■

Ecomusée de la Bintinais

Un conservatoire génétique et animal

L'Ecomusée du Pays de Rennes est installé dans les anciens bâtiments de la ferme de la Bintinais. Le programme muséographique qu'il y présente est enrichi par un espace d'une dizaine d'hectares où le visiteur peut découvrir l'histoire des plantes cultivées et l'évolution des pratiques agricoles en Bretagne.

Afin de compléter cette vocation agrobiologique, l'Ecomusée vient d'y introduire le thème "manquant" : les animaux domestiques.



En montrant l'évolution des rapports entre l'homme et la terre, entre le monde végétal cultivé et le monde animal domestiqué, l'ensemble musée/espace pédagogique/conservatoire végétal et animal forme aujourd'hui un parc agro pastoral unique dans l'hexagone.

L'installation de races domestiques présente un caractère novateur car il repose sur 2 orientations complémentaires, joignant l'agréable à l'utile : - montrer au public les anciennes races domestiques, au sein d'un parcours chronologique retraçant l'évolution des modes de gestion de l'espace rural en Bretagne et dans l'ouest ; - conserver à la Bintinais ces animaux menacés.

L'Ecomusée vise, à terme, 2 objectifs : - faire de la Bintinais un parc de loisirs à vocation culturelle et agronomique unique à l'échelle nationale ; - compléter par son aspect patrimonial, la dynamique de formation et de recherche déjà existante à Rennes en matière d'agriculture (INRA, ENSA, Technopole biologique). ■

96 31 22 12

Envoyez vos informations par télécopie à Armor Magazine

Conservatoire de l'Espace Littoral

De nouvelles acquisitions

Le Conseil administration du Conservatoire de l'Espace Littoral s'est réuni sous la présidence d'Alphonse Arzel, Yvonne Sauvet, Jean-Claude Lefevre et Maurice Le Dénétet, représentant la Bretagne.

Quatre dossiers d'intervention ont été présentés par le délégué régional Emmanuel Michau et acceptés :

• L'affectation au Conservatoire du Littoral du Sillon du Talbert à Pleubian et son intervention sur les rives de la Mer Melen. 60 ha sont concernés.

• L'élargissement du territoire d'intervention sur la Pointe du Raz, au sud de Plogoff, sur le site de l'ancien projet de centrale nucléaire abandonné en 1981.

• L'acquisition de l'étang de Kerjean à Trebabu (Finistère) et de ses abords, zone humide complétant les acquisitions déjà réalisées sur la commune du Conquet sur les zones de falaises et landes de la Pointe de Kermorvan et sur les dunes des Blanes Sablons.

• La cession au Conservatoire de 11 ha de terrains militaires à la Pointe de Toulitang à Camaret.

Enfin, il a été décidé de transférer dans l'ancien bâtiment de la Douane, au Port du Légué, le siège de la Délégation Bretagne. ■

Patrimoine des côtes et fleuves de France

Après avoir ressuscité une centaine de bateaux traditionnels et fait ce patrimoine navigant lors de Brest 92, il fallait à l'évidence se pencher sur leur environnement. Le Chasse Marée/ArMen a donc lancé une nouvelle opération plus ambitieuse encore, concernant cette fois la totalité du patrimoine côtier et fluvial français : monuments, sites, objets, mémoire orale...

Ce nouveau concours a pour but de faire ressurgir tout ce qui, dans notre héritage maritime et fluvial est menacé, voire menacé. Une grande exposition nationale où seront mises en valeur les plus belles réalisations du concours, se tiendra lors des festivités de Brest 96. ■

Rens. : Le Chasse Marée - 98 92 66 33.

COURRIER

PROPAGANDE "PAYS DE LOIRDISTE"

A propos du "témoignage d'amitié" de M. Olivier Guichard (AM n° 300).

"A l'heure actuelle où les démocraties plongent peu à peu dans l'endocrinement, qui est une solution malsaine de formation des esprits, en une manière de pensée unique, M. le président du Conseil régional des "Pays de Loire", à l'initiative d'infliger sa propagande "Pays de Loiriste" dans les colonnes du magazine *Armor*. Je ne pense pas que Yann Polivet, directeur et fondateur du magazine, approuve le texte qui se veut faussement flatteur, de M. Olivier Guichard et je tiens fermement à dire à ce dernier que, contrairement à ce qu'il avance, ou plutôt fait allusion, la Loire-Atlantique, malgré sa propagande du type bourrage de crâne, fait partie intégrante de l'histoire, de la culture et de l'économie naturelles de la Bretagne. La région que j'appellerais synthétique des "Pays de Loire" est issue de la mutilation de 2 grandes régions : la Bretagne et le Poitou. Les mauvais résultats de vente des revues qui traitent des "Pays de Loire", financées par cette même région, inciterait-il M. Guichard à vouloir s'immiscer dans les revues qui traitent de la Bretagne, donc des 5 départements bretons ? (...). Je souhaite sincèrement non seulement une très bonne année à *Armor magazine*, mais aussi une longue vie libre et sans contraintes extérieures de qui que ce soit." MATHIEU BERNARD, St-Nazaire.

"COUPLE IDEAL"

"Désormais, la Bretagne et les Pays de Loire forment un couple idéal", ainsi s'exprime Olivier Guichard dans le n° 300 d'*Armor magazine*. Avant de souscrire aux propos tenus par le président du Conseil Régional des Pays de Loire, tout Breton à l'âme bien née ne peut oublier qu'au profit de la dite région des Pays de Loire, le découpage administratif a parachévé la Bretagne la Loire-Atlantique et sa capitale historique, Nantes. De toute évidence, les auteurs de cette opération espéraient qu'au cours des années, et grâce au matriage officiel, toute velléité de résistance, tout effort d'opposition s'évanouirait devant la force des choses, et, au dire d'Olivier Guichard, c'est désormais un fait bien accompli, car "désormais la Bretagne et les Pays de Loire forment un couple idéal".

Mais, dernière ces manigances, il est à craindre que ne se dessine un projet d'une envergure très grave, qui mettrait en péril la reconnaissance officielle elle-même de la Bretagne en tant que Région. Le "couple idéal" ne serait-il pas une étape vers la création d'une région dite "Grand Ouest", où la Bretagne serait englobée, noyée, perdant ainsi sa propre identité et jusqu'à son nom lui-même ? Ne parlent-ils pas déjà au ministère de l'Intérieur de cette "Déclaration de Vienne", texte essentiel pour la survie de la langue bretonne et celle de notre Culture.

Après le Sommet du Conseil de l'Europe de 1993 et ce qu'on a appelé la "Déclaration de Vienne", signée par 32 états, et le secrétaire général - française - du Conseil de l'Europe (qu'un vote de cette année a définitivement écarté) voyons quelle suite lui a été donnée par certains signataires comme le président français Mitterrand ou le Premier ministre Lucienne Clément.

Il serait trop long de publier ici les quinze pages de ce texte mais rappelons que F. Mitterrand a signé les phrases qui suivent : "Les Minorités nationales doivent être protégées".

"Les Etats (dont la France) doivent... développer la culture (des minorités nationales), (leur permettre) d'utiliser leur langue en pleine liberté comme en public".

"Le Comité des Ministres (doit) rédiger à bref délai une Convention-cadre... pour assurer la protection des minorités nationales".

Un an plus tard on peut donc affirmer que, une fois de plus, Mme Ciller et M. Mitterrand sont des parjures.

La première continue la guerre contre ses Minorités à ce point que le Conseil de l'Europe a été obligé, pour y mettre fin, d'envoyer une

LES BRETONS N'EXISTENT PAS !

Extraits d'une lettre au quotidien *Ouest-France* :

"Vous avez consacré une page entière à l'Ouest-France, en date du 27 décembre, aux Etats et aux "Minorités" en Europe. C'était une idée des plus intéressantes, car l'on sait l'importance que risquent de prendre les conflits ethniques" au cours des prochaines décennies. Ce qui est beaucoup plus contestable c'est le flou même du concept de "Minorité" tel qu'il ressort de votre tableau. Nous apprenons ainsi que les principales d'entre elles en France seraient les Portugais et les Algériens. Nous, Bretons, n'existons donc plus en tant que tels ! Alors qu'en Espagne les "minoritaires" s'appelleraient Catalans et Galiciens, et qu'en Belgique, les principaux d'entre eux seraient les Français ! (...)

Il est vrai qu'en France les concepts d'Etat, de Nation... sont généralement confondus (volontarisme) et que ceci obscurcit encore un débat déjà difficile ; mais il aurait été souhaitable de préciser au moins si l'on s'attachait à recenser les non-citoyens d'un Etat donné ou si l'on s'agissait d'identifier les "Minorités" au sens que donnent à ce mot l'ONU et le Conseil de l'Europe. En ce cas, à la ligne France, il convenait de faire figurer Bretons, Basques... Car il existe de fait deux façons d'éliminer les minorités gênantes : l'extermination physique ou "génocide" et la négation de l'identité ou "ethnocide" (...). L'ethnocide présente une

facade plus discrète, mais souvent plus efficace, et l'Etat français, en refusant purement et simplement la notion même de Minorité sur son territoire, se voit condamner régulièrement par les instances européennes et mondiales ; au banc de l'accusation en Europe il se retrouve en compagnie de la Grèce et de la Turquie ! (...). HERVE LE BORGNE, président de Bretagne-Europe.

LETTRE A ARMOR SUR DEUX PARJURES

"Vous êtes en Bretagne les ardents défenseurs des langues et cultures minoritaires : ne pensez-vous pas qu'il serait bon de repaier de la "Déclaration de Vienne", texte essentiel pour la survie de la langue bretonne et celle de notre Culture.

Après le Sommet du Conseil de l'Europe de 1993 et ce qu'on a appelé la "Déclaration de Vienne", signée par 32 états, et le secrétaire général - française - du Conseil de l'Europe (qu'un vote de cette année a définitivement écarté) voyons quelle suite lui a été donnée par certains signataires comme le président français Mitterrand ou le Premier ministre Lucienne Clément.

Il serait trop long de publier ici les quinze pages de ce texte mais rappelons que F. Mitterrand a signé les phrases qui suivent : "Les Minorités nationales doivent être protégées".

"Les Etats (dont la France) doivent... développer la culture (des minorités nationales), (leur permettre) d'utiliser leur langue en pleine liberté comme en public".

"Le Comité des Ministres (doit) rédiger à bref délai une Convention-cadre... pour assurer la protection des minorités nationales".

Un an plus tard on peut donc affirmer que, une fois de plus, Mme Ciller et M. Mitterrand sont des parjures.

La première continue la guerre contre ses Minorités à ce point que le Conseil de l'Europe a été obligé, pour y mettre fin, d'envoyer une

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 64

Commission parlementaire d'enquête sur place et de menacer la Turquie d'exclusion.

Le second continue de refuser la ratification par la France de la Charte des langues minoritaires d'Europe et ses services continuent de nier l'existence de toute minorité sur le territoire français.

Devra-t-on également menacer la France d'exclusion pour qu'elle respecte sa signature et cesse de faire des Droits de l'Homme un produit d'exportation ? PIERRE LE MOINE, vice-président de l'UCFE.

CHÔMEURS

"Philippe et Florence remercient toute l'équipe d'*Armor magazine* pour son aide aux chômeurs, très appréciée du Breton et de la Rochelaise qu'ils sont, et qui souhaitent une très heureuse année 95". 3 bis, rue de Cambrai, Paris-19.

1995...

"Avec mes vœux pour continuer le combat pour la Bretagne". LOUIS MARTIN, maire de Quévert.

UNE INSTITUTION

"Toutes mes félicitations pour votre n° 300. De plus en plus intéressant et "professionnel". Kinig a ri An Oaled, 23870 Tre-glonou, 98 04 07 04.

"Qu'EST DEVENU LE FONDS BRETON DE BOQUEN ?

"L'auteur de l'article (A.M. n° 299) consacré à Boquen rappelait à point nommé combien l'abbaye avait été, avant 1976, un lieu ouvert sur le monde. Comme pour vouloir mieux "faire passer" la transition, les sœurs de Bethléem avaient eu l'idée, dans les années 80, de maintenir un espace associatif à l'entrée. Un volée, était parvenu à relever les ruines du vieux bief. L'ancienne bibliothèque du Père Alexis devait y être installée pour les visiteurs et les chercheurs. Le lieu est resté vide. Les sœurs se sont autorisées d'elles-mêmes à tirer le meilleur parti d'ouvrages anciens auprès de libraires spécialisés. Quant au fonds breton de Boquen, il avait été confié à une société savante de la région. Qui en est-il devenu ? SOLENN V., Rennes.

N.D.L.R. "L'affaire" de Boquen nous avons un abondant courrier auquel nous ferons echo dans nos prochains numéros.

BRAVO POUR CES 300 NUMÉROS

"Meilleurs vœux à Yann Polivet et à l'équipe d'*Armor magazine* et surtout bravo pour ces 300 numéros, vitrine de la Bretagne, de ses idées, de ses passions, de sa langue, de sa culture et tant d'autres choses". STÉPHANE HAMON, président des Chemins de Fer du Centre-Bretagne.

l'avenir
de la Bretagne

journal national breton
fédéraliste européen

mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F

B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

• 18 vloaz oc'h, pa ouzhpenn. Gouzout a rit brezhoneg. Plijout a deoc'h ar vugale. Lakait ho anv e **MONITOUR** kreizennou vakahoù **Tiourou**. AN Oaled, 23870 Tre-glonou - 98 04 07 04.

• Jeune **RETRAITE** dynamique qui désirez apporter temps partiel rémunération par intéressement pour animer service **COMMERCIAL** et collaborer, à la GESTION d'une société en 22, envoyez CV et propos, à **A.B.E.-Régions** B.P. 434, 22404 Lamballe Cedex.

• Recherches **DIRECTEURS** centres de vacances (centres de loisirs ou camp) pour été 1995. Vous pouvez poser votre cand. si vous possédez **BAPD** ou **BAPD** en cours ; le **BAPA** et plus de 21 ans. Rens. **Familias Rurales**, 16, rue de Penhoët, 35065 Rennes - 99 79 56 14.

• Kinig a ri **An Oaled**, 23870 Tre-glonou - 98 04 07 04. Ur post **OBJECTOUR**. D'un den a vefe : brezhoneger, troet war an natur hag ar vugale, e aotre bledhian gantañ kast kinnigou / CV post dieub e fin 95).

DEMANDES D'EMPLOI

• **CADRE SUPERIEUR**, expérimenté gestion et animation d'équipe, propose ses services dans une fonction de direction du secteur **ASSOCIATIF COLLECTIVITES LOCALES** ou bien maisons de **RETRAITE**. **Jean-Yves Cornilleau**, la Grande Ferrière, 35500 Vitré.

• **COMMERCIAL** depuis 18 ans cherche place stable avec **fixe** clientèle autre que particulier ou emploi de **VENDEUR** en **MAGASIN**. **Dementheur**, 56 St-Avé, 97 60 80 51.

• J'ai 27 ans, expérience et formation en contrôle de **GESTION**, **trésorerie**, comptabilité et informatique. Recherche poste stable en PME, région souhaitée **FOUGÈRES** et environs. **Tel. 99 74 72 53**.

CHÔMEURS...

pour vous la publication d'une recherche d'emploi est **GRATUITE**

• Vous êtes **BOULANGER**, près de la retraite, et personne pour reprendre votre succession. Bientôt, votre petite commune sera privée de pains. Depuis 2 ans, après un stage de découverte qui m'a révélé la passion du bon pain, je cherche **DESEMPLOIEMENT** le moyen d'apprendre ce métier. Mon âge (22 ans aujourd'hui) me barre la route de l'apprentissage. Dégoûté des OM, ayant pour projet de reprendre une **petite boulangerie** dans petite commune, qui m'apprendra le métier ? **URGENT**, 99 65 57 72.

La ligne : 30 F + tva 18,6 % = 35,58 F - Cadre 59,30 F TTC en sus : Domiciliation au magazine : 40 F

SOPEL recherche Bretagne et Paris

pour ses supports *Armor magazine*, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...

COURTIER PUBLICITE AGENT COMMERCIAL

Dynamique, Haut niveau, Possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à élément performant

Envoyer candidature avec C.V. à : **SOPEL** - B.P. 419 22400 Lamballe - Tél. 98 31 20 37 +

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

(membre du Bagad Kemper) rech. EMPLOI ADMINISTRAT. ds tt domaine. **Sophie Daniel**, 1, rue de Gascogne, 29000 Quimper, 98 64 91 81.

• **Rachel Lalande**, la Jublains, 44360 St-Etienne de Montluc, Tel. 40 86 96 87 (répondeur). 22 ans, cherche emploi en rapport avec mes connaissances - **BTS COMPTABILITE-GESTION**, Bac (2 mention AB) ; Expérience : 10 mois. Région indifférente.

FORMATION ET STAGES

• Journées d'étude **MUSIQUE, DANSE, CHANT** : accord, diat., violon, flûte travers., guitare, bombarde, etc. **Rens.** 98 28 46 34, 56 15 43 ou 25 27 27. **AEPIC Méné-Armor**, rue de la Planchette, 22330 Mordreneg.

• Form. **BAPA** form. générale du 13 au 20 à Tre-glonou - **BAPA** approfond., du 13 au 18 à Landevennec, du 20 au 25 à Concoret. **Rens.** **USA-PAR**, St-Colombier, 56250 St-Noël, 97 45 47 14 ou 98 71 74 84.

• Du 2 au 10 à **Châteaulin**, du 8 au 16 à Brest, session **BAPD** format. génér. 2 600 F TTC. **Rens.** Familias rurales, 16, rue de Penhoët, Rennes, 97 79 56 14.

• Stage **SPECIAL IRLANDAIS** du 18 au 20 février : accordéon, violon, flûte, harpe, danse, guitare, plectre, accord. **Rens.** Ti Kendalch, 56350 St-Vincent-sur-Oust - 99 91 28 55.

• Stage **PHOTO** : comment réussir vos prises de vues. Du 10 au 14 avril. **Rens.** Comptoir des Arts, 17 bis, rue Poincaré, Lamballe, 96 50 04 05 (de 14 h à 16 h du lundi au samedi).

• 19 et 19 mars, stage terror. **VAN-NEAIS GALLO** pour confirmés, binou, bombarde, accord., chant, binou br., danse. **Rens.** Ti Kendalch, 56350 St-Vincent-sur-Oust, 99 91 28 55.

• Format. animateurs et direct. **CENTRE DE VAC. & LOISIRS** (Bafa, Bafd au printemps et en juin. **Francas** : 96 61 03 39 - 99 95 48 95 - 99 51 48 51 - 97 84 90 74.

• **St. DANES** trad. le 4 février, **HARPE celtique** le 6 mars. **CBAP**, 5, rue Mareng, Brest, 98 46 05 95.

• Initiation **VIDEO** du 13 au 17 février - **COMMUNICATION** écrite du 20 au 22 - Initiat. **PHOTO** du 20 au 24. **THEATRE** adulte les 25 et 26. **Rens.** Centre culturel, 5, pl. des Colombes, Rennes, 99 65 57 72.

PETITES ANNONCES

DIVERS

• Aprofondissez votre **ALLEMAND** en pratiquant activités **LINGUAND** (sport, vidéo, photo, visites culturelles monuments, zoo, musées) en participant à l'échange **FRANCO-ALLEMAND** (de 14 à 17 ans) qui se déroulera à BERLIN, du 11 au 23 avril. **Rens.** Yann Julien au 96 94 10 08.

• Rech. document ou renseign. sur exactions et crimes commis par des membres de partis collaborationnistes **parisiens** à l'écoute des **RESISTANTS** et des **MAQUISARDS**, en Bretagne (Loire-Atlantique incluse, évidemment, durant la période 1940-1945. Ecrire à J. Kergren, 14, av. Moisan, 78400 Châtou.

• Pour obtenir gratuitement le **GUIDE DE L'ACHETEUR**, écrire : **Centre technique du bois et du bâtiment**, 10, av. de St-Mandé, 75012 Paris (14 40 19 48 11).

• Recherche renseignements, documents sur le **47^e R.I.** période 1915 - 1918. **Chapron**, B.P. 38, 77860 Quincy-Voisins.

• Musicien recrute pour types d'**INSTRUMENTS DE MUSIQUE** d'occasion pour collection - petit prix. Contacter : **Patrick Le Brazidec**, 6, place de la Marine, 22280 Quemper-Guezennec - 96 95 19 42.

VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS

La Fédération des Œuvres Laïques organise durant les vacances d'hiver et de printemps, plusieurs séjours au départ des Côtes d'Armor :

- Du 11 au 19 février, six séjours de ski alpin. Au Glazil (Hautes Alpes) pour les 7-12 ans, à Saint-Jean d'Arves (Savoie) pour les 13-15 ans, à Saint-Sorlin d'Arves (Savoie) pour les 16 à 25 ans, à Morzine-Avoriaz (Haute Savoie) ou à la Massana (Andorre) pour les adultes et familles.

- Du 18 au 26 février, un séjour de ski alpin à Annisol (Andorre) pour les familles.

Inscriptions libres. - Vacances F.O.L., BP 528, 22005 Saint-Brieuc 01 - 96 94 16 08.

ARTS ET LETTRES

• L'association **L'Oiseau Bleu** organise jusqu'au 30 avril sa troisième série de **CONCOURS** (poésies, nouvelles, récits, contes et romans...). Pour connaître les modalités d'inscription, écrire à : Association Littéraire **L'Oiseau Bleu**, Centre Socio-culturel Jean Savidan, 22300 Lannion.

• **CULTURE BRETONNE ET CELTIQUE** (livres, CD, vidéo, bijoux, etc...). Vente exclusivement par correspondance. Catalogue gratuit : **St Louarn**, 1, rue Nelly, Brest.

• A. V. **FLUTE TRAVERS. Irlandaise** de Re. Deux cdes. Ecu 2 200 F. **Liliane le Roux**, 42 22 65 18.

armor

immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 50 F

+ tva (tva 18,6 %) = 59,30 F

ou le mm/colonne : 20 F

+ tva = 23,72 F

• Location de vacances à **BELLE-LE-EN-MER**, dans maison à 800 m de la mer, 3 ch, salon, cuisine, salle d'eau, WC. **Rens.** : M. Le Gall, Tel. sur place 97 31 72 62 - Bureau 16 - 1 - 44 90 75 34 - Domicile 16 - 1 - 69 00 28 38.

• **Philippe et Florence**, la trentaine, sans enfants, gr. expér. commerce, hôtellerie-restauration, brasserie, crêperie... recherchent **GITE RURAL**, hôtel ou autre commerce à L'ANNEE (ou saisonnier) pour reprise sérieuse du type SOS-Campagne. Mobilité, dynamisme, convivialité, rigueur, ambition au service de la commune qui voudra bénéficier de leurs compétences pour se développer. **Habitude du tourisme**, URGENT.

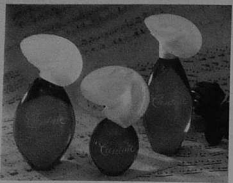
Tel. 16 11 40 37 20 43.

• **MAISON DE CAMPAGNE** habitable en pierres sous ardoises. Sous-sol : cheminée, R.D.C. : cuisine et salon, terrasse, chauffage, terrain 360 m², garage, annexe 2 km de **Plouaret**, 79 Brest-Paris, 350 000 F (option de meubles bretons). **Carrière Hanequand**, Tel. 98 38 34 03 - Fax. 98 38 89 24.

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 65

ITRON

CANTATE



Au rythme de la partition, les notes fleuries, fruitées, boisées et ambrées se succèdent et s'accordent. Harmonie vibrante de la rose, du jasmin et de l'iris, fruitée de corossol et d'osmanthus piquée de santal. C'est Cantate, le nouveau parfum Yves Rocher, livré dans son écrin pourpre. Il est disponible en eau de toilette ou en parfum.

L'HIVER DE CLARINS

L'hiver Clarins s'est enrichi de nouvelles couleurs. Le blush douceur propose 6 nuances subtiles, une nouvelle texture - soin poudré. Quatre ombres à paupières sont également au catalogue.

KERASTASE

Des produits selon les besoins. Pour les cheveux à tendance grasse ou pelliculeuse, la gamme Kerastase spécifique. Pour un coiffage qui respecte l'éclat et la brillance des cheveux.

Kerastase Finition. Et pour simplement entretenir, Kerastase Nutritive.

ILES VANILLE

Bain douche crème, savon liquide, crème hydratante pour le corps, lotion hydratante ou déodorant, les laboratoires Parfiter ont choisi la vanille comme dénominateur commun. Une odeur délicieuse à savourer à l'heure du bain.

L'ÉTÉ EN COULEURS

Les couleurs de l'été... 95 sont déjà annoncées chez Orlane. Pour les yeux, lumière/terre, Allé/sable, Ecume/ciel. Pour les joues, fard à joues velours brun rose aux reflets d'or ou brun tonalité bordeaux. Pour les lèvres, rouge foncé ou orange vif. Pour les ongles, vernis laqué orange, beige rose ou brique.

AXAX ULTRA

La mode est aux concentrés. Les produits d'entretien proposent des petits conditionnements faciles à ranger. Ainsi, Axax Ultra qui, dans un flacon peu encombrant, propose une formule encore plus performante. Le dernier né de la gamme contient un subtil mélange d'essences d'agrumes, de fruits exotiques et de fruits rouges. Il est également disponible en formule diluée 1250 ml.

PASSOIRE BLEUE

C'est en fait une passoire multi-fonctions. Elle est égouttoir, mais aussi plan de travail grâce à la planche à découper qui se pose dessus. Elle peut devenir essoreuse à salade. C'est Superware qui la commercialise à partir du 1^{er} février.

N° Vert gratuit : 05 05 58 58.

BULLETIN D'ABONNEMENT

- 1 an (11 numéros)
☐ 225 F TTC (ordinaire)
☐ 450 F TTC (soutien)
☐ 300 F TTC (étranger)

Nom

Prénom

Adresse

Règlement à l'ordre d'armor magazine par
☐ chèque bancaire
☐ chèque postal
☐ virement au CCP Armor 2691.70 Y Rennes

Code Postal

Ville

Pont Saint-Jacques - B.P. 419 - 22404 LAMBALLE Cédex

ARMOR MAGAZINE - FÉVRIER 1995 66

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (FNPR)

Directeur-fondateur

YANN POILVET

Rédactrice en chef

ANNE-EDITH POILVET

- ★ Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - T. 96 31 20 37 +
- ★ Renerzh : skridaoerezh, mererezh, bruderezh : Pont Saint-Jakez - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - Pg. 96 31 20 37 +
- ★ Télécopie : 96 31 22 12

Editeur : SOPEL
 N° ISSN (international standard serial number) : FR 0244-8966/94/107736-X
 N° CPPAP 10 506
 N° SIRET : 302380741 00018

- ★ Administration et publicité CATHERINE BOTREL - EURY
- ★ Rédaction

JEAN-MARIE LUSSON
 assisté de ANDRÉ-GEORGES HAMON, Hervé LE BORDNE, Patrick HAMON et de Yann Breziliën, Jean Cevier, Christine Delorme, Pierre Fenard, Louis Feulvière, Georges Gendreau, Serge Graffault, Robert Lemay, Georges Leost, Octave Lostie, Joseph Martray, Philippe Nuel, Thérèse Morvan, Myrthine, Jean-Claude Paoli, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Michel Philipponneau, Alain Robert, Daniel Trehic.

- ★ Publicité Armor
 Côtés d'Armor : Luc Baslé 96 39 11 79
 Pg. 96 39 14 07
 Finistère : J.-C. Paoli 96 20 67 67 - Fax. 96 20 67 83
 Ile et Vilaine : Alain Bernard 96 30 53 67
 Loire-Atlantique : Pascal Alcazar : 40 59 85 69 - Fax. 40 59 85 80
 Autres : au journal.

- ★ Abonnement d'un an : 225 francs
- ★ Abonnement de soutien : 450 francs
- ★ Abonnement pour l'étranger : 300 francs
- ★ Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- ★ Changement d'adresse : 50 francs (joindre la dernière bande)
- ★ C.C.P. Armor Magazine : Rennes 2691.70 Y.
- ★ Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
- ★ Armor Magazine ne publie pas de communiqués.
- ★ Les manuscrits et photos non insérées ne sont pas rendus.
- ★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
- ★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse de l'auteur.
- ★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- ★ Seules les personnes titulaires de la carte militante 1995 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor Magazine.
- ★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

- ★ Diffusion : N.M.P.P. - Bibl. gares - Dépôts directs - Abon. services.
- ★ Imprimerie Saint-Michel, Z.A. La Hazia, rue M. Seguin, Tréguier - Tél. 96 61 42 88
 N° imp. 1458
 Photographie : Le Photographe
 Rue de Paris - St-Brieuc.

- ★ Rener ar gelaouenn (directeur de la publication) : Yann Poilvet.



200 000 entreprises

Le meilleur des contacts est dans EssOr

24 annuaires régionaux

4 annuaires sectoriels

1 annuaire national

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

1 annuaire international

Levraoueg Breizh

a zastum
 Levrioù
 Kelaouennoù
 e brezhoneg

Kasit ho roadoù da Levraoueg Breizh
 12 straed Penn ar Wern 29450 kommannna
 10 lec'h all a zo ma c'hellit degas ho roadoù

Titouroù : 98 78 09 34

SOLIDAIRES

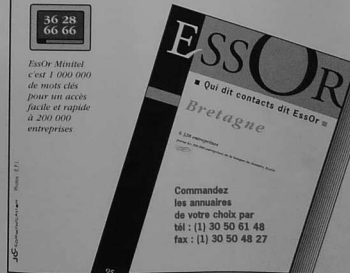
Ecoles, cliniques,
 hôpitaux,
 maisons de retraite...

Pour vos livrets d'accueil et
 vos plaquettes de présentation

Faites-appel à un
EDITEUR BRETON

SOPEL

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 419
 22404 LAMBALLE CEDEX
 Tél. 96 31 20 37 - Fax. 96 31 22 12



**SANS FORMATION PAS D'AVENIR,
SANS AVENIR, PAS DE FORMATION.**

Participation à la formation ? AGEFOS PME fait parler les chiffres.

Depuis plus de 20 ans, AGEFOS PME aide les entreprises à élaborer leur stratégie de formation, les guide, les conseille, simplifie leurs démarches et les fait bénéficier de subventions, de financements. AGEFOS PME, c'est 7 millions d'heures de formation financées chaque année, l'intégralité des collectes redistribuée au titre de financement des formations, 246.000 personnes bénéficiant de formation en alternance ou continue. En Bretagne, AGEFOS-PME dispose aussi une équipe de 16 collaborateurs implantés à Rennes, Saint-Brieuc, Lorient, Brest et Quimper.

Avec le 1 % formation, AGEFOS-PME fait parler les chiffres pour mieux donner la parole à l'entreprise.



NOTRE MÉTIER, FACILITER LA FORMATION

8, rue du Sapeur-Michel-Jouan, 35000 RENNES, Tél : 99 30 95 20 / 99 31 53 60